

CANOË KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie
Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2024 - N°136



ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire 2023 Samedi 6 avril 2024

ESIEE Cité Descartes, 2 Boulevard Blaise Pascal, 93160 Noisy-le-Grand

08H30-09H00 : Accueil des participants

09H00-17H00 : assemblée générale ordinaire 2023

Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2022,
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2023,
- Rapport moral du Président Fédéral,
- Rapport du Président du Conseil Fédéral,
- Rapport du Directeur Technique National,
- Rapport du Secrétaire Général,
- Rapport de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes et votes relatifs à l'exercice 2023, sur ces rapports et l'affectation du résultat 2023,
- Présentation et vote sur le budget prévisionnel 2024,
- Politique tarifaire 2025,
- Distinctions,
- Propositions d'évolutions statutaires et réglementaires,
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants dans les instances fédérales,
- Présentation des projets fédéraux – PARIS 2024,
- Réponses aux questions écrites et motions.

17H00 : Clôture des assemblées générales 2023

SOMMAIRE

Jean ZOUNGRANA <i>Président de la FFCK</i>	3
Ludovic ROYE <i>Directeur Technique National, Directeur Général</i>	15
Emmanuel GIRARD <i>Secrétaire Général</i>	50
Carole CHEVIET <i>Trésorière</i>	62
Dominique LE BELLOUR <i>Président du Conseil Fédéral</i>	64
Franck LACROIX <i>Slalom</i>	66
Daniel BONIN <i>Sprint - Marathon - Paracanoe</i>	69
Mathias GERARD <i>Descente</i>	74
Patrick FAUDOT <i>Dragon Boat</i>	76
Jérémie DELMALINE <i>Freestyle</i>	78
Virginie BRACKEZ Matthieu LOIR <i>Kayak Polo</i>	80
David SZLACHTA <i>Ocean Racing - Va'a</i>	83
Gérard LUCAS <i>Waveski surfing</i>	89
Edwige BAKKAUS <i>CNJA</i>	91
Samuel BONVALET <i>CNEF</i>	93
Maxime LIGNEREUX <i>Minipag</i>	100
Catherine PAOLETTI <i>Pagaie Santé</i>	103
Philippe GRIPPON <i>Commission nationale médicale</i>	104
Philippe CAILLEBOTTE <i>CESIND</i>	107

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



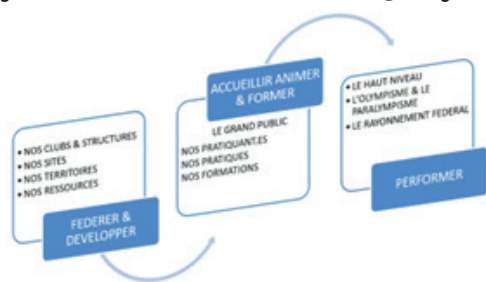
Jean ZOUNGRANA
Président de la FFCK

PROPOS INTRODUCTIFS

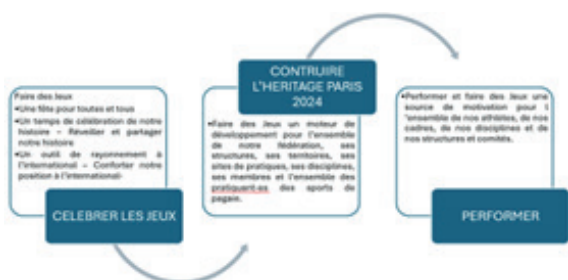
Cette assemblée générale est la dernière que je présiderai, c'est pourquoi il m'a paru important de profiter de l'opportunité qui m'est donnée pour revenir sur nos réalisations au cours de ces deux olympiades. En effet, lors de mon élection, j'ai souhaité modifier les statuts pour limiter à 2 le nombre de mandats. Si la récente évolution du code du sport a limité à 3 mandats les fonctions de Président, j'ai fait le choix, sauf cas de force majeure, de respecter mes engagements initiaux.

LES PROJETS FÉDÉRAUX

Le projet 2016-2020 se donnait 3 objectifs :



Le projet 2020-2024 a été profondément impacté par l'accueil des Jeux de PARIS 2024 et la nécessité d'en faire un moteur de notre développement.



LES TRANSFORMATIONS DE NOTRE FÉDÉRATION

UNE GOUVERNANCE RÉNOVÉE

Notre volonté a été de mettre en place une gouvernance plus partagée avec un certain nombre de décisions fortes.

- Pour la première fois, **la parité au sein du Bureau Exécutif** de notre fédération. Un signe fort de notre engagement sur cette question.
- La **limitation du nombre de mandats du Président**
- La **suppression du droit de vote du Bureau Exécutif au sein du Conseil Fédéral**.

C'est aussi la **création d'un certain nombre d'instances nouvelles** pour notre fédération :

- Le **Conseil des territoires** qui regroupe les CRCK et des représentants des CDCK et des clubs pour partager les projets et les décisions. Ce conseil des territoires nous a permis de renforcer nos liens avec nos comités et de partager projets et décisions.
- Le **conseil des territoires ultramarins** qui nous permet de traiter des questions spécifiques à ces territoires.
- Les **conférences territoriales des sports de pagaie** pour la gestion du PSF par les CDCK et CRCK.
- Le comité d'**éthique et de déontologie** et la charte d'éthique et de déontologie.
- La **cellule Stop Violences**.
- Le **comité de suivi budgétaire**.

Enfin, la loi sport et société nous a permis de renforcer ces orientations vers une gouvernance plus partagée avec notamment :

- Le **vote des clubs** lors de élections fédérales.
- La **parité dans toutes les instances fédérales**.
- La présence des **athlètes, Juges et entraîneurs au sein des instances fédérales**.

C'est aussi la création d'un **comité des acteurs du tourisme** qui représente une part importante des activités de nos structures afin de poursuivre notre développement dans ce domaine.

LA TRANSFORMATION DE NOTRE MODELE ÉCONOMIQUE

Notre objectif était de passer d'une fédération dont les revenus provenaient essentiellement des aides de l'Etat, des licences et partenariats, vers une fédération pleinement inscrite dans l'économie sociale et solidaire et en capacité de réaliser des activités économiques susceptibles de générer de nouveaux produits et de nouveaux services pour les clubs. Plusieurs réalisations dans ce domaine.

La création de services pour les clubs :

- **L'ESHOP** pour les équipements, qui nous permet aussi de concevoir, de produire et de commercialiser des produits adaptés à nos besoins (MiniPag, Squaly, Paname).
- Le **SATE** – Service d'Aménagement Territorial et Equipements-, qui nous permet de développer nos sentiers nautiques, nos stades d'eau vive, et de faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les collectivités et les clubs.
- **CanoeGo**, notre site internet dédié à la promotion des offres de loisir et de tourisme de nos clubs.



La mise en place d'outils financiers pour les clubs :

- Le **fonds de développement** avec des prêts à taux zéro pour les clubs.
- Le **fonds d'aide à la création des clubs** qui permet de subventionner les nouveaux clubs.
- Le **PSF, près d'1,5M€** géré désormais directement par le siège et les CRCK et CDCK depuis 2019.

C'est aussi :

- Une fédération devenue **actionnaire de la SEM** – Société d'Economie Mixte – de l'Ile de Loisir Vaires-Torcy.
- L'expérimentation de la **gestion d'un site dans le cadre d'une délégation de service public à Montrichard** avec le comité ré-

gional Centre Val de Loire.

- Nos partenariats historiques – **EDF, MAIF** – mais aussi de nouveaux partenaires avec notamment le **Crédit Agricole Brie Picardie**.

Ceci explique que le budget fédéral soit passé de 6,5M€ à 9M€ aujourd'hui.

UN POSITIONNEMENT PLUS ÉQUILIBRÉ

Notre fédération avait un positionnement centré sur le haut niveau olympique et paralympique. Nous avons souhaité à la faveur de ces mandats, rééquilibrer notre positionnement en faveur des disciplines non olympiques, des activités de loisir et de tourisme, du sport santé et bien-être, de nos espaces sites et itinéraires de navigation.

Prendre en compte l'ensemble de nos disciplines

- **Un changement de dénomination** de notre fédération qui, de la FFCK devient **Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie**. Une dénomination qui traduit à la fois notre attachement à notre histoire, le canoë et le kayak, mais aussi la nécessité de prendre en compte l'ensemble des nouvelles disciplines qui utilisent d'autres supports – Dragon Boat, Raft, SUP, Waveski Surfing, Va'a etc.-
- **Un financement équilibré** des disciplines olympiques (400K€) et non olympiques (400K€) sur nos fonds propres.
- **Un projet de développement pour chaque discipline**, demandé à chaque commission nationale d'activité.
- **Une stratégie événementielle** qui prend en compte les besoins de toutes les disciplines : Chpts d'Europe de Marathon à Decize / Chpts du monde de **Slalom** et **Descente** à Pau / Chpts du monde de **Kayak Polo** à St Omer / Chpts d'Europe de **Freestyle** à Vaires / Chpts du monde de **Océan Racing** à St Pierre Quiberon / Chpts d'Europe de **Waveski Surfing** aux sables d'Olonne / Chpts du monde de **Raft** à L'Argentière-la-Bessée. C'est aussi la programmation de l'accueil de compétitions européennes en **Dragon Boat**

sur la prochaine olympiade.

Créer un troisième pilier de notre gouvernance avec les Espaces Sites et itinéraire de navigation

Au côté du premier pilier que sont nos territoires (CDCK, CRCK, Clubs) et du second pilier que sont nos commissions nationales d'activité, il nous paraissait important d'instituer ce troisième pilier relatif à nos ESIN. En effet, à un moment où le réchauffement climatique impacte nos activités (crues, sécheresses, canicules, développement des plantes invasives, atteintes à la biodiversité), où les enjeux de la pratique de masse sur nos ESIN se font de plus en plus pressants, et où nos accès à nos espaces sites et itinéraires sont de plus en plus menacés, il était important que notre fédération prenne à bras le corps cette problématique. C'est pourquoi nous avons :

- Changé la dénomination de la commission qui, de Patrimoine est devenue **Commission des Espaces Sites et Itinéraire de Navigation Durable**.
- Créé le service support au développement de cette stratégie avec le **SATE** – Service d'Aménagement Territorial et Equipement-. Dans ce cadre, nous avons pu développer un certain nombre de projets :
- Les **sentiers nautiques** (objectif 100 en 2024).
- Les **Gardiens de la Rivière** (objectif 100 en 2024).
- Le label Point Canoë Nature dans le cadre de l'appel à projet Impact 2024 avec le Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024. Ce service et la commission nous ont par ailleurs permis :
- de définir une doctrine fédérale dans le domaine de nos ESIN
- de conforter notre présence au sein des instances de l'eau et de la biodiversité,
- d'accompagner de nombreux projets d'aménagement,
- de protéger nos accès à l'eau
- d'apporter nos contributions à la réflexion dans les enquêtes publiques et dans les projets de rédaction des SDAGE.
- La signature de conventions avec certaines agences de l'eau et l'ANEB – Associa-

tion Nationale des Elus de Bassin.

Mieux accompagner nos territoires ultramarins

Si la création du conseil des territoires ultramarins a constitué une étape importante pour mieux prendre en compte les besoins de ces territoires, nous avons fait aussi le choix de nommer une référente des territoires ultramarins en la personne de Claudine Leroux qui a pour mission de les accompagner dans leur structuration et leurs projets. Un certain nombre d'actions de formation ont été réalisées en Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Mayotte, Tahiti. Nous avons aussi souhaité valoriser les atouts de ces territoires en les privilégiant pour l'accueil des entrainements hivernaux de nos équipes (Sprint et Paracanoe en Guadeloupe et Slalom à l'île de la Réunion). Des ICF ranking en slalom ainsi qu'une qualification continentale africaine pour les Jeux ont été aussi organisés à Ste Suzanne de la Réunion. Le site a ainsi pu bénéficier en tant que centre de préparation aux Jeux de nouvelles infrastructures pour le stade d'eau vive. C'est aussi la convention de partenariat avec Tahiti avec l'enjeu de l'entrée du kayak dans les Jeux du Pacifique. Enfin des contacts ont récemment été établis avec St Pierre et Miquelon.



RÉÉQUILIBRER NOTRE POSITIONNEMENT EN FAVEUR DES MEMBRES AGRÉÉS

Nous avons aussi souhaité rééquilibrer notre positionnement au regard de nos membres agréés. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre de membres agréés au sein de notre fédération (22 en 2016, 42 en 2020 puis plus de 76 en 2023).

DÉVELOPPER LES SPORTS DE PAGAIE POUR TOUTES ET TOUS

La transformation de la politique de titres

Un des chantiers majeurs de l'Olympiade a été la transformation de notre politique de titres afin qu'elle prenne mieux en compte l'ensemble de nos formes de pratiques et qu'elle soit le reflet de nos activités. Ceci nous a amené à mettre en place des licences adaptées aux formes de pratiques :

- Les licences compétitions.
- Les licences loisirs.
- Les licences annuelle bénévoles sans activité à 2€.

Mais aussi des licences adaptées à des temporalités différentes : licences 1 jour, 3 mois ou annuelle.

Cette évolution nous permet désormais de comptabiliser la plupart de nos pratiques à l'exception pour le moment des scolaires. Nous sommes passés d'environ 40 000 licenciés recensés à environ 300 000 licenciés et sommes désormais la **première fédération du nautisme** en termes de nombre de licenciés et **gème fédération sportive nationale**.

Les projets sur le Handikayak



Nous avons obtenu la délégation du ministère des sports pour le Paracanoë en 2017. Outre un cadre d'Etat en charge du Handikayak, nous avons recruté un emploi sportif qualifié qui nous a permis de développer un certain nombre de projets.

- La poursuite de l'appel à projet EDF.
- L'organisation d'une épreuve de handikayak à l'occasion des championnats du monde d'Océan Racing à St Pierre Quiberon.
- L'organisation d'épreuves de handiraft lors des mondiaux de raft à l'Argentière La Bessée.
- Recensement des structures en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap (20 en 2021 / 90 en 2022).
- La mise en place d'une semaine du handikayak.
- Les formations en matière de classification (en 2023, 7 personnes formées dont 2 à l'international).

La pratique jeunes

- La commission jeune auparavant présidée par le Président fédéral est désormais présidée par un membre élu par les représentants des comités régionaux. Cette commission a changé de dénomination pour devenir **commission nationale Minipag**.
- Après le covid, elle a pu commencer à mettre en place l'**animation nationale Mini-pag**. Une animation qui bénéficie de soutiens financiers dans le cadre du PSF.
- C'est aussi la mise au point et la commercialisation via l'Eshop de matériels adaptés à la pratique de nos jeunes avec le Squally, un kayak adapté aux petits gabarits ainsi qu'une pagaie, la Minipag.
- La pratique scolaire a été encouragée quant à elle avec la mise en place du dispositif **planète kayak** qui permet d'accueillir des classes dans le cadre de séances d'initiation, en partenariat avec l'USEP, l'UNSS et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Ce sont aussi les **conventions nationales de partenariat signées avec l'UNSS et l'USEP**.



Le sport santé et bien-être

Cette volonté d'un positionnement plus équilibré s'est aussi traduite par la prise en compte des pratiques de loisir et de sport santé. Des avancées majeures dans ce domaine ont été réalisées :



- La création d'une commission **pagaie santé**.
- La mise en place de formations **d'éducateur et éducatrices Pagaie Fit et Pagaie Santé**.
- La création du label **Club Pagaie Santé** pour les structures qui disposent d'un cadre formé et qui répondent 8 critères qualité de la Charte d'engagement Club Pagaie Santé. Plus d'une vingtaine de clubs sont labellisés.

- C'est aussi l'organisation d'une manifestation nationale sur le **site olympique et paralympique de Vaires-Sur-Marne, les Dragon Ladies Days**.

Le soutien aux activités de loisir et de tourisme

Notre projet de city paddle tour a été mis au ralenti du fait du COVID. Dans le cadre du PSF, nous avons toutefois consacré des enveloppes nationales pour le soutien des grandes manifestations de loisir et de tourisme (Dragon ladies days en 2019, Kayak Paddle Marne à Vaires-sur-Marne en 2021 et 2022, Samaram en 2022, Marathon de l'Ardèche depuis près de 40 ans, Lyon Kayak, etc.).

La féminisation de nos pratiques

La féminisation de nos pratiques reste un enjeu. La nouvelle politique de titres nous a permis de mieux recenser la pratique féminine. Nous sommes passés de **25% à 40% de féminines**. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Pour cela une Vice-Présidente a été nommée sur cette question, un groupe de travail constitué afin de **réactualiser le plan de féminisation fédéral**. Enfin, le séminaire des cadres techniques a permis de mettre en place des **actions de sensibilisation** en partenariat notamment avec l'association Fémix.



UNE FÉDÉRATION PLUS FORTE

Les ressources de la FFCK ont été confortées dans de nombreux domaines que nous allons pouvoir présenter ici.

Les ressources numériques

Au cours de ces olympiades, nous avons amorcé le virage numérique de notre fédération.



- **Les outils numériques** ont été déployés et nous ont permis de faire face au covid et aux exigences du travail à distance : Office 365, Microsoft teams, SharePoint.
- D'autres **applications** ont été mises en place pour les clubs : **Mon Asso Facile**, **Pag'App**, **l'Eshop**, **CanoeGo**.
- **CompetFFCK** a été mis à jour et enfin une **plateforme d'E-learning** a vu le jour.
- Il nous reste toutefois un dernier défi pour cette fin de l'olympiade, **le passage d'Orange Business Service à Exalto** notre futur opérateur, Orange ayant décidé de mettre un terme aux services offerts aux fédérations à la fin de cette année.

Les ressources humaines

Les ressources humaines se sont accrues et nous sommes passés de 16 personnels de droit privé à environ 34 personnes. Par ailleurs, nous avons limité l'érosion des cadres d'Etat placés auprès de notre fédération par le ministère chargé des sports avec la perte annoncée de 3 cadres d'ici 2025. Il est probable que cette diminution se poursuive et s'accroisse dans les années à venir avec la nécessité d'adapter notre organisation à cette nouvelle donne. Au terme de cette olympiade, nous avons par ailleurs pu faire en sorte que les régions de métropole qui n'avaient plus de cadres techniques en soient dotés : PACA, Pays de la Loire notamment. Pour les territoires ultramarins, un cadre technique référent a été désigné pour accompagner ces territoires dans leurs projets.

Les ressources en matière de formation

Dans les transformations opérées dans ce domaine, on retiendra tout particulièrement :

- La mise en place du CQP moniteur de canoë-Kayak.
- Le diplôme d'entraîneur fédéral avec 3 niveaux EF1 /EF2 / EF3.
- Le tronc commun de formation pour les juges et les arbitres avec la CNJA.
- Le monitorat fédéral avec en plus des options eau calme-Mer et eau calme-eau vive, une nouvelle option Eau Calme qui répond mieux aux enjeux de développement de certaines de nos disciplines.
- La mise à jour de l'outil de formation pagaie couleurs, avec une plus grande prise en compte des spécificités des disciplines, ainsi que l'identification du niveau de pagaie couleur sur les bateaux des athlètes.
- La publication du livret d'apprentissage Nirvelli.
- Le diplôme de Guide Fédéral eau vive, mer, ou rando eau calme qui vise à former des cadres capables de programmer, d'organiser, d'accompagner des sorties clubs en sécurité.



Des ressources financières confortées

Enfin, comme nous l'avons souligné, le budget de la FFCK a été conforté au cours de cette olympiade, passant de 6,5M€ à environ 9M€. Cette augmentation est liée notamment à l'augmentation du volume de nos activités (création de l'Eshop, SATE.), à l'accroissement des ressources liées à nos partenariats et au soutien de l'Etat.

De nouveaux outils de communication



Dans ce domaine si important pour promouvoir nos sports de pagaies et nos athlètes et former nos licenciés, plusieurs projets ont été lancés :

- Pagayez en France
- Pagayez en Club
- La newsletter des clubs
- Le Mag des dirigeants.es
- L'application Sportall pour diffuser nos événements en streaming.
- Une chaîne dédiée sur Sportall : Canoë Kayak France.
- La tribu OEKA qui a vu son identité évoluer avec une déclinaison textiles, peluches, goodies, mascotte, etc.



UNE FÉDÉRATION PLUS RECONNUE SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Au cours de ces olympiades, notre fédération a conforté son positionnement au plan national et international. Avec Tony Estanguet, Président du COJOP pour les jeux de Paris 2024, nous avons un leader de premier ordre qui a su promouvoir une belle image de notre

sport et de notre fédération. Ce sont aussi nos élections à la présidence de la fédération européenne de canoë. Il faut remonter à Charles de COQUEREAUMONT pour avoir un président français d'une instance internationale en canoë. C'était la FIC et un peu moins d'un demi-siècle, de 1964 à 1980. Cette élection nous permet de fait d'être aussi membre du Comité Exécutif et du Board de l'ICF. C'est aussi notre élection à la vice-présidence du CNOSF et à la Présidence de l'association des DTN.

Ce sont aussi nos positions dans les instances internationales : JM Prono Président de la commission slalom de l'ICF et membre du Bureau Exécutif et du Board de l'ICF / JC Gonneaud dans la commission Paracanoë de l'ICF / A Conte, Membre de la commission Freestyle de l'ICF / M Gerard, membre de la commission Descente de l'ICF / M Letienne, membre de la commission Sprint de l'ECA / S Chaplais, membre de la commission slalom de l'ECA. Enfin, un certain nombre de nos membres ont intégré des groupes de travail à l'ECA : E BACKAUS – ECA Marathon / F Habrioux – ECA Descente / C Cheviet – ECA Dragon Boat / M Le Floch – ECA Paracanoë / P Grippon – ECA Medical / V BRACKEZ – ECA K POLO / Bérangère GALOIS – ECA Freestyle / D SLACHTA – ECA Ocean Racing.



UN BEL HERITAGE PARIS 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques étaient enfin une belle opportunité pour se construire un héritage au plan de nos infrastructures et de nos équipements.

- **Le site Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne** a été livré en 2018 avec ses locaux, ses deux rivières artificielles, et son lac, et nous avons pu y installer nos services.
- La labellisation **centre de préparation aux Jeux** a permis la création de nouveaux

équipements ou la rénovation de certains autres : Stades d'eau vive d'Epinal, de Cesson-Sévigné, de Sainte Suzanne à la Réunion, de Vaires-Sur-Marne, Poses et Dijon pour la course en ligne.

- **La Maison des sports de pagaie** constitue enfin l'un des éléments majeurs de notre héritage Paris 2024. Elle va permettre à notre fédération de se doter d'un patrimoine immobilier et de disposer d'infrastructures adaptées à son développement futur. Nous envisageons aussi d'y implanter à terme le siège de l'Association Européenne de Canoë.



DE NOMBREUX DÉFIS RELEVÉS

Ces transformations de notre fédération ont été réalisées dans un contexte singulier. Jamais mandat n'aura été aussi complexe. Nous avons en effet dû faire face à de nombreux défis.

La loi NOTRe et la fusion des régions

Ses conséquences ont été importantes tant au plan statutaire qu'au plan humain. Difficulté de l'engagement bénévole sur des territoires parfois plus grands que l'Autriche, tensions entre anciennes régions, difficultés organisationnelles au regard de la taille des régions.

La crise des CTS

Nous avons aussi connu une période de tension avec la volonté manifestée par le gouvernement de transférer les CTS aux fédérations.



Les violences sexuelles et sexistes dans le sport

Le mouvement sportif a été fortement impacté par les révélations sur les violences sexuelles au sein de certaines fédérations. Notre fédération n'est pas un îlot préservé et où ces violences n'ont pas lieu. Il a fallu transformer nos représentations et accepter l'idée que notre fédération comme toutes les autres devait être un lieu où malheureusement ces violences pouvaient avoir lieu. C'est ce qui nous a amené à créer la Cellule Stop Violence, à signer une convention avec l'association colosse aux pieds d'argile, à adopter notre charte d'éthique et de déontologie et à mettre en place notre comité d'éthique et de déontologie.

Cette problématique se trouve encore d'actualité avec la publication des rapports de la commission parlementaire, de la commission consultative des droits de l'homme, et du comité d'éthique Buffet- Diagana. Un projet de loi héritage est prévu à l'automne et devrait nous mobiliser dans les semaines et les mois à venir.

L'Agence Nationale du Sport

La création de l'ANS avec ses deux piliers sur la Haute Performance d'une part et sur le développement d'autre part a fortement impacté l'organisation et le fonctionnement de nos fédérations à plusieurs niveaux.

Les conséquences sur le haut niveau se sont traduites par des moyens accrus au services d'orientations politiques affirmées vers le soutien des disciplines olympiques et paralympiques et des athlètes médaillables, et la mise en place des maisons de la performance.

Sur le plan du développement, la délégation de la gestion du PSF aux fédérations a été perçue dans un premier temps comme une opportunité pour les fédérations de financer les actions de leurs structures en lien avec le projet fédéral. Le constat au-delà des difficultés techniques de calendrier, de compteAsso, montre une volonté de cadrage de plus en plus prégnant année après année avec des indicateurs chiffrés et des risques de bonus-malus à terme, et un accroissement de la charge de travail par l'ajout de nouveaux dispositifs. Ce dispositif reste toutefois essen-

tiel dans le développement et le financement des actions de nos clubs et comités.

L'installation de nos services à Vaires-sur-Marne

Cette décision politique, prise au retour de Lima où les Jeux ont officiellement été attribués à PARIS, n'a pas été facile car les impacts sur les collaborateurs qui avaient organisé leur vie à Joinville étaient importants avec le risque de voir bon nombre d'entre eux nous quitter. Ce fut aussi l'installation des services à Vaires dans des locaux livrés mais non encore très opérationnels au plan technique, chauffage, réseau internet notamment.

Enfin, c'est la construction du nouveau siège et l'installation à venir de nos services dans ce nouvel environnement avant les Jeux qu'il nous faut encore organiser.



La COVID

Le mouvement sportif comme toutes les sphères de la société a été fortement impacté par la COVID. Fort heureusement, la mise en place anticipée des outils informatiques nous a permis, et c'est un des seuls points positifs, d'apprendre à travailler à distance. La relation au travail, la vie de nos bénévoles et collaborateurs ont été profondément transformés par cette nouvelle organisation. Il nous a fallu là aussi nous adapter.

La guerre en Europe

Deux ans désormais que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine perdure avec les conséquences inhumaines sur les populations que nous connaissons. Notre fédération a apporté et continue d'apporter son soutien aux athlètes ukrainiens.

Le CIO a fait évoluer sa position en autorisant désormais les athlètes Russes et Biélorusses à concourir individuellement et sous la bannière neutre.

L'ICF a pris en compte ces nouvelles orientations et défini des critères d'éligibilité pour ces athlètes (non-engagement dans le conflit, contrôle antidopage, neutralité, etc.). Il est donc probable que des athlètes neutres concourent lors des compétitions internationales en 2024.

Un cadre législatif qui a évolué

La promulgation de la loi sport et société du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a eu pour effet immédiat de nous contraindre à réécrire nos statuts, notre règlement intérieur et nos annexes, afin de les adapter à la loi. Les statuts et le règlement intérieur ont été adoptés. Reste le travail sur les annexes à terminer en 2024 avant de recommencer suite à la promulgation de la prochaine loi héritage pour le sport.

C'est aussi la création des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs.

Enfin, la loi du 24 août 2021 sur le respect des principes républicains a conduit à la mise en place des contrats d'engagement républicains indispensables désormais pour bénéficier de la délégation ministérielle.

UN ULTIME DÉFI À RELEVER - LES JEUX DE PARIS 2024 -



Nous avons ainsi dû faire face à de nombreux défis. Il nous en reste un et non des moindres, celui de réussir nos objectifs lors de ces Jeux de PARIS 2024.

Plusieurs enjeux pour nous.

Performer

L'ensemble des résultats de nos athlètes que je félicite ici pour leur contribution au rayonnement de la France et de notre Fédération sera consultable dans le rapport du DTN. Je me contenterai donc de rappeler ici notre situation au regard des Jeux.

Nous avons obtenu les 6 quotas en slalom et kayak Cross et il nous reste encore la possibilité d'obtenir 2 quotas supplémentaires en Kayak Cross en juin 2024.

En Sprint, pour le moment nous avons obtenu des quotas en C2H (Adrien Bart-Loic Léonard) et en K2 D (Manon Hostens et Vanina Paoletti) et devons encore aller chercher des quotas lors des championnats d'Europe à Szeged.

En Paracanoë, 2 quotas ont été obtenus avec Rémy Boullé et Nelia Barbosa.

Les athlètes sélectionnés suivent leur préparation et je profite de ces lignes pour leur exprimer tout notre soutien. Nous leur consacrons l'essentiel de nos moyens.

L'objectif qui nous est fixé par le ministère est clair, parvenir au 5ème rang des nations.

Célébrer les Jeux

La montée en puissance des événements sur le Stade nautique olympique d'Ile-de-France nous a permis de nous préparer à l'accueil de ces Jeux.

En effet, ces deux olympiades ont été marquées par l'accueil sur le futur stade olympique à Vaires-sur-Marne de nombreux événements, de compétitions et de manifestations grand public, coordonnés par la cellule événementielle du siège. Une coupe du monde de Marathon, un championnat d'Europe de freestyle, deux coupes du monde de Sprint et de Slalom en 2023 valant Tests Events ont été organisés, de même qu'un événement loisir d'envergure : la Kayak paddle Marne. Pour chaque compétition, l'ambition a été de réussir, en plus des épreuves sportives, à attirer le grand public et les scolaires. Lors de la coupe du monde de slalom d'octobre 2023 ont ainsi été accueillis 7500 scolaires en trois jours sur 13 500 spectateurs, attestant de l'ancrage territorial du canoë kayak. Cette montée en puissance du Stade nautique olympique d'Ile-de-France se poursuivra au-delà des Jeux de 2024 : un championnat d'Europe de slalom est déjà programmé en 2025 et la FFCK candidate pour l'accueil d'une coupe du monde à Vaires-sur-Marne, en alternance une année sur deux, avec le stade d'eaux vives de Pau, sans oublier de valoriser tous nos autres sites de navigation qui continueront aussi à accueillir de grands événements internationaux.

Notre objectif est de faire de ces Jeux une fête pour toutes et tous. Plusieurs sites vont y concourir.

Les sites de célébration

- **Le site de Vaires-Sur-Marne** accueillera les épreuves Olympiques et Paralympiques et ne sera accessible qu'au public disposant de billets. Sur ce site, nous disposerons d'un espace pour promouvoir nos activités en direction du grand public venu assister aux Jeux.
- **La Maison des sports de pagaie** à Vaires-Sur-Marne, accessible aux titulaires de

billets, aux collaborateurs et aux athlètes sélectionnés sera notre espace institutionnel et accueillera la FIC et l'ECA, ainsi que nos partenaires. On y trouvera des espaces de travail pour les personnels du siège et des fédérations internationales et européennes, des espaces pour les athlètes sélectionnés, des espaces de rencontres pour les élus de la FFCK, des fédérations étrangères, des partenaires et élus locaux et enfin un espace de ralliement de la tribu avant et après les épreuves.

- **Le club 24 Family Zone à TORCY.** Cet espace labellisé Paris 2024, organisé en partenariat avec le club de Torcy, le CRIFCK, la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne, et la ville de Torcy, pourra accueillir les membres de la Tribu Oëka et les habitants de l'agglomération. Sa capacité d'accueil sera limitée et sur inscription. Cet espace festif permettra de retransmettre les épreuves sur écran géant, de célébrer nos athlètes et anciens olympiens, de se restaurer, d'organiser des spectacles et concerts ainsi que des initiations à nos sports de pagaie.

- Enfin, **le Club France au parc de la Villette à Paris**, mis en place par le CNOSF et le CPSF, pourra quant à lui accueillir le grand public. Nous y aurons un stand réalisé en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Architecture de Grenoble et y accueillerons la Tribu Oëka et le grand public. Nous organiserons aussi des initiations à nos activités sur le bassin de la Villette. Ce lieu sera le lieu de la célébration des athlètes de toutes les disciplines. Il sera accessible au grand public sur inscription. 40 000 personnes sont attendues par jour.



Les olympiades culturelles

Notre objectif était aussi de saisir l'opportunité de ces Jeux pour réveiller et partager notre histoire avec la Tribu Oëka et le grand public. Ces Jeux marqueront le centenaire des liens que nous avons noués avec l'olympisme puisque nous avons été discipline de démonstration pour la première fois aux Jeux de PARIS en 1924. Pour cela, plusieurs projets sont en cours :

- Une exposition réalisée en partenariat avec l'AIFCK et le Carré des Canotiers avec des visuels et des liens QR code vers un site internet avec davantage de contenus pour une expérience augmentée des Jeux. Cette exposition pourra être déclinée de façon adaptée à chaque site.
- Un livre collector sur nos 100 ans aux Jeux en co-édition avec Outdoor Editions.
- La construction d'un pavillon Archifolies réalisé avec l'Ecole Nationale d'Architecture de Grenoble et installé au parc de la Villette et qui constituera une vitrine pour notre fédération.



La billetterie

Nous avons tenté de formaliser l'expérience des Jeux que nous souhaitons pour l'ensemble de nos publics, licenciés, élus, athlètes, partenaires et défini un certain nombre de billets au regard de nos capacités financières.

Nous nous sommes adjoint le soutien d'une société spécialisée Seaters, pour gérer ces billets afin d'éviter les no-show.

Les premiers courriers d'invitation sont parvenus à leurs destinataires. Par la suite, ceux-ci recevront de notre prestataires Seaters les informations leur permettant de s'inscrire pour les épreuves auxquelles ils sont invités.

Le programme volontaire

Notre engagement dans le programme volontaire proposé par le COJOP nous a permis d'associer un certain nombre de nos bénévoles et officiels à l'organisation de ces Jeux.



EN CONCLUSION

Jamais mandat de Président n'aura eu à faire face à autant de défis. Les surmonter a été et sera l'œuvre de toutes et de tous. Nos projets étaient par ailleurs ambitieux et ont généré des transformations profondes de notre fédération.

Je tenais en forme de conclusion à toutes et tous vous remercier pour votre engagement et votre contribution, chacun à votre niveau à ces différents projets, élu.es, bénévoles, cadres techniques, juges et arbitres, commissions nationales, comités régionaux et départementaux.

Enfin, j'exprimerai tout particulièrement mes remerciements à Emmanuel Girard notre Secrétaire Général et à tous les membres du Bureau Exécutif, au Président du Conseil Fédéral Dominique Le Bellour, à notre DTN Ludovic Roye et notre Directrice de l'Administration Générale Alexandra Vigoureux, à la direction

technique avec Gianni Cappai et Pierre-Michel Crochet, à Elsa Molmy qui m'a assisté au cours de ces mandats, et à l'ensemble des collaborateurs du siège que je ne peux tous citer ici et avec lesquels j'ai beaucoup de plaisir à travailler.

Je termine ces quelques lignes qui retracent sans volonté d'exhaustivité nos réalisations au cours de ces deux olympiades, en ayant le sentiment d'avoir apporté ma pierre à l'édifice fédéral.

RAPPORT MORAL DU DTN



Ludovic ROYÉ
DTN de la FFCK

PROPOS INTRODUCTIFS

Ce rapport annuel a une saveur particulière ! Il sera probablement le dernier de 2 olympiades durant lesquelles Jean ZOUNGRANA, notre président, et l'exécutif fédéral m'ont fait confiance pour mettre en œuvre leur projet politique au service du canoë-kayak, des sports de pagaie et de notre fédération dans toutes ses dimensions.

2 olympiades, c'est 8 années d'une intensité extrême, dans les bons et les moins bons moments. Il est toujours utile de savoir d'où on vient pour savoir où on va. Le présent rapport sera l'occasion de retracer l'année 2023 dans son contexte de fin de parcours d'une belle aventure humaine et sportive.

L'année 2023 est celle qui précédera l'apothéose de l'année 2024 ! L'année terminale de ce projet fédéral ambitieux qui visait à transformer notre fédération afin qu'elle puisse faire face à son contexte, son environnement et leurs nombreux changements. Une année 2023 qui nous met sur de très bons rails pour livrer une saison 2024 extraordinaire à de nombreux titres !

C'est dans ce contexte que le présent rapport, sans avoir la prétention de l'exhaustivité, retrace les éléments saillants.

Une année qui positionne notre Equipe olympique et paralympique sur la trajectoire attendue pour faire des Jeux à la maison une grande réussite !

L'année 2023 a marqué la deuxième année de l'olympiade mais aussi, et déjà, l'année

d'obtention des premiers quotas olympiques et paralympiques. Cette particularité d'une olympiade de trois ans, dans un contexte national fortement focalisé sur la réussite des Jeux à la maison nous amène à accentuer une orientation engagée depuis déjà plusieurs années.

Il faut le dire : la FFCK n'a jamais eu autant de moyens pour préparer la réussite de ces Jeux olympiques et paralympiques à la maison en 2024 et c'est un grand signe de confiance des institutions dans notre projet et la manière de le mener ! Néanmoins, ces moyens attribués en très grande majorité (90%) par l'Etat et son opérateur l'Agence nationale du sport n'ont jamais été aussi concentrés sur les sportifs et embarcations identifiés, par leurs résultats formels, comme médaillables sur cette échéance portée par toute une Nation. C'est un changement culturel et stratégique que j'ai déjà eu l'occasion d'aborder à de nombreuses reprises. C'est un changement qui peut surtout créer des crispations et frustrations compréhensibles chez ceux qui n'ont pas réussi à démontrer sur 2023 leur potentiel pour 2024.

Nous rentrons aujourd'hui dans la dernière ligne droite vers Paris 2024. C'est le combat d'une Nation qui ambitionne de démontrer au monde qu'il faut compter sur elle ! C'est un combat qui nécessite que tous nos efforts, toute notre énergie et toute notre attention soient concentrés sur la réussite de nos sportifs et sportives lors de cette échéance. Comme je le disais dans mon rapport à l'AG de 2023, c'est le temps du choix pour chacun et chacune d'entre nous : construire ou détruire. Si la très grande majorité de notre communauté a bien compris que la réussite de Paris 2024 sera celle de toute une fédération, certains, certes minoritaires, continuent à faire passer les intérêts particuliers devant l'enjeu pour notre pays. Espérons que 2024 permettra de fédérer 100% de la communauté derrière l'équipe olympique et paralympique afin de pousser... pour qu'elle réussisse et réponde présente à ce grand rendez-vous !!!

Parlons sport et résultats maintenant !

En 2023, s'agissant de la relève, les principaux indicateurs 2022 restent constants en 2023.

En slalom, nos jeunes athlètes continuent à être très présents sur les différents podiums internationaux, positionnant la France dans le cercle des meilleures nations. Maintenir ces résultats demande de persévérer et de continuer l'effort pour que le système français poursuive sa trajectoire positive. L'enjeu principal sera de permettre aux plus jeunes de passer très rapidement le cap de l'équipe senior et surtout de ses podiums ! En sprint, les résultats confortent la nécessité de questionner les fondements de notre système. Les changements nécessaires sont si profonds qu'ils demanderont l'engagement de toutes et tous tout au long du parcours de formation du futur champion ou championne. Il peut paraître confortable de demander à l'autre de changer en lui attribuant l'exclusivité de la situation. Cette approche sera mortifère pour tout le monde. A l'inverse, avec une mobilisation de toutes les énergies, nous sommes capables de soulever des montagnes et de venir, en quelques olympiades, combattre les meilleures nations.

Au niveau des équipes de France Senior, les championnats du monde 2023 ont été un point de bascule vers la préparation terminale des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ! Ces championnats du monde furent synonymes d'obtention des quotas pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Nous revenons de ce moment fondateur avec :

- 4 quotas en slalom sur les 4 possibles, permettant à la France de concourir en Kayak homme slalom et cross, Kayak dame slalom et cross, canoe homme slalom et canoe dame slalom ;
- 2 quotas (4 athlètes) en sprint, permettant à la France de concourir dès à présent sur 4 épreuves (C2 homme 500m, C1 homme 1000m, K2 dame 500m et K1 dame 500m) en dehors des quotas pays hôte encore à notre disposition (en kayak homme et canoë dame) ;
- 2 quotas en paracanoë, permettant à la France de concourir en KL3 dame, et KL1 homme, restant encore 2 quotas pays hôte (en VL dame et VL homme).

Fort de ces résultats, le dernier trimestre 2023 a permis d'affiner notre stratégie de préparation olympique et paralympique sur chacune des disciplines. Ce fut également une période de choix afin de préparer sans regret cette dernière ligne droite.

En sprint, nous passons donc d'une organisation par discipline (avec un entraîneur national référent par catégorie) à une organisation par projet, à savoir :

1. Préparation des athlètes ayant obtenu un quota ;
2. Préparation des athlètes en collectif France sur les structures d'entraînements de la FFCK ;
3. Préparation de la Relève pour 2028 et 2032.

Compte tenu du nombre d'athlètes, nous avons ajusté notre organisation et notamment les rôles et missions aux besoins de la stratégie :

- Le projet olympique est mené par le directeur de performance adjoint et un entraîneur national (celui des canoës hommes, meilleure performance du mondial) – ces deux entraîneurs accompagnent dorénavant les 2 embarcations ayant ramené le quota olympique à la France ;
- Les deux autres projets sont maintenant portés par 2 entraîneurs nationaux à temps complet et d'un entraîneur national contractualisé 110j que je remercie pour son engagement à nos côtés. Ils ont la charge de l'entraînement quotidien sur leur structure d'entraînement de rattachement.

En Paracanoë, les revues de la saison 2023 nous ont conduit à faire évoluer l'équipe d'encadrement afin de répondre aux besoins de préparation des athlètes et transformer l'argent en Or. Nous revenons en effet de Duisbourg avec deux médailles qui augurent de belles perspectives pour 2024. Nous revenons aussi avec des résultats prometteurs sur 3 autres épreuves qui ouvrent des perspectives intéressantes de médailles nouvelles aux Jeux paralympiques.

Le projet paralympique se concentre donc sur la préparation du collectif France de 5 embarcations avec une adéquation « moyens-potentiel d'or ». Je remercie le collectif d'entraîneurs qui ont su construire une véritable dynamique collective qui permet aux individus de se transcender au sein de l'équipe. L'énergie générée et déployée nous permettra de voir encore plus haut en 2024.

En slalom, les 4 premiers sélectionnés Olympiques ont été désignés et validés par le bureau exécutif du CNOSF. Les bons résultats au Championnat du Monde 2023 pour le slalom nous invitent à avoir de bons espoirs de médailles et de victoires en 2024. Au regard de cette grande densité, le comité de sélection a eu une tâche ardue. Choisir, c'est renoncer... et renoncer, c'est dur... 2024 devra nous permettre d'aller chercher les 2 quotas supplémentaires encore accessibles en kayak cross. Soyons-en certains, les prochains bateaux identifiés par le comité de sélection pour participer aux épreuves de kayak cross auront la capacité de faire résonner la marseillaise début août 2024 !

En parallèle de l'équipe olympique slalom, notre organisation se structure autour du collectif France pour préparer la recherche de quotas 2024 et les jeux 2028 et 2032. Ce collectif s'organise sur 3 niveaux qui cohabiteront ensemble dans cette dernière année olympique :

1. Préparation sur 9 mois des athlètes sélectionnés olympiques, accompagnés de 4 entraîneurs olympiques ;
2. Préparation des athlètes en collectif France en vue des TQO de kayak Cross et en vue de la mise en place d'un mode d'encadrement catégoriel ;
3. Préparation de la Relève pour 2028 et 2032.

Sur cette année clé de l'olympiade, nous vivons de plein fouet la logique de la haute performance induite par un engagement complet dans un parcours sélectif. Malheureusement, tous n'atteignent pas leur ambition, leur rêve... et c'est frustrant. Néanmoins, la frustration individuelle peut trouver une ressource positive

en se transcendant dans la réussite collective de notre pays, de notre fédération lors de ces Jeux olympiques et paralympiques en France.

Notre stratégie d'accompagnement renforcé des équipes préparant ces Jeux olympiques et paralympiques uniques est assumée et portée par l'Etat. Si la préparation de cette échéance terminale est volontairement élitiste, l'accompagnement socio-professionnel est lui transversal, ouvert à toutes celles et ceux qui y accèdent par leur statut de sportif ou sportive de haut niveau. A ce titre, comme j'ai pu le partager à nos différentes instances statutaires, la situation de nos athlètes n'a jamais été aussi bonne, bien que différentes les unes des autres. Le travail réalisé par notre cellule Accompagnement socio-pro en lien avec le service adhoc à l'Agence nationale du sport et dans les Maisons régionales de la performance ont permis cette élévation de la situation de nos athlètes et nous pouvons nous en réjouir et nous en féliciter collectivement.

Toutes nos disciplines participent au rayonnement de notre fédération et de la France sur la scène internationale et l'année 2023 l'a encore démontrée

La Fédération dispose de 3 disciplines reconnues de haut niveau par l'Etat et portent en son nom propre les autres disciplines sur la scène internationale. Cet élément est un levier fort de la présence de la FFCK au sein de l'European canoe association (ECA) et de l'International canoe federation (ICF). C'est un élément fondateur du projet fédéral que la fédération met en œuvre dorénavant en place quasi exclusivement avec ses propres moyens qui ne sont pas illimités.

Et c'est un pari gagnant ! Les disciplines non olympiques ont porté haut nos couleurs sur cette année 2023 !

La descente

L'équipe de France de descente se maintient au plus haut niveau depuis de nombreuses années. Après le championnat du monde de Treignac en 2022 où l'équipe de France a obtenu des résultats historiques, l'équipe devait

poursuivre dans la même dynamique avec un rajeunissement marqué des sportifs. L'équipe de France de DESCENTE avait un double objectif pour l'année 2023 avec le championnat d'Europe classique à Skopje (MDK) et le championnat du monde sprint à Augsburg (ALL).

Sur le sprint très technique du bassin d'Augsbourg, la jeunesse a justement su saisir sa chance en remportant plusieurs titres mondiaux. En effet, les jeunes céistes Charles Ferrion et Laura Fontaine sont montés sur la plus haute marche du podium en canoë mono place et le duo Elsa Gaubert et Margot Béziat s'est également brillamment illustré.

Sur la distance classique, l'expérience était semble-t-il nécessaire pour remporter les titres Européens sur la rivière Vadar à Skopje. Théo Viens s'adjuge deux titres, l'un en canoë monoplace et le second en canoë bi-place associé à Nicolas Sauter. En kayak homme, Maxence Barouh en très grande forme sur cette distance a conjuré le sort et est monté sur la 1ère marche du podium.

Fort de ces résultats, cette équipe remporte encore une fois le titre de meilleure nation 2023 et je tiens à féliciter les sportifs et l'encadrement qui ont permis de porter au plus haut les couleurs de la France et de notre fédération au cours de cette saison.

Coté relève, le championnat du monde U18 et U23 se déroulait à Roudnice (CZE). Malgré une domination écrasante de l'équipe tchèque, nos jeunes français ont pu se confronter au niveau international. Dans la catégorie U18, la France remporte 5 médailles individuelles dont 1 d'or en canoë dame avec Eve Vitali-Guilbert.

Pour la catégorie U23, la paire Roussin / Roussin en canoë biplace et Charles Ferrion en canoë remportent le titre en sprint et Laura Fontaine obtient une deuxième place en retrouvant une belle énergie le jour de la finale malgré la fatigue d'une saison internationale interminable.

Nous pouvons saluer le formidable événement porté par Robert Knebel et toute son

équipe qui nous ont proposé une qualité d'organisation de course remarquable associée à une ambiance très « Friendly » qui a bousculé quelque peu les codes de l'ICF. Cette équipe nous a démontré qu'avec beaucoup de créativité et d'énergie, il était possible de faire un très grand événement qui marquera vraisemblablement nos jeunes compétiteurs.



Le kayak polo

Un des points forts de l'aventure sportive en cours est la dimension « projet de performance partagé ». Il était relativement facile de s'appuyer sur l'évènement des championnats du monde à la maison comme objectif évident et extrêmement motivant pour les athlètes. Mais le projet est aussi parti d'un bilan partagé avec les athlètes et le staff en 2019 après les Europes au Portugal, puis s'est appuyé sur une stratégie sportive construite avec un staff d'entraîneurs en grande partie renouvelé (collectif France, mode de sélection, programme d'action...), avec une vision à 3 ans vers un objectif ambitieux. Objectif qui faisait naturellement rêver les athlètes et le staff.

Un pilier de la stratégie sportive a été de

mettre en place pour chaque catégorie un collectif France, à savoir un collectif de 16 joueurs.euses en début de saison pour arriver au fur et à mesure de la saison à une équipe de France à 8-9 joueurs.euses pour l'échéance terminale. Lorsque nous avons organisé les premières actions de stage avec les 4 collectifs réunis, soit 64 athlètes, la notion de collectif France a pris tout son sens, la dynamique était lancée. Ça a été une vraie force.

L'expertise des entraîneurs et l'énergie qu'ils ont déployées pour la construction de leur projet de jeu, la préparation et la conduite de toutes les actions (détectations, stages, tournois, échéances terminales...) et l'accompagnement quasi quotidien des athlètes ont été absolument remarquables. Mais, en plus de leur expertise, le travail en équipe a été une vraie force... même si ça n'a pas toujours été chose facile à manager pour maintenir la cohérence d'ensemble et tenir la ligne fixée dans ce projet.

Pour bien s'occuper de toute cette joyeuse troupe, il était nécessaire d'élargir le staff pour accompagner les entraîneurs, un staff de soutien comme on dit. En réalité un pilier de plus dans la stratégie ! Nous avons eu l'aide de 2 kinés, 1 ostéo, 1 préparateur mental, 1 caméraman (drone man), 1 préparateur physique, 1 logisticien et 3 chefs cuisto. Un réel soutien aux entraîneurs et aux athlètes ! Je tiens aussi à rappeler que le staff a été composé exclusivement de bénévoles engagés. C'est une grande force, une détermination sans faille, malgré les limites évidentes à cet engagement.

Les 4 finales et les 2 titres pour les U21 garçons et les seniors dames aux championnats d'Europe 2021 en Italie, nous ont conforté dans la stratégie et notre projet de perf 2022. L'aventure de la traversée de l'atlantique pour les jeux mondiaux 2022 aux USA restera un moment fort de cette aventure ! Au final, l'argent pour les garçons et l'or pour les filles sont un incroyable résultat. La déception des mondiaux à la maison en a été d'autant plus grande... sans parler du scénario de la finale dames ! La saison 2023 aura peut-être été une transition pour les futures échéances

mondiales. Les résultats des Europes en Allemagne resteront une grande frustration au regard du potentiel des 4 équipes de France.

Un grand merci au manager Antoine Ducouret qui a souhaité se recentrer sur sa région et sa mission de CTR. L'aventure humaine aura été une grande réussite.

Le freestyle :

Depuis les mondiaux de Nantahala 2013 aux USA, l'Equipe de France a toujours réussi à rester entre la 2ème et la 4ème place mondiale. Un Championnat du Monde est organisé toutes les années impaires, alternativement avec un Championnat d'Europe les années paires. Cette discipline est dominée depuis des décennies par les Américains et en particulier sur les événements avec des spots sur « vagues » plutôt que sur des « rouleaux ». En effet, les européens n'ont pas véritablement de « vagues » hors période de crue, sur lesquelles ils peuvent naviguer régulièrement et organiser des compétitions.

Seuls Tom DOLLE et anciennement Thomas DUMOULIN avaient cette capacité à pouvoir rivaliser sur des spots à vagues dû fait de leur expérience de Drop trotter dans leur pratique régulière. Associé aux deux autres piliers de l'Equipe de France Sebastien DEVRED et Marlène DEVILLEZ, ainsi que quelques bons céistes français, l'Equipe de France de freestyle a toujours réussi à se hisser parmi les toutes meilleures nations avec les Anglais et les Espagnols.

Grace à ces sportifs, le freestyle a pu devenir une discipline de haut niveau ministérielle en 2023 !

Cela va permettre à la discipline et surtout à ces leaders de s'investir plus pour obtenir des médailles dans le futur. Néanmoins, le bilan sportif des dernières années ne doit pas nous endormir et nous voiler la face sur les efforts à mener pour maintenir vivace une filière de formation pour l'avenir. Sur les quatre leaders de l'Equipe de France, trois ont mis fin à leur carrière et la relève n'est pas à ce jour au rendez-vous. Le freestyle français doit profiter de ce nouveau statut temporaire pour booster la

relève et se maintenir dans le top 4 mondial.

La nouvelle commission nationale freestyle est visiblement déterminée à relever le défi. L'objectif prioritaire de l'olympiade se résume donc à un développement des clubs et des jeunes par 3 critères obligatoires associés ; c'est-à-dire avoir :

1. Un club (pratiquant le freestyle)
2. Un spot (à proximité)
3. Une université (proche)

A vos projets !

L'ocean racing :

Avant 2013 et la tenue des premiers championnats du monde de l'ère ICF, le championnat du Monde était autoproclamé par les Américains à Hawaï sur la célèbre Molokaï. Dorénavant, chaque saison, tous les meilleurs pagayeurs du monde se retrouvent sur l'unique championnat du Monde officiel, celui de la FIC. Et les destinations exotiques et variées se sont succédé avec Tahiti en 2015, Hong Kong en 2017, Quiberon en 2019, Lanzarote en 2021, Portugal en 2022 et l'Australie en 2023. Depuis 2022, le championnat du monde se tient tous les ans.

Cette course a la particularité d'être ouverte à tous. Une coquetterie permise par l'essence de la discipline qui se déroule en espace totalement ouvert. Aussi, les compétiteurs peuvent se retrouver sur des lignes de départ, en multiples vagues de pagayeurs avec plus de 700 participants ! Reste à chacun de juger s'il est en mesure de tenir la mer et l'effort car le format d'un mondial, c'est minimum 25km.

Pour la France, si les débuts à l'international ont été timides (aucune médaille en 2013), la suite est plus glorieuse avec 6 médailles d'argent et 3 de bronze, la France n'est plus jamais revenue bredouille et a terminé à chaque fois dans le TOP 5 du classement par nation :

2015 : HENOT Hector vice-champion du Monde U18M

2017 : HENOT Hector vice-champion du

Monde U18M / MARIE SAINTES Laury vice-championne du Monde U23W / HENOT Valentin médaille de bronze U23M

2019 : HENOT Hector vice-champion du monde U23M / DEWASTE Claire médaille de bronze U18W

2021 : DEWASTE Claire vice-championne du Monde U18W / DOUX Victor médaillé de bronze OPEN M

2022 : LANEÉ Marin vice-champion du Monde U18M

Néanmoins, ce bilan flatteur laissait un goût d'inachevé... Aucune médaille d'or ; ça doit être notre objectif ! Il faut dire qu'en ocean racing, les 2 nations phares citées précédemment sont insatiables et ne laissent que des miettes d'or au reste du monde. Il aura fallu attendre l'édition de 2023 en Australie, pour qu'enfin, la France brise le plafond de verre et remporte son premier titre mondial avec Mathis ROUDAUT en U18M. Une consécration pour le jeune breton qui partage le podium avec un australien et un sud af', tout un symbole. Ce résultat historique pour le collectif bleu blanc rouge a démontré que nos meilleurs pagayeurs peuvent un jour bousculer la hiérarchie mondiale établie depuis les débuts de la discipline. Un exemple qui peut tous nous inspirer !

RDV en 2024 à Madeira et en 2025 en Afrique du Sud ! Maintenant, les frenchies savent qu'ils peuvent gagner !

Le Marathon :

Le marathon est une épreuve qui réunit à la fois le grand public et des sportifs de très haut-niveau. Ainsi en France, chaque année, les passionnés de marathon se retrouvent sur les championnats de France et sur des événements de masse réunissant des milliers de pratiquants embarqués sur des kayaks, des canoës, des SUP, des C9, etc. Tel est le cas pour le marathon international des Gorges de l'Ardèche, la Dordogne intégrale ou les traversées de Lyon et Paris.

Au niveau international, le marathon est une épreuve de référence du canoë-kayak avec

des rendez-vous mythiques en Hollande (Amsterdam Waterland), en Afrique du Sud (Fish River et Dusy), en Argentine (Rio Negro) ou bien encore avec l'ultra populaire descente de la Sella en Espagne remportée ces deux dernières années par Quentin URBAN et Jérémie CANDY (doubles champions du Monde et triples champions d'Europe). Le marathon est une épreuve inscrite au programme officiel des World Games et chaque année, dans les catégories Juniors, U23 et Senior, une quarantaine de nations participent au championnat du Monde.

Le programme des championnats d'Europe et du Monde de marathon a vu apparaître ces dernières années de nouvelles épreuves. Ainsi, des titres sont délivrés sur la « short race », course très spectaculaire d'environ 3,5km comprenant 2 portages. Les courses Paracanoë font également leur apparition au programme des championnats internationaux. Le succès du marathon est également visible auprès du grand public. Ainsi la retransmission des championnats du Monde de marathon réalise régulièrement la deuxième meilleure audience juste derrière le mondial de sprint. L'équipe de France de marathon qui se déplace sur les compétitions de référence est composée d'une douzaine de sportifs issus de nos clubs de course en ligne ou d'ocean-racing. De tout temps, la France a été présente parmi les nations médaillées aux championnats du Monde de marathon, c'est encore le cas actuellement dans plusieurs catégories !

Bravo à nos meilleurs sportifs et sportives, bravo aussi aux plus jeunes qui poussent et qui viennent régulièrement prendre la suite de leurs aînés ! Rendez-vous est donné à l'équipe de France 2024 pour le championnat d'Europe en juillet à Poznan (Pologne) et pour le championnat du Monde en septembre à Metkovic (Croatie). »

Le Va'a :

Une activité conviviale, fédératrice et formatrice qui se développe d'année en année, montrant une montée en puissance sur le territoire. De la pratique loisir à la compétition, tous les publics sont concernés et peuvent s'adonner au plaisir de la glisse sur le littoral

comme en plan d'eau intérieur, du monoplace à l'équipage (V3, V6, V12). L'intérêt pour la discipline et la mobilisation de ses pratiquants en font une activité en pleine croissance que ce soit sur l'eau avec de nombreuses initiatives de regroupement et de partage (les paquets V1/V6 dans le sud, les échanges interclubs dans le sud-ouest, les rassemblements ciblés pratique féminine et enfin la pratique sur plan d'eau intérieur, lac de Guerlédan en Bretagne) ou aussi au sein de la commission, avec la reprise de contact entre la FFCK et la FIV sur le volet performance de la discipline.

Récemment, les championnats du Monde de Va'a vitesse 2022 en Angleterre ont ouvert le compteur des médailles avec une belle 3ème place pour la V6 1500m et 2ème place pour la V1 Master 50 500m puis en 2023, lors des Mondiaux de Va'a longue distance au Samoa, ce fut une superbe médaille d'or en V1 dame Elite qui a concrétisé ce championnat.

Il se dessine une volonté affichée de se tourner vers l'extérieur et de favoriser les échanges. Nos pratiquants s'exportent aussi sur de nombreuses courses internationales comme l'Hawaiki nui, Te Aito, Viper race, etc. et sont performants !

L'activité développe aussi son volet formation de cadres et formation de juges afin de structurer son développement et accueillir ainsi un public jeune avec un accompagnement de qualité.

Les rassemblements et stages sont nombreux sur tout le territoire montrant ainsi un nouvel essor pour la discipline.

Le Dragon Boat :

Le dragon boat arrive en France au début des années 2000. Le premier événement marquant fût l'organisation des championnats des clubs à Gérardmer en 2007 cinq clubs français participent à cet événement. Dès 2006, la France présente une équipe sur les différents championnats d'Europe ou du Monde à Kaochsiung (TWA). Nous sommes une nation émergente dans cette discipline qui draine les foules sur d'autres continents. Elle est aussi l'expression d'une forte volonté politique de

la FFCK de penser sports de pagaie et de développer toutes nos activités.

Nos résultats depuis plusieurs doivent nous encourager à persévérer dans cette voie.

En 2006 aux championnats du Monde à Kaochsiung (TWA), médaille de bronze en DB20 Hommes sur 2000m.

En 2018 aux championnats du Monde d'Atlanta (USA) :

- 2 médailles d'argent en DB10 Mixte sur 200m et 500m
- 1 médailles de bronze en DB10 Mixte sur 2000m

En 2019 aux championnats d'Europe à Moscou (RUS) :

- 3 médailles d'argent en DB10 Mixte sur 200, 500 et 2000m

Et aux championnats du Monde à Pattaya (THA) :

- 5ème en DB10 sur 500m

Pas de compétition en 2020 et 2021 (COVID)

En 2022 Championnats du Monde à Racice (TCH) :

- 6ème en DB10 sur 500m

Le DB poursuit également son développement en tant qu'animation sportive nationale. La Commission Nationale d'Activité a mis en place une animation nationale avec en point d'orgue le championnat de France à l'automne de chaque année et depuis deux ans l'organisation d'une Coupe de France en indoor sur machine type Dragon. Le Dragon Boat est également l'activité référente de la FFCK SP pour le sport Santé avec les Dragon ladies



RÉSULTATS 2023

SLALOM

Equipe seniors

Championnats du monde seniors : 3 médailles individuelles et 2 par équipe

Slalom :

- Nicolas Gestin : médaille argent
- C1H : champion du monde par équipe
- K1H : 3ème par équipe

Kayak cross :

- Camille Prigent : médaille argent
- Boris Neveu : médaille argent

Coupe du monde : 7 médailles

Slalom :

- Angèle Hug : 2ème à Augsburg
- Jules Bernardet : 3ème à Prague
- Titouan Castryck : 1er à Vaires -Sur-Marne

Kayak cross :

- Benjamin Renia : 1er à Augsburg
- Titouan Castryck : 3ème à Prague
- Anatole Delassus : 2ème à Tacen et 3ème à Seu de Urgell
- Boris Neveu : 1er à Vaires-Sur-Marne

Equipe Relève

Championnat du Monde U18 / U23 : France 4 médailles d'or, 8 d'argent et 3 de bronze

Slalom :

- 1er Léo Vuitton, 2ème Anatole Delassus, 3ème Titouan Castryck en K1H U23
- Jules Bernardet : 1er C1H U23
- Coline Charel : 3ème Kayak Dames U23
- Martin Cornu : 2ème en C1H et K1H U18

Kayak cross :

- Angèle Hug : 2ème
- Nina Pesce-Roué : 2ème
- Martin Cornu : 2ème

Championnats d'Europe : 5 titres, 4 médailles d'argent et 4 de bronze

- Equipes : 2ème C1H U18

Individuel slalom

- Martin Cornu : 1er K1H U18
- Léo Vuitton : 3ème K1H U23
- Elouan Debliquy : 2ème C1H U18
- Yohann Sénéchault : 1er C1H U23
- Dorine Delassus 3ème C1D U23

Kayak Cross

- KH U18: 3- Martin CORNU (FRA - Lannion)
- vKH U23: 1- Anatole DELASSUS (FRA - Pau)/
- 3- Vincent DELAHAYE (FRA - Torcy)
- KD U23: 1- Doriane DELASSUS (FRA - Pau)

SPRINT

Pour les seniors :

• Wcup 1 Szeged (HUN) du 11 au 14 mai 2023 : 15 bateaux engagés 1 FA (C1H 500 3ème Loïc Léonard) et 10 FB

• Wcup 2 Poznan (POL) du 26 au 28 mai 2023 : 2 bateaux engagés, 2 FA (C1H 1000 8ème Adrien Bart et C2H 500 9ème Loïc Léonard et Adrien Bart)

• Wcup 3 Vaires-sur-Marne du 30/08 au 1/09 : 15 bateaux engagés, 10 FA, 1 médaille d'argent : Adrien Bart 2ème C1H 1000m

• Jeux Européens Krakow (POL) du 21 au 24 juin 2023 : 9 bateaux engagés 4 FA (C1D 200 7ème Eugénie Dorange, C2D 500 7ème , K2D 500 7 et C1H 500 9) et 5 FB

• Championnats du monde Duisburg (GER) du 23 au 27 août 2023 : 14 bateaux engagés, 2 FA sur distances olympiques (K2D 500 5ème Manon Hostens et Vanina Paoletti et C2H 500 4ème Loïc Léonard et Adrien Bart) et 8 FB dont 6 sur distances olympiques, soit 2 quotas : K2D 500 et C2H 500.

Pour les U18 :

• Championnats du monde Auronzo (ITA) : 2 FA dist oly (C1H et C1D), 1 médaille de bronze : Tom Derrey 3ème C1H 5000m

• Championnats d'Europe Montemor O' Velho (POR) : 3 FA sur dist oly (C1D, C2D et C1H)

Pour les U23 :

• Championnats du monde Auronzo (ITA) : pas de FA dist oly

• Championnats d'Europe Montemor O' Velho (POR) : 3 FA dist oly (K1H, K4D et C1H)

PARACANOË

Coupe du Monde Paracanoë Szeged mai 2023

• Médaille d'or : Nélia BARBOSA KL3F / Rémy BOULLE KL1H

Championnat d'Europe Paracanoë Montemor juillet 2023

• Médaille d'argent : Rémy BOULLE KL1H

Championnat du Monde Paracanoë Duisbourg août 2023

• Médaille d'argent : Nélia BARBOSA KL3F / Rémy BOULLE KL1H

Coupe du Monde Paracanoë Vaires sur Marne septembre 2023

• Médaille d'argent : Nélia BARBOSA KL3F
• Médaille de bronze : Rémy BOULLE KL1H

DESCENTE

championnat du monde senior

K1 femme	Vinet		argent	
K1 homme	Barone			bronze
C1D	Fontaine	or		
C1H	Ferrion	or		
C2D	Gaubert / Beziat	or		
C2H	Trou-bady / Moret			bronze
C2H	Sauteur / Viens		argent	

Descente championnat du Monde U23 Sprint

C1H	Ferrion	or		
C1D	Fontaine		argent	
C2H	Roussin/ Roussin	or		

Classique

C1H	Ferrion		argent	
K1H	Reboul		argent	
C2H	Roussin/ Roussin		argent	

Championnat du Monde U18

Sprint

K1D	Pradalier Noa		argent	
K1D	Vitali_Gilbert			bronze
K1H	Durracq Axel		argent	
C1D	Vitali_Gilbert	or		
C1D	Gireaud Mélody			bronze

KAYAK POLO

Championnat d'Europe

• Médaille de Bronze kayak femme senior

FREESTYLE

Championnat du Monde :

• Médaille de Bronze : Tom Dolle

MARATHON

Vice champion du Monde : K2 Marathon Jérémy Candy Quentin Urban

OCEAN RACING

Championnat du Monde U18 :

• Champion du monde Mathis Roudaut

WAVE SKI

Championnats d'Europe Waveski Surfing

OPEN H :

• 2° Nathan LE BARS - France
• 3° Maxime GABORIT - France

OPEN D :

• 1° Océane LUCAS - France
• 2° Esther DEBRAY - France
• 3° Lou PETER - France

JUNIOR :

• 1° Lou PETER - France
• 2° Firmin RIALLAND - France
• 3° Esther DEBRAY - France

Championnats d'Europe kayak surf (Fédération internationale de surf)

OPEN H IC :

• 2° Pablo ARROUAYS - France
• 3° Cyril SAMSON - France

OPEN D IC :

• 1° Marie TESSIER - France

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE FÉDÉRATION, SON ACTION ET SA COMMUNAUTÉ!

La communication de la Fédération a évolué sur différents axes structurants depuis 2017, notamment : la charte graphique, les outils de diffusion de La La communication de la Fédération a évolué sur différents axes structurants depuis 2017, notamment : la charte graphique, les outils de diffusion de contenus vidéo et la communication en ligne, qui a connu un essor important. La fédération a également décidé de s'adjoindre les services d'une attachée de presse depuis 2021. Ces évolutions nous ont permis de continuer progressivement notre évolution en la matière.

Une transition engagée dès 2017

S'agissant de l'identité visuelle de notre fédération...

En 2018, la FFCK a fait évoluer son logo de 2014 et s'est doté d'un nouveau logo en adéquation avec son changement de dénomination :



En 2019, la charte graphique est étoffée avec le cadrage plus précis de l'utilisation du logo de la FFCK par les comités d'organisation des championnats de France notamment.

En 2022, la charte graphique de la FFCK est approfondie en mettant en avant les valeurs et les origines du canoë kayak, ainsi qu'en créant les pictogrammes des différentes disciplines par ailleurs retravaillés afin d'aller en ce sens. De plus, les différents univers voient le jour : institutionnel, performance, loisirs et éducation, accompagné de leurs outils bureautiques permettant à chacun d'avoir sa propre identité tout en restant dans l'esprit et le respect de l'institution fédérale. Enfin, la charte graphique de 2022 intègre également La Tribu qui est dotée d'une nouvelle identité graphique depuis 2021 et de sa mascotte Talulah.

S'agissant de la présence de nos disciplines sur les plateformes vidéo...

En 2020, la plateforme SportAll et la FFCK se sont associées afin de développer un canal de diffusion des vidéos de la fédération, et des compétitions en live ainsi qu'en replay.

En 2022, les comptes Dailymotion (créé en 2016) et YouTube (créé en 2018) sont supprimés afin de permettre à la fédération de ne disposer que d'une seule plateforme de diffusion de contenu vidéo, sa webapp créée en lien avec SportAll : canoekayakfrance.tv.

Outre SportAll, la fédération a renforcé les liens avec Sport en France (chaîne de diffusion du CNOSF) et La chaîne l'Equipe (diffusion des coupes du monde slalom afin de proposer du contenu actualisé, complet, varié et de qualité aux amateurs des sports de pagaie.

S'agissant de notre présence sur les réseaux sociaux...

En 2018, la FFCK était présente sur trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Instagram et cumulait 24 200 abonnés (en dehors des pages par disciplines). Aujourd'hui elle possède deux pages Facebook, un compte Instagram, un compte X (anciennement Twitter) et une page LinkedIn et cumule 44 220 abonnés.

Notre présence sur les réseaux sociaux nous permet de toucher un grand nombre de pratiquant.e.s mais aussi de non-pratiquant.e.s et d'augmenter la visibilité de nos communications et plus largement du canoë kayak et des sports de pagaie.

S'agissant des relations presse...

Depuis 2021, la FFCK travaille avec une attachée de presse indépendante pour le suivi des disciplines olympiques et paralympiques, en vue de renforcer le relais des performances des athlètes dans la presse. Ce choix nous permet dorénavant de bénéficier d'une réelle montée en puissance de notre présence sur les différents supports de presse avec notamment davantage de passages télévisés et de tournages à Vaires-sur-Marne.

2023, une année riche qui nous ouvre les portes de paris 2024 !

En mai 2023, après 6 mois de travail en collaboration avec une agence de communication spécialisée dans le secteur du sport, la nouvelle identité graphique de « La Tribu » désormais nommé « OËKA – La Tribu des Sports de Pagaie » est révélée au grand public via nos réseaux sociaux et une newsletter dédiée. Cette nouvelle Tribu a vocation à rassembler toutes et tous les sympathisants des sports de pagaies et soutenir l'ensemble des championnes et champions de toutes nos disciplines.



La fédération a profité de l'organisation des Coupes du Monde Sprint & Paracanoë (fin août) & Slalom (début octobre) avec, notamment, la réalisation des éléments suivants :

- Logo Vaires-sur-Marne 2023 & un logo spécifique à chaque compétition,
- Affiches & flyers,
- Autocollants,
- L'habillage du site & la signalétique,
- Teaser vidéo (un par compétition, réalisés par un prestataire),
- Communication sur les réseaux sociaux fédéraux (principalement durant la compétition),
- Communication autour des équipes de France et leurs performances durant la compétition,
- Accueil de la presse (en liaison avec une attachée de presse externe),
- Animations autour d'OËKA (lettrage « allez les bleu.e.s ; silhouette OËKA...).

La cellule communication a également assuré la couverture de la saison internationale des équipes de France quasi exclusivement sur nos réseaux sociaux. 31 compétitions internationales ont été couvertes sur l'année 2023 dont 27 à distance.

Les 2 coupes du monde à Vaires-sur-Marne ont été couvertes sur site avec l'appui de l'attachée de presse de la FFCK, et d'un vidéaste et d'une équipe de photographes bénévoles. Un correspondant fédéral était présent au Championnat du Monde Sprint & Paracanoë et au Championnat du Monde Slalom pour couvrir l'obtention des quotas pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Si nous devons résumer l'activité relation presse, ce serait de la manière suivante :

Réactualisation de fichiers presse qualifiés CK régional et national : mise à jour régulière sur la saison

Accréditations et lien opérations médias sur les événements organisés à Vaires sur Marne (relance, etc.)

Surveillance des retombées pour suivre les déclarations des sportifs, et relayer aussi en interne sur groupe WhatsApp

Réactualisation et réalisation des bios des membres des équipes de France et au fur et à mesure (en lien avec eux)

Organisation d'interviews, points presse et reportages à Vaires sur Marne avec certains athlètes et encadrement

Accompagnement et conseils membres équipes de France

Mise en place d'un kit presse médias avec toutes les infos avec mise à disposition des infos régulièrement [ici](#)

Lien au quotidien pour toutes les sollicitations entrantes ou sortantes pour les membres des 3 équipes de France

Lien avec CPSF et CNOSF pour relations presse et outils com (shooting photo / Panini) + lien Ministère sports & PARIS 2024 + site Vaires sur Marne

Réalisation de communiqués quotidiens en amont et pendant les compétitions phares internationales (envoi de 56 CP (67 en 2022) vs les 40 initialement prévus

Présence sur les deux Championnats du monde qualificatifs pour les JOP

Lien avec diffuseurs TV

Et pour 2024, année exceptionnelle par définition !

En 2024, la mobilisation d'OËKA sera essentielle autour des athlètes qui participeront aux Jeux Olympiques et Paralympiques ; la déclinaison 24 d'OËKA permettra aux membres de la Tribu d'afficher leur soutien aux équipes de France. Une campagne de communication (principalement sur les réseaux sociaux) spécifique en collaboration avec les athlètes du collectif France sera réalisée. La newsletter OËKA et territoires a vu le jour en début d'année et sa publication est planifiée jusqu'en septembre. Une campagne de soutien des athlètes et de partage d'expériences avant et durant les Jeux est également prévue sur nos réseaux sociaux. La couverture de la saison internationale à distance a été planifiée pour toutes les disciplines, olympiques ET non olympiques.

ACCUEILLIR DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX POUR ASSEoir LA PLACE DE LA FRANCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE EN DONNANT ÉGALEMENT L'OPPORTUNITÉ À NOS ATHLÈTES DE BRILLER À LA MAISON !

Comme le savez, la stratégie événementielle a été un levier important de la politique de transformation de notre fédération : organiser des événements partout sur tout le territoire et pour toutes les disciplines ! Le suivi événementiel de la FFCK a ainsi connu deux phases distinctes :

- La période 2017-2020 avec la poursuite de l'accompagnement par le siège des compétitions nationales et internationales sur l'ensemble du territoire national, et la montée en charge progressive du site de Vaires-sur-Marne,
- Depuis 2021 avec la mise en place d'une cellule événementielle sur le site de Vaires (stade nautique olympique d'Ile-de-France).

Période 2017 à 2020, le lancement de cette stratégie élargie !

Sur cette période, le siège a continué à accompagner les comités d'organisation des compétitions internationales organisées sur le territoire national, notamment :

2017 :

- Championnat du monde slalom/descente à Pau,
- Championnats d'Europe Kayak-Polo St Omer,
- Coupe du monde océan racing à Brest.

2019 :

- Championnat du Monde océan racing à St Pierre de Quiberon,
- Championnat d'Europe slalom à Pau,
- Championnat d'Europe waveski aux Sables d'Olonne,
- Coupe du Monde descente à Treignac,
- Championnat d'Europe marathon à Decize.

2020 :

- Coupe du monde de slalom à Pau.

La période a également été marquée par la montée en puissance de l'activité événementielle

sur le Stade nautique olympique d'Ile-de-France à Vaires-sur-Marne, avec notamment :

- **A partir de 2018 :** l'organisation de 4 à 5 opens course en ligne/sprint par an,
- **En 2019 :** l'organisation des Dragon ladies days.

Période 2021 à 2024, se préparer à accueillir les jeux olympiques et paralympiques en France !

La période a ainsi été marquée par une densité importante d'événements internationaux accueillis sur le territoire français, avec un accompagnement des comités d'organisation locaux par le siège mais également l'organisation d'événements nationaux et internationaux sur le Stade nautique olympique d'Ile-de-France, pilotés par une cellule événementielle créée à cet effet.

Maintenir la dynamique acquise...

Les compétitions internationales hors Vaires accompagnées par le siège fédéral ont néanmoins été nombreuses pour conserver la dynamique engagée :

2021 :

- Championnat d'Europe ocean racing à Cherbourg,
- Championnat du monde raft à L'Argentière,
- Coupe du monde descente Treignac,
- Coupe du monde slalom Pau.

2022 :

- Championnat du monde descente à Treignac,
- Championnat du monde kayak polo à St Omer,
- Coupe du monde slalom à Pau.
- Slalom Race à la Réunion

2023 :

- vSlalom Race à la Réunion

Se plonger à grande vitesse dans les Jeux à la maison... à Vaires sur marne !

Ce fut aussi le lancement de la seconde

phase avec des compétitions nationales et internationales, ainsi que les événements loisir à Vaires-sur-Marne sur le site qui accueillera prochainement les Jeux olympiques et paralympiques. Le site olympique de Vaires-sur-Marne est un lieu unique en France et plus largement en Europe avec ses installations dédiées à la pratique des sports nautiques et plus particulièrement du canoë kayak et sports de pagaie.

Un des axes forts du projet fédéral était de développer une offre pléthorique d'événements majeurs sur le site olympique et paralympique afin de :

- le faire connaître auprès des nations étrangères et du grand public,
- favoriser le développement de notre image et d'une offre événementielle innovante,
- contribuer à la création d'un nouveau modèle économique pour la fédération,
- engager les partenaires institutionnels à investir davantage sur l'accueil d'événements majeurs pour que ce site perdure à la suite des JOP de 2024.

La fédération, avec sa cellule événementielle locale constituée uniquement en 2021, a travaillé de manière étroite et engagée avec les collectivités territoriales et les partenaires privés de notre fédération, en proposant une programmation événementielle dynamique et innovante. Nous nous sommes ainsi appuyés sur l'expertise et le savoir acquis de l'ensemble des acteurs territoriaux de la FFCK et de ses structures en matière d'organisation de compétition en région (l'expérience de Pau Canoë et de Treignac, l'organisation des Championnats d'Europe de Course en Ligne Junior et U23 à Mantes la Jolie, etc.).

2021 : C'est l'année du démarrage de l'accueil et de l'organisation des premiers événements internationaux sur le nouveau site de Vaires et le renforcement de la cellule avec la nomination d'un cadre technique à la coordination et de deux chargés de mission. La FFCK répond alors favorablement à l'ICF pour **l'organisation d'une Coupe du Monde de Marathon** qui

n'avait pas de pays hôte. 12 nations accueillies donc au pied levé et un retour très positif de la part de la commission internationale sur l'organisation technique et la potentialité du site particulièrement adapté aux épreuves de marathon et de short race.

En octobre, après l'organisation particulière et inhabituelle des JOP de Tokyo sous bulle sanitaire, la FFCK a souhaité organiser un « retour des Jeux » à dimension humaine et festive permettant d'enclencher la mise en route de la célébration autour des JOP : c'est le fameux **Tokyo Vaires Paris** ! Un événement innovant proposant pour la première fois en France durant 4 jours :

- un Championnat d'Europe de Freestyle,
- une célébration de nos athlètes français issus des disciplines sportives olympiques et non olympiques lors d'une grande soirée des champion.n.e.s,
- un rassemblement des jeunes minimes issus des régions,
- un village « Terre de Pagaie » ouvert aux entreprises et revendeurs du monde du canoë et des commerçants et artisans du territoire seine et marnais, une manifestation grand public avec l'organisation de la première Kayak Paddle Marne proposant une masse start sur la marne avec un finish sur la rivière d'eau vive et le lac olympique,
- des initiations et activités pour les scolaires
- des moments festifs et de célébration avec concert, dj set, foodtrucks et feu d'artifice tiré sur le lac.

Le succès reconnu de l'événement auprès des participants et du public constituait un très bon départ pour la suite des événements en préparation et la création d'un savoir-faire spécifique, un semblant de Vaires's Touch !

2022 : Une année de montée en puissance afin de préparer les échéances importantes sur 2023 et 2024 avec pas moins de 3 événements organisés avec le soutien important du

Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Départemental de Seine-et-Marne et du Crédit Agricole Brie Picardie. Une année particulière également par le recrutement important de nouveaux bénévoles et la fidélisation des plus anciens du territoire. La plateforme de recrutement Instants Bénévoles nous a particulièrement aidés sur cette thématique des ressources humaines et a contribué à faire émerger de nouvelles vocations pour beaucoup de franciliens.

Championnat de France Elite Slalom : Compétition d'importance, première retransmission en live sur notre chaîne canoë kayak france.tv et servant de sélection pour l'Équipe de France de Slalom. À cette occasion, le staff des entraîneurs du pôle France, aidés par les volontaires et la cellule événementielle, ont travaillé sur le shape de la rivière en faisant évoluer l'emplacement des obstacles mobiles. La vitesse et la technicité des mouvements d'eau ont été améliorées. De bon augure pour le futur tracé des Jeux Olympiques !

La Kayak Paddle Marne 2 : Deuxième édition réussie de cette manifestation ouverte au grand public et aux licencié.e.s. Au programme : la traditionnelle descente de la Marne de 11 km depuis Lagny-sur-Marne jusqu'au Stade Nautique Olympique en utilisant une portion de la rivière d'entraînement grâce à un petit portage de 40 mètres et finish sur le bassin de sprint. Petite nouveauté cette année-là avec l'apparition de deux distances supplémentaires proposées : l'Ultra Kayak Paddle Marne sur 22 km et la Longue Kayak Paddle Marne sur 14 km. Pour les moins téméraires, des initiations ont été proposées à la fois sur Lagny et sur le lac de Vaires en partenariat avec Itiwit qui nous a mis à disposition une grande quantité de stand up paddle et de sit on top gonflables. Au total, près de 1500 personnes ont pu s'adonner au plaisir de pagayer sur la Marne et sur le Stade nautique olympique en mode compétition ou randonnée.

La Vaires Slalom Race : Première compétition internationale de slalom open sur le site. L'objectif était de faire connaître le bassin de slalom aux nations étrangères, de tester le site et notre organisation sportive en prépa-

ration pour l'accueil de la finale de la Coupe du monde de slalom 2023. Pas moins de 180 participant.e.s issu.e.s de 18 nations se sont affrontés durant 3 jours de compétitions. Des animations à destination du grand public ont largement contribué à la réussite de cette première édition : 2 DJ Set avec le collectif Groove Music Please, 1 pôle de restauration avec dégustation de produits locaux et un village exposant avec des distributeurs de canoë kayak.

2023 : Ce fut une année particulière et préfiguratrice de l'année 2024 puisque nous avons organisé deux coupes du monde en sprint-paracanoë et slalom. Compétitions de référence servant de support pour le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympique de Paris 2024 pour tester de nombreux secteurs comme le chronométrage, la gestion des flux sportifs, la préparation des équipes bénévoles ou bien simplement les process de sécurité nautique.

Coupe du Monde Sprint & Paracanoë du 30 août au 1er septembre : Le site de Vaires a renoué avec l'accueil d'un grand événement international sur le lac. La dernière Coupe du Monde de Course en ligne à Vaires remonte en 1996. Malgré une météo peu clémente, l'organisation générale de la compétition avec la participation des bénévoles et des membres de la commission nationale sprint / paracanoë, le soutien des collectivités territoriales, l'Etat et sans oublier le COJOP 2024, nous ont permis de livrer une très belle coupe du monde. Nous avons la volonté de proposer un accueil de qualité des athlètes et de démontrer notre savoir-faire. Nous avons été largement remerciés et salués par les divers représentants des différents pays et des membres de la Fédération Internationale de Canoë.

33 nations représentées avec 356 athlètes dont 60 athlètes paralympiques ont pu découvrir le bassin avec un balisage neuf et des berges remodelées pour cette occasion et pour l'accueil des JOP 2024.

Parmi les spectateurs/acteurs, 120 jeunes U15 venus de 9 régions (allant de la Bretagne au Grand Est) ont pu participer à une épreuve qui leur était dédiée : la National Cup Sprint

Equipe. Une initiative qui a fait souffler un vent de jeunesse sur le site.

La Finale de la Coupe du Monde Slalom du 5 au 8 octobre : Sur le plan sportif, la compétition a été d'une très belle intensité, mettant en avant le talent et la détermination des athlètes du monde entier. L'implication sans faille de l'ensemble des partenaires publics et privés, du COJOP 2024, des prestataires et des 280 bénévoles ont contribué à créer un environnement propice à l'excellence !

36 nations et 202 athlètes représentant les 5 continents ont pu appréhender un bassin avec un tracé technique et une nouvelle rampe de départ pour le kayak cross. Le succès de cet événement va bien au-delà des performances sportives. La présence de nombreux spectateurs et spectatrices, plus de 13000 dont 7500 scolaires enthousiastes, a créé une atmosphère festive et a renforcé le lien entre les athlètes et leur public. Les sourires sur les visages des spectateurs, jeunes et moins jeunes, témoignent de l'impact positif que cet événement a eu sur notre territoire. Nous avons voulu également proposer à nos jeunes licenciés de vivre l'expérience de l'intérieur. L'organisation du Challenge Minipag piloté par le Comité Régional Ile-de-France de Canoë Kayak a été une très grande réussite. 180 participants issus de 23 départements ont pu participer à des animations ludiques et pédagogiques et de véritables temps de partage avec les membres de l'Équipe de France sous la bannière d'Oëka.

Et maintenant les Jeux de Paris 2024 approchent !

L'année des Jeux Olympiques et Paralympiques sera unique pour notre famille du canoë kayak. L'ensemble des services seront mobilisés pour la réussite sportive des Jeux, d'une part, et pour faire de ces Jeux un levier de célébration et d'héritage pour l'ensemble du réseau fédéral. Aucune compétition internationale ne sera organisée à Vaires-sur-Marne avant les Jeux. L'événement de retour des Jeux, organisé du 20 octobre au 2 novembre, proposera l'occasion unique de réunir les forces vives des sports de pagaie avec 9 championnats de France et 2 coupes de France.

Concernant Vaires-sur-Marne, il est essentiel de maintenir une dynamique événementielle post JOP pour y ancrer durablement le CK sur le site. Un accueil de compétitions internationales sur le moyen et long terme doit être envisagé. La FFCK a d'ores et déjà obtenu l'attribution du Championnat d'Europe de Slalom en 2025. Des candidatures sur les autres années sont à prévoir dans toutes les disciplines avec comme objectif majeur de pouvoir organiser à terme un triple championnat du monde sur une même période. L'ICF travaille dans ce sens et a bien identifié le site de Vaires comme site potentiel à l'accueil de ce type de compétitions mutualisées.

Un des rôles également de notre fédération est de contribuer à la diffusion de l'expertise et de l'innovation construite auprès des autres territoires, de partager des modèles et réseaux pour faciliter le déploiement de manifestations d'envergure pouvant générer aussi de nouvelles ressources économiques nécessaires au maintien du développement de nos disciplines.

S'ENTOURER POUR ÊTRE PLUS FORTS AVEC CEUX QUI NOUS RESSEMBLENT !

Depuis de nombreuses années, la FFCK compte des partenaires fidèles à ses côtés : EDF (depuis 1991) et la MAIF soutiennent la fédération et ses projets. Notre fédération a continué à animer ces partenariats et à les enrichir chaque année, au travers d'actions dans l'ensemble des territoires. Un temps fort a eu lieu de 2017 lors des championnats du monde de slalom qui ont eu lieu à Pau. Afin de réduire la dépendance de la fédération aux financements publics, nous avons renforcé la recherche de nouveaux partenaires.

Le maintien des partenaires existants et la recherche de nouveaux partenaires !

En novembre 2018, le siège fédéral a été relocalisé à Vaires-sur-Marne, sur le Stade Nautique Olympique d'Île-de-France. Une nouvelle stratégie de partenariat a donc été mise en place, qui a permis de prospecter de nouveaux partenaires locaux. Un rapprochement s'est opéré dès 2019 avec le Crédit Agricole

Brie Picardie, devenu partenaire « majeur » fin 2019. Le CABP soutient la fédération au niveau national et au niveau territorial local, avec le développement de projets sur les 3 départements sur lesquels la banque est implantée : l'Oise, la Somme et la Seine-et-Marne. Ce partenariat a permis de soutenir le développement d'événements « grand-public » comme la Kayak Paddle Marne, à Vaires-sur-Marne, et la Samaram/Samaraft à Amiens.

Dès 2019, la Fédération a également mis en place son « Club des partenaires ». L'objectif était de rassembler tous nos partenaires, publics et privés, afin de créer une nouvelle dynamique autour de la fédération et du futur site olympique et paralympique. Diverses actions ont eu lieu lors de nos événements (entre 2019 et 2021) mais, freiné par la crise sanitaire, son lancement officiel n'a été opéré qu'en 2021 lors de l'événement de Retour des Jeux, le Tokyo-Vaires-Paris. 70 participants, dont 43 institutions (collectivités, partenaires privés et fournisseurs), y ont pris part. Des tables rondes et une rencontre avec des cadres de l'équipe de France ainsi que des sportifs olympiens et paralympiens ont été proposées.

En 2021, la Fédération et EDF ont également célébré leurs 30 ans de partenariat. Une communication commune a été mise en place tout au long de l'année. La finale de la Coupe du Monde de Slalom organisée à Pau a été l'occasion d'organiser des temps forts pour mettre en valeur ces 30 années d'étroite collaboration.

Le développement des relations institutionnelles autour du site de Vaires-sur-Marne

La fédération a créé un poste pour développer les relations avec les institutions publiques du territoire. Dès 2018, après la relocalisation du siège fédéral à Vaires-sur-Marne, les élus de la Fédération ont rencontré les élu.e.s de la ville. Un projet de convention pluriannuelle a rapidement vu le jour, avec pour objectifs principaux le développement de la pratique scolaire et la co-construction d'un partenariat local durable.

Les liens avec le Conseil régional d'Ile-de-

France, propriétaire de la base de loisir sur lequel est implanté le stade nautique olympique, ont été rapidement renforcés. Le Conseil régional est aujourd'hui un des soutiens les plus actifs des projets de la fédération sur le territoire.

Un fort rapprochement avec le Conseil Départemental s'est également opéré avec, dans un premier temps, le soutien des événements organisés sur le Stade Nautique, pour aboutir à la signature d'une convention pluriannuelle en 2022, soutenant plus largement le fonctionnement et les projets de la fédération sur le territoire seine-et-marnais, principalement sur le volet scolaire là aussi.

Le développement de prestations commerciales sur le Stade Nautique Olympique d'Île-de-France !

Le déménagement du siège à Vaires-sur-Marne a offert la possibilité à la fédération de développer des activités commerciales nouvelles, dans un premier temps auprès des partenaires existants.

Un premier challenge inter-entreprises a été proposé aux partenaires de la FFCK à l'occasion de la première course internationale de Slalom organisée à Vaires-sur-Marne, la « Vaires Slalom Race, en 2022. La Fédération a pu capitaliser sur ce succès, avec la réalisation de vidéos promotionnelles et la rencontre avec des nouveaux prospects.

Depuis, de nouveaux challenges ont été organisés :

- En 2023, une direction d'EDF a organisé une journée à destination de ses salariés, avec au programme : découverte des disciplines en eau calme et rencontre avec un sportif de haut-niveau ;
- Plusieurs challenges ont été organisés pour le compte du Crédit Agricole Brie Picardie, à destination de ses salariés et de ses clients.
- L'ensemble des directeurs de secteur (un peu France 80) de Colas – Île-de-France ont été accueillis pendant 2 journées. Au programme, temps de travail, animations en eau calme, challenge raft en eau vive et échanges

avec un sportif de haut-niveau.

Ces prestations commerciales pourront constituer à l'avenir une manne financière non négligeable pour la fédération.

PROPOSER À NOS MEMBRES UNE PLATEFORME D'ACHAT OPTIMISÉE AVEC LE ESHOP !

La centrale d'achat de la FFCK, avec accès réservé aux licenciés et aux structures membres de la fédération, a vu le jour le 15 juillet 2017. L'année 2018 a été cruciale pour le développement de l'ESHOP avec plusieurs évènements marquants :

- Janvier : dépôt de la marque « Canoë Kayak France ».
- Mars : ouverture permanente auprès des structures membres.
- Octobre : lancement de la boutique en ligne.

Les résultats de ces investissements étaient très encourageants puisque la centrale a réalisé un chiffre d'affaires HT de 987 865 €, pour 223 commandes passées. Entre 2019 et 2022, le chiffre d'affaires HT s'est stabilisé entre 800K€ et 900K€. 2023 a constitué une très belle année pour les ventes puisque le CA HT réalisé a été de 1 032 913€ ; nous le prenons comme un signe d'un service fédéral qui répond à un réel besoin !

Depuis 2019, l'ESHOP a également participé à la conception de nouveaux produits, en collaboration avec plusieurs entreprises ancrées sur le marché du canoë kayak Français, permettant de répondre un peu plus aux besoins des clubs et de ses licencié.e et au développement de la pratique en France. Parmi ces produits, nous retrouvons :

- **La MINIPAG** : La FFCK, en collaboration avec EGALIS, a conçu son premier modèle de pagaie conçu pour les enfants/petits gabarits. Avec une surface de pale adaptée à la morphologie ainsi qu'un manche aluminium en diamètre 26mm (fixe ou réglable) pour une prise de main optimisée, cette pagaie est idéale pour les jeunes de 8-12 ans et les petits gabarits.

- **Le SQUALY** : Depuis quelques années la FFCK a reçu de nombreux retours des clubs sur le manque de matériel adapté aux jeunes pagayeurs. La FFCK a décidé d'y remédier et de concevoir avec les clubs un kayak adapté aux enfants, le SQUALY. La FFCK a entrepris de collaborer avec la soFrancefrançaise ROTOMOD qui conçoit, produit en France des canoës, kayaks et stand up paddle depuis plus de 45 ans sous ses marques propres, RTM et DAG, déjà partenaires de longue date des structures fédérales. Outre la mise en avant du savoir-faire français, l'intérêt est de proposer un kayak en polyéthylène HD, matière totalement recyclable. La société ROTOMOD collecte, trie, broie et recycle en interne ses excédents de production, ses rebuts et également les unités en fin de vie de ses clients. Le broyat est alors traité afin de proposer de la matière régénérée, utilisée pour la fabrication de nouvelles embarcations, équipements (sièges, cale-pieds).

- **Le PANAME** : Le Paname, un kayak d'eau vive, a été élaboré par ROTOMOD, en collaboration avec la FFCK et les athlètes de l'équipe de France de Slalom et Zig Zag Ce bateau s'adresse à tous les types de pagayeurs qui recherchent des sensations fortes aussi bien en compétition qu'en rivière, tout en restant accessible au plus grand nombre. Le succès de ce bateau s'est confirmé par les excellents résultats obtenus lors des compétitions internationales et il sera donc présent au départ de l'épreuve de kayak cross des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Enfin, la centrale a vu son offre s'accroître régulièrement pour s'adapter encore et toujours aux moyens et aux besoins de chaque pratiquant. L'ESHOP a renforcé continuellement ses liens avec ses fournisseurs de longue date pour proposer les meilleurs produits au meilleur prix.

Pour 2023, l'ESHOP a réalisé son meilleur chiffre d'affaires depuis sa création, avec 1 032 913€ de vente. Cela est en grande partie dû au groupage de commandes réalisé par le comité régional de la Réunion, ayant permis d'envoyer 2 conteneur rempli de matériel. L'ESHOP a également mobilisé sur 4 compétitions : championnat de France à Bourg

Saint-Maurice, championnat de France de Poses et sur les coupes du monde de sprint et de slalom à Vaires.

Cette année, l'ESHOP a aussi lancé la gamme de produits OEKA, après avoir activement participé à la réflexion autour de l'évolution de l'identité visuelle OEKA. Une consultation de plusieurs fournisseurs a été réalisée à la fin de l'année 2022. Le choix de travailler avec un fournisseur expérimenté et proche du siège, SIP19, a été fait en accord avec les services et les élus de la Fédération. Ce choix a été motivé par la possibilité de développer une passerelle numérique entre le site internet de l'Eshop et celui de SIP19, qui permet un processus de commande rapide et efficient. Leur large gamme de produits a aussi été mise en avant face aux offres proposées par les autres fournisseurs prospectés. Finalement, une gamme de produits a été arrêtée contenant un t-shirt, un polo, un pull, deux tailles de ponchos, un sac à dos, une casquette et un bob. En parallèle, une gamme d'accessoire a également été développée, contenant un mug, une gourde, des autocollants de trois tailles différentes, un porte clef, un drapeau et une banderole.

L'ESHOP a enfin plusieurs projets en tête pour l'année 2024, avec l'idée de continuer de développer le service et la pratique. La FFCK envisage ainsi d'ouvrir l'ESHOP aux pratiquants européens, ce qui permettrait de toucher plus de personnes et de mettre en avant un service français, inexistant dans la plupart des autres fédérations européennes. L'année sera également marquée par le lancement de la gamme OEKA 24 et des packs correspondants, contenant plusieurs produits collector. Un travail en liens étroits avec différents fournisseurs a été engagé dès le dernier trimestre de l'année 2023. Un bilan des produits développés lors du lancement d'Oëka en 2023 a été réalisé : il a mené à l'évolution et au changement de certains produits, mais aussi au développement de nouveaux produits répondant à la demande des territoires.

Avec le déménagement à la Maison des sports de pagaie sera élaboré un plan d'aménagement de nos stocks, dans le but d'en optimiser la gestion. En effet, le nouveau siège de la

FFCK offrira deux lieux de stockage. 100m² de stockage seront à la disposition des services, permettant d'avoir accès des produits volumineux, comme des embarcations ou des pagaies, à proximité immédiate des bureaux et un espace de stockage pour le petit matériel (textile par exemple) permettra un envoi facilité vers les structures et licenciés qui commandent.

FAIRE DE L'ÉTÉ 2024, UN ÉTÉ INOUBLIABLE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE !!!

Accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'été en France est une occasion unique que l'année 2024 nous permettra de vivre, certainement une fois dans notre vie. Le projet fédéral porté par la FFCK pour les JOP 24 est à la hauteur de l'enjeu : ambitieux, fédérateur et festif ! Il se structure autour de 6 sites/volets complémentaires :

- **La Maison des sports de pagaie** : elle constituera l'espace institutionnel/international et VIP de la fédération.

- **Le Club 24 – Family zone à Torcy** : espace de célébration pour la Tribu-Oëka :

La FFCK travaille activement pour la mise en place d'une Family Zone sur le Torcy Canoë Kayak, labellisée Club 24 par le COJO, afin d'offrir un lieu de célébration et de festivités pour la grande famille du canoë kayak et du grand public. Des lives, des temps forts et une grande exposition sur les 100 ans du canoë kayak aux JOP seront proposés. Des activités d'initiation aux sports de pagaie seront également offertes aux jeunes ne partant pas en vacances ainsi que pour les établissements scolaires du territoire.

- **Le parc de La Villette** : espace de célébration « grand public »

La FFCK sera représentée au Club France de la Villette sur toute la durée des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques avec l'animation d'un pavillon d'exposition (Archifolies), imaginé et créé par l'Ecole d'architecture de Grenoble (ENSAG), où seront exposés des éléments historiques de notre sport et proposées des animations pour les visiteurs. Des initiations à la pratique du kayak et du Stand

Up Paddle seront également mises en place sur le canal de la Villette.

- **Les actions dans tous les territoires**

Afin de faire vivre les Jeux partout en France seront encouragées et recensées les zones de célébration et les animations prévues avant/pendant/après les Jeux sur l'ensemble des territoires, métropolitains et d'outremer. Une cartographie sera créée et actualisée sur le site fédéral.

- **Le projet "Réveiller et partager notre Histoire"** qui se décline comme en trois volets :

Volet 1 : conception par l'AIFCK d'une exposition (affiches) "1924-2024 : 100 ans de Canoë olympique"

Volet 2 : édition d'un livre collector sur le même thème

Volet 3 : décoration des différents sites du projet 24 : Club de Torcy (siège principal de l'exposition) / Maison des sports de pagaie / Pavillon Archifolies de La Villette

L'événement de retour des Jeux que je vous présenterai ci-après.

LE CŒUR DU RÉACTEUR A CONNU UNE ACTUALITÉ CHAUDE EN 2023 : DANS L'ACTION AU SERVICE DU SPORT ! LE CŒUR DU RÉACTEUR A CONNU UNE ACTUALITÉ CHAUDE EN 2023 : DANS L'ACTION AU SERVICE DU SPORT !

L'année 2023 était une année charnière pour l'animation sportive dans son ensemble !

Tout d'abord, il a fallu garder la dynamique engagée au lendemain de la période du Covid-19 pour revenir au seuil des 10 000 compétiteurs que nous avons dépassé sur la saison 2019. C'est chose faite grâce à la mobilisation de tous et toutes, en particulier de nos clubs.

Le second objectif était de finaliser l'équipe du service dédié à la vie sportive de notre fédération. Ce qui a été fait sur le second semestre avec l'arrivée de Pierre ROOS qui est en charge du Système d'Information Sport. Laurent BROSSAT rejoint aussi l'équipe suite au départ de Medhi DEGUIL vers de nouvelles missions. Je tiens à remercier Medhi pour le travail accompli depuis juillet 2019. Laurent aura en charge le suivi des Commissions Nationales d'Activités. Le renfort sur la partie du système d'information sport était devenu primordial pour continuer le développement de nos outils mais aussi de pouvoir accompagner les commissions nationales sur le volet des classements nationaux.

Durant cette année, nous avons dû gérer quelques difficultés de niveau d'eau aussi bien sur débit naturel ou avec lâcher d'eau. Cela doit nous rappeler que le changement climatique est de plus en plus présent et que celui-ci impactera de plus en plus nos disciplines. Nous devons engager rapidement une réflexion sur l'avenir de nos animations sportives et plus généralement pour notre pratique.

La Commission Sportive

En 2023, la Commission Sportive a continué à se réunir de manière régulière en visioconférence pour continuer à travailler en équipe. Cette commission a trouvé sa place au sein

de nos instances. Il faut maintenant traduire cette place dans l'annexe 2 du règlement intérieur et, d'y définir le fonctionnement adéquate.

Je souhaite aujourd'hui que cette commission soit accompagnée par des groupes de travail sur différentes thématiques (Changements climatique, Classements, etc.). La composition de ces groupes pourrait être faite avec des membres des commissions nationales mais aussi avec des acteurs de nos structures déconcentrés et nos clubs.

Si je devais résumer notre philosophie, ce serait ainsi :

« **Nous sommes plus fort à plusieurs.** »

« **Nous sommes une fédération et non une confédération.** »

Les Commissions Nationales d'Activités

Cette année 2023 était l'année de la mise en place des nouveaux règlements sportifs pour nos disciplines. Nos commissions sont impliquées quotidiennement dans la vie de nos disciplines mais n'arrivent pas à être assez dans l'anticipation, point sur lequel nous pourrions progresser ensemble. Nous ouvrirons une réflexion ouverte dans les prochaines semaines au sein de la Commission Sportive sur ce sujet. Dans le fonctionnement des commissions nationales, je souhaite que nous impliquions encore plus les référents des Comités Régionaux et nos Clubs ; ce sont les relais essentiels de nos activités sur les territoires !

L'année 2024 est une année de fin de mandat aussi pour nos commissions. Il va falloir penser à la suite et ainsi répondre à la question : Comment allons-nous passer le relais ?

La Commission Nationale Mini – Pag

2023 une seule action qui a eu lieu sur la Coupe du Monde de Slalom à Vaires-sur-Marne début octobre. Une nouvelle édition réussie avec un programme proposé par l'équipe pilotée par Claire MOAL. Nos jeunes ont pu participer au dernier évènement international en France avant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

La Commission Nationale des Juges et des Arbitres

Cette année a permis à la commission de trouver son rythme de croisière sur la mise en place du Tronc Commun en distanciel. La formation au niveau national reprend progressivement pour l'ensemble des disciplines. Une mention spéciale au Kayak polo qui a formé une cinquantaine d'arbitres. Le dossier des juges (NTO) aux Jeux Olympiques et Paralympiques a pris une partie de l'année à l'équipe de la commission. La fédération avait à proposer à Paris 2024 une liste de juges pour le sprint, le slalom et le Paracanoë.

Service Animation Sportive

Fin 2023, le service animation sportive, c'est une équipe de cinq personnes. Aujourd'hui, l'ensemble des compétences réunies permettent de répondre au projet fédéral et, sur l'accompagnement des Commissions Nationales. Un service qui est toujours avec la même ligne de conduite pour son travail au quotidien :

« **Être au service de l'ensemble des acteurs qui font la réussite de notre Animation Sportive** »

Les principaux dossiers 2024

L'année 2024 est une année exceptionnelle pour le sport et, pour notre fédération. Au niveau de l'animation sportive, on va poursuivre les dossiers ouverts les années précédentes. Nous aurons tout de même un gros projet à livrer « OËK'UP 2024 – Festival des Sports de Pagaie ».

Nous allons continuer le développement de CompetFFCK sur la partie de la gestion de course avec le Freestyle et nous enchaînerons sur le sprint. Sur la partie des classements nationaux, nous allons faire un état des lieux et nous allons travailler à un système « anti-fraude » et de continuité.

Quelques dossiers seront également à piloter en lien avec les Jeux Olympique et Paralympique :

- Les Relais Collectifs de la Flamme à Pau (20 mai) et à Cesson (1er juin),
- Le suivi des Volontaires Sports Spéci-

fiques (Hébergement),

- Le suivi de nos National Technical Official (NTO).

OËK'UP 2024 – Festival des Sports de Pagaie

Cet évènement n'est ni plus ni moins qu'un retour des Jeux comme nous avons pu le vivre au sein de notre fédération à trois reprises.

Tout d'abord, cet évènement est le projet de chacun et chacune d'entre nous. C'est la première fois que notre fédération organisera 9 Championnats de France de 6 disciplines différentes et 3 Coupes de France de 3 disciplines différentes. Ce qui représente plus de 220 clubs et 1 400 compétiteurs.

Eh oui !! Ce défi nous allons le réaliser ensemble cette année !

Alors, rendez-vous du 27 octobre au 02 novembre à Vaires-sur-Marne !

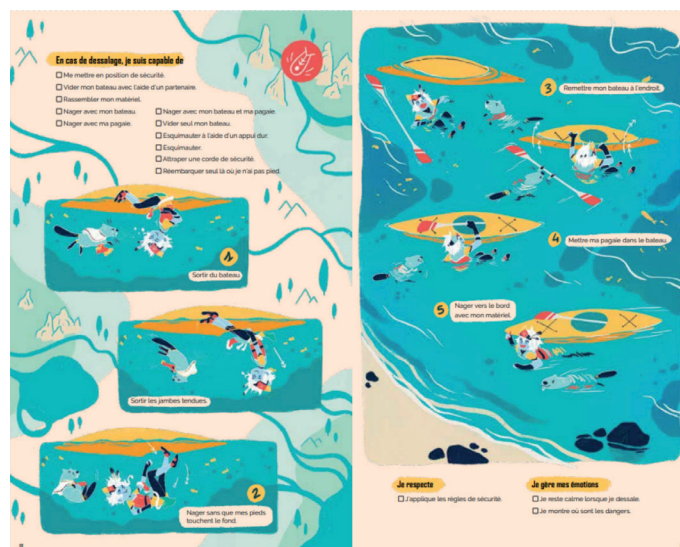
PAGAIES COULEURS, NOTRE SYSTÈME UNIVERSEL DE PROGRESSION DU PAGAYEUR ?

Afin d'adapter les dispositifs d'enseignement de nos disciplines à l'ouverture de la FFCK à l'ensemble des pratiquants de sports de pagaie, la commission nationale enseignement formation et le service formation ont travaillé à une rénovation du dispositif Pagaies Couleurs.

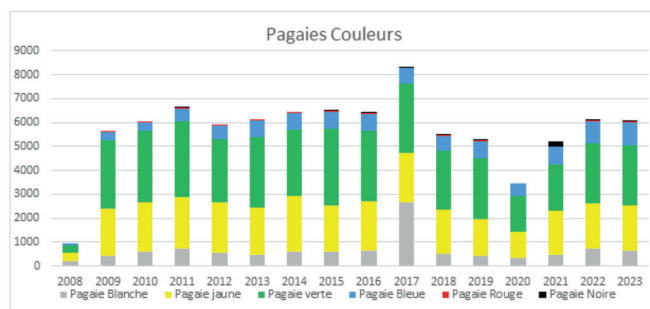
La version 3 lancée en janvier 2021 s'est ouverte vers l'ensemble des pagayeurs et pagayeurs quel que soit le support de pratique utilisé ou la discipline pratiquée. Ainsi en plus du Canoë et du Kayak déjà présents dans la méthode, plusieurs supports et disciplines ont fait leurs apparitions dont la Pirogue, le Dragon Boat, le Raft ou encore le Stand Up Paddle.

Au-delà des supports, les différents types de pratiques ont été pris en compte avec notamment une place plus importante à la spécialisation et aux disciplines de compétition qui sont présentes dès le niveau vert. Cela permet aux clubs de s'adapter en fonction des possibilités, du matériel disponible, des compétences des encadrants, et des attentes des pagayeurs et pagayeurs.

En parallèle de la rénovation du dispositif, les services fédéraux ont travaillé à la déclinaison des Pagaies Couleurs pour les jeunes de 8 à 12 ans. Nirvelli, le carnet des enfants de l'eau, a vu le jour en septembre 2021. Ce carnet propose une approche plus individualisée qui rend le jeunes pagayeurs acteur de son parcours de formation.



Depuis la création du dispositif, près de 90 000 pagaies couleurs ont été attribuées. Dans les faits, cela fait peu... Nous avons la capacité de faire ce chiffre en une seule année... mais à date, nous ne le faisons pas. Ce point restera une frustration pour moi.



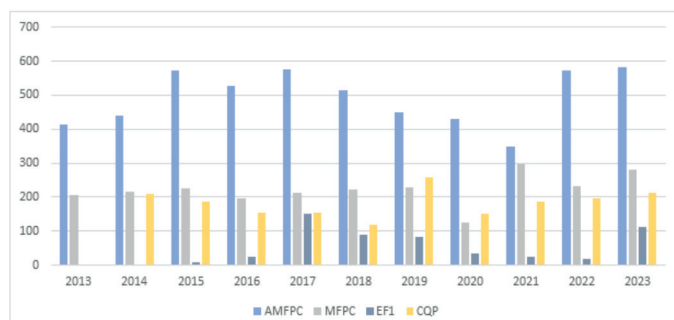
LA FORMATION DE NOS ENCADRANTS EST L'ENJEU CENTRAL POUR UNE FÉDÉRATION SPORTIVE !

Quand on parle du développement de notre activité, on pense à deux enjeux primaires : disposer d'un lieu de pratique et disposer d'une personne qui nous accompagnera dans notre progression. La formation de cadres est à ce titre essentielle et son impact ne doit pas être minimisé. Je profiterai de ce rapport pour broser le panel de dispositif que notre fédération porte pour atteindre cet objectif !

Le Monitorat

L'olympiade a été l'occasion d'adapter notre filière de formation au moniteur. En l'ouvrant plus largement aux disciplines d'eau calme et à leurs pratiquants. Ainsi, le MFPC Eau calme a été créé en 2021 offrant une poursuite de formation à des pratiquants qui ne s'engagent pas sur d'autres milieux de pratique. Cette modification aboutira dans les prochains mois à la création d'un CQP Moniteur de Canoe Kayak en eau calme, plus accessible et plus adapté aux besoins d'emploi de notre secteur. 8 formations de formateurs ont été proposées depuis 2021 sur l'ensemble du territoire national pour accompagner les structures déconcentrées dans le déploiement des nouveaux parcours de formations (Pagaies couleurs, Nirvelli et Monitorat Eau Calme notamment).

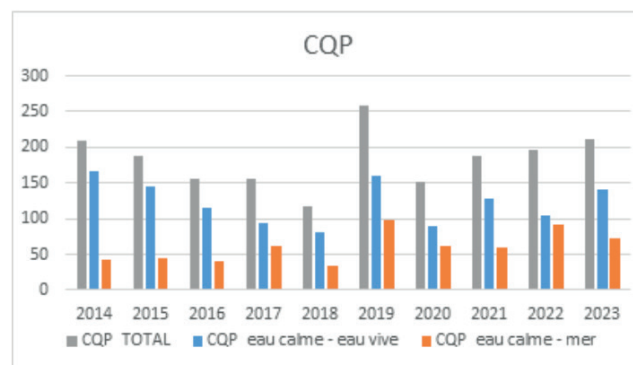
D'un point de vue statistique, la formation fédérale a été fortement impactée par la crise covid mais, depuis 2022, elle retrouve des couleurs et des volumes de certifiés supérieurs aux années précédant la crise sanitaire. Néanmoins, nous pouvons avoir des ambitions supérieures parce que nous en avons à la fois la capacité et le besoin !



Le CQP, pour commencer à travailler de sa passion !

L'olympiade a été l'occasion de réenregistrer le CQP moniteur une première fois en 2018 tel qu'il avait été créé en 2013. La forte évolution du cadre juridique encadrant la formation professionnelle dans le champ du sport nous a incité à revoir notre format de CQP moniteur de canoe kayak pour l'année 2024. Dans le courant de l'année, le CQP Moniteur prendra donc une nouvelle forme. Un CQP socle de moniteur de canoe kayak en eau calme va être créé. Il pourra être complété par deux options permettant d'encadrer soit en mer, soit en eau vive.

Avec une moyenne de 200 certifiés chaque année, le CQP est la formation professionnelle la plus délivrée en canoe kayak. Cela conforte son rôle professionnalisant et structurant puisqu'il permet à nos structures membres de bénéficier d'éducateurs sportifs capables d'accueillir tout type de public pour activités associatives ou des activités à vocation commerciale.



Le CQP accompagnateur de Raft et nage en eau vive, la réponse à une forte demande de nos nouveaux membres !

Le secteur formation et professionnalisation a pleinement pris part dans la stratégie d'ouverture de la FFCK vers les acteurs du tourisme. Ainsi, dès 2020, une consultation large des bases d'eau vive nous a incité à nous engager dans la création d'un CQP accompagnateur de raft et de nage en eau vive. Ce CQP porté par la FFCK et la branche sport a été enregistré au RNCP en avril 2023. Les premières formations seront proposées au printemps 2024, dans les Alpes du nord, dans les Alpes du sud et les Pyrénées.

La formation des entraîneurs, élément essentiel pour notre filière sportive !

Depuis 2017, le parcours de formation des entraîneurs fédéraux a été remodelé autour de trois niveaux de formation (EF1,2,3). Ce parcours maintenant finalisé propose de monter en compétences dans 4 domaines :

- La préparation physique générale,
- La relation entraîneur / entraîné,
- L'organisation de l'entraînement,
- L'entraînement dans une discipline.

Le EF1 dont tous les contenus sont accessibles en ligne sur le site fédéral est le premier niveau d'entraînement est destiné à toute personne désireuse de s'engager dans le parcours de formation. L'EF2 se spécialise par discipline et propose un contenu de formation à destination d'entraîneurs déjà en fonction. Quant à l'EF3, il vise à accompagner les entraîneurs experts désireux de monter en compétences.

En parallèle de cette formation fédérale, la FFCK a maintenu avec le Creps de Toulouse une offre de formation DE JEPS Performance sportive en Canoe Kayak Eau Calme ou Eau vive. Ce parcours de formation doit permettre d'alimenter nos clubs formateurs et nos pôles espoirs en entraîneurs diplômés et compétents. Néanmoins, nous pouvons constater une difficulté croissante à trouver des candidats sur le marché du travail pour répondre à ce besoin. Ce constat doit nous interroger et nous amener à évoluer dans les années à venir.

Depuis 2020, la FFCK s'est également rapprochée de l'INSEP pour proposer un DES Performance sportive. La formation entame sa 4ème cohorte. Elle ambitionne de former les cadres techniques et entraîneurs de demain.

Enfin, les dernières coupes du monde organisées sur le site olympique et paralympique ont été l'occasion de mettre en place les conférences de l'Académie des entraîneurs durant lesquelles des entraîneurs renommés ont pu partager leur expérience au plus grand nombre.



La formations de guide

Durant la dernière olympiade, une nouvelle certification fédérale a vu le jour : le diplôme de guide fédéral qui permet à des pagayeurs expérimentés de se former à l'accompagnement de groupe dans des milieux inconnus et engagés et/ou dans des sorties itinérantes organisées sur plusieurs jours.

Les travaux avec le monde scolaire

L'olympiade a également été l'occasion de renforcer les liens avec le monde scolaire. Au-delà du Nirvelli, présenté précédemment et que nous avons construit avec des professeurs d'EPS passionnés, plusieurs actions d'envergures ont été réalisées.

Dans la continuité de la convention-cadre interministérielle en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, le ministère chargé des Sports, l'UNSS et l'USEP, pour la période 2019 – 2025 une convention a été signée en 2023 avec l'USEP. Elle vise notamment à permettre un rapprochement des structures de nos fédérations avec la mise en place de cycle kayak et des Rencontres Associatives Usep dont les versions pilotes seront organisées dans le courant de l'année 2024.

En parallèle de ces travaux, deux regroupements des enseignants spécialistes du canoe kayak avaient été organisés en 2019 et 2021. Ils aboutissent aujourd'hui sur le développement d'un parcours de formation sur Magistère (plateforme de formation du Ministère de l'Education Nationale) qui vise à promouvoir la pratique du canoe kayak dans le cadre de l'EPS. Cette collaboration avec la DGESCO fait de notre fédération une pionnière en la matière.

Le DESJEPS Direction de structure et de projet

En 2023, c'est également la 5ème session du DES JEPS Direction de structure et de projet. Ce diplôme de niveau 6 est structurant pour notre réseau offre un parcours de formation structurante aux cadres techniques fédéraux, aux responsables de clubs et de bases nautique de notre réseau. Il apporte des compétences, en gestion de projet, gestion financière, gestion managériale, communication et marketing à des femmes et des hommes en posture de manager les structures déconcentrées de la FFCK et aux structures membres de notre réseau.

L'organisme de formation FFCK

Enfin, l'olympiade a été l'occasion de développer et structurer l'organisme de formation de la FFCK. Labélisé Qualiopi depuis 2021, il se positionne comme un relais des actions de formation portées en région à destination des membres des ETR et des dirigeants employeurs. Il permet également à la FFCK de déployer une offre de formation continue variée, à l'image des formations Pagaie Fit et Pagaie santé qui permettent aux encadrants bénévoles et professionnels de développer des compétences variées permettant à nos structures d'adaptée ou de développer leur offre de pratique.



Par ailleurs, cela permet de concrétiser des partenariats avec d'autres organismes de formation du secteur à l'image de ceux passés avec le Creps de Toulouse pour le DE, l'Insep pour le DESJEPS performance, Le CRFCK de l'Argentière-la-Bessée que la fédération accompagne dans la mise en place du CQP et d'une formation BEPJEPS Eau vive, Nautisme en Bretagne Formation pour le déploiement du CQP et l'organisation du DES JEPS Direction de structure.

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS MEMBRES, LA RAISON D'ÊTRE D'UNE FÉDÉRATION !

A quelques mois de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'année 2023 est venue parachever la mise en œuvre de deux projets fédéraux ambitieux portés par Jean ZOUNGRANA et son exécutif, successivement sur les olympiades 2017-2020 et 2021-2024. La volonté affichée, il y a maintenant 7 ans, était de mener notre Fédération vers une véritable transformation de son identité et de ses activités. A travers l'accompagnement des organes déconcentrés, des clubs, des structures agréées et des licenciés, cette transformation s'est illustrée à triple-titre.

Elle a d'abord été, vous le savez, numérique. Grâce au déploiement de CanoeGO, notre plateforme de réservations d'activités des sports de pagaie, nous avons permis aux plus petites structures de notre réseau de se lancer dans la mise en tourisme, en facilitant la mise en ligne de leurs activités et la réservation de celles-ci par les clients. L'application mobile Pag'App, destinée à tous les pratiquants et toutes les pratiquantes des sports de pagaie, est également venue compléter cette offre en proposant des fonctionnalités démocratisant la pratique de nos disciplines : géolocalisation des structures FFCK, organisation de séances, signalement des dangers, suivi GPS des sorties, auto-évaluation grâce aux référentiels des pagaies couleurs, etc. Au niveau de la gestion des clubs, ensuite, la FFCK s'est rapprochée d'Assoconnect dans le cadre d'un partenariat tripartite avec la MAIF, par lequel la solution MonAssoFacile a été mise à disposition des structures FFCK gratuitement pendant un an, puis à coût réduit à partir de la 2ème année. Cette offre, simplifiant la gestion et la communication de nos associations, est encore d'actualité aujourd'hui. Notre système informatique d'intranet fédéral a enfin connu une profonde transformation en 2021, suite à la rénovation du système de licences, puis à l'été 2022 afin de simplifier la gestion des cartes 1 jour. Dans cette continuité, il connaîtra une ultime refonte au 1er janvier 2025, qui viendra ainsi parfaire cette volonté de simplification de la gestion administrative de nos clubs.

Cette transformation a ensuite affecté, dans un deuxième temps, le recensement même de nos pratiquants. A travers le déploiement d'un nouveau système de licences et d'adhésions, au 1er janvier 2021, nous avons mis en place un dispositif plus adapté à la demande des pratiquants et pratiquantes, mais également plus facile d'utilisation pour les structures. Cette réflexion, débutée en 2017 avec l'expérimentation des licences pagaias blanches, s'est poursuivie avec la réalisation d'une étude IFOP en 2018 et une consultation des clubs sur l'année 2019. Cela a ainsi permis, en 2021, de proposer au réseau fédéral une seule licence unique, la carte FFCK, dont la tarification varie en fonction de la durée (1 an, 3 mois, 1 jour) et des options choisies (compétitions, loisirs, adulte, jeune, sans pratique, etc.). Les enjeux de l'époque étaient multiples : augmenter la surface de la FFCK pour peser auprès des acteurs extérieurs, avoir un nombre de licenciés qui traduit notre impact réel sur les territoires, fidéliser les jeunes et les bénévoles, concilier la logique d'appartenance à une communauté de pratiquants et la logique de services associés à la carte de membre, etc. Ces défis ont, pour la plupart, été relevés, à l'image du nombre de licenciés recensés sur les deux dernières années (316 367 en 2022, 296 687 en 2023) qui illustre indubitablement le poids réel de la FFCK au sein de l'écosystème sportif.

Cette ouverture du réseau fédéral s'est également traduite par les relations nouées avec les acteurs du tourisme, et l'accueil d'un nombre croissant de structures commerciales et professionnelles au sein de la Fédération. A travers notamment un accompagnement juridique et réglementaire (ayant permis, entre autres, la modification du code du sport afin d'adapter la législation à la réalité de la pratique, ou encore la création d'un CQP Raft et NEV répondant aux demandes du terrain), nous avons su répondre aux besoins si particuliers de ces structures. Notre position a définitivement abouti en décembre 2023, par l'intégration au sein de nos statuts fédéraux de l'existence d'un Comité des acteurs du tourisme. Celui-ci aura ainsi pour rôle de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des stratégies de développement des pratiques de tourisme et de loisir de la

FFCK, de permettre de prendre en compte les besoins spécifiques de ces structures et de les associer à la gouvernance et à la mise en œuvre des politiques fédérales en matière de tourisme.

Cette transformation a enfin, depuis 2017, transcendé l'activité quotidienne et globale du service accompagnement. D'un point de vue financier, par exemple, ce fut la mise en place des différents fonds de soutien (le fonds d'aide au développement -dont l'objectif est de favoriser et de faciliter les investissements matériels des structures fédérales ainsi que leurs projets à vocation économique, sociale ou environnementale-, le fonds d'aide à la création -afin de favoriser et faciliter la création d'un club-, ou encore le fonds d'aide à la solidarité mis en place exceptionnellement pendant le COVID). Mais ce fut, surtout, la prise en charge de la campagne de subventions « Projets Sportifs Fédéraux », en lien avec l'Agence Nationale du Sport. Chaque année, en collaboration étroite avec nos comités régionaux, nous avons tout mis en œuvre pour que le réseau fédéral puisse bénéficier de ces sommes, parfois conséquentes, indispensables au bon développement des activités.

Au niveau de la diversité des pratiques, enfin, nous avons eu à cœur de travailler au développement de la pratique scolaire (à travers les opérations Planète Kayak, mais également dans le cadre des différentes conventions que nous passons avec les Fédérations en charge de ces publics), du handikayak et du Paracanoë (avec le recrutement d'un salarié dédié en charge de ces disciplines), de la féminisation de la pratique et du sport santé (avec le lancement de la labellisation « club Pagaie Santé » qui permet une reconnaissance fédérale et une légitimité accrue des clubs dispensant cette activité et répondant à de multiples critères, notamment auprès de leurs partenaires locaux).

Finalement, parce qu'il était nécessaire pour nos structures de se professionnaliser et de se responsabiliser, nous avons amplifié l'accompagnement juridique et réglementaire auprès du réseau fédéral dans son ensemble, notamment par la présence de juristes au

sein du siège depuis 2018. A travers de nombreuses fiches-outils, des documents types, des FAQ, une permanence téléphonique et les échanges de mails, cette aide quotidienne est rapidement devenue indispensable pour nos clubs, soucieux de pratiquer et d'organiser leur vie associative dans le respect des réglementations en vigueur.

ÊTRE UN ACTEUR ENGAGÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES DE PROTECTION DES PRATIQUANTS, NOTRE DEVOIR !

Notre délégation du ministère chargé des sports et les prérogatives de puissance publiques qui en découlent nous imposent d'être acteur central, sur notre champ de compétence, du portage des politiques publiques prioritaires de l'Etat et de ses opérateurs. Le rôle et la place de la FFCK dans notre écosystème institutionnel sont particulièrement reconnus aujourd'hui, comme hier et comme je l'espère demain ! C'est une responsabilité qui s'impose à nous et un enjeu auquel nous devons répondre avec force !

La lutte contre toutes les formes de violence

Dans la continuité du mouvement de fond initié par « MeToo », la lutte contre toutes les formes de violence et particulièrement les agressions sexuelles faites aux femmes est très présente dans notre société. La fédération contribue à la prise de conscience du changement des rapports entre les hommes et les femmes, les adultes et les enfants.

En 2023, la cellule Stop Violences de la fédération a été sollicitée pour des nouvelles affaires à 14 reprises (rappel pour un signalement plusieurs qualificatifs peuvent être retenus : Harcèlement moral / Agression sexuelle / Viol / Harcèlement sexuel / Sexisme / Racisme / Pédophilie / Agression physique).

La cellule Stop Violences continue de travailler avec la cellule du ministère chargé des sports : signal-sports@sports.gouv.fr et l'association Colosse aux pieds d'Argile afin de suivre les signalements antérieurs. Du côté de la prévention, la cellule a diffusé via le courrier aux clubs l'affiche « stop harcèle-

ment » et en fin d'année les jeunes du pôle de Vaires-sur-Marne ont pu bénéficier de la conférence théâtralisée « Petit guide vivant des bonnes pratiques dans le sport » forhap-pypeopleandco.com



Crédit photographique Christophe Raynaud De Lage

En 2023, pour la deuxième année consécutive, le contrôle d'honorabilité des bénévoles encadrant.e.s et dirigeant.e.s était mis en place, en collaboration avec les ministères chargés des sports et de la justice. L'élargissement du contrôle d'honorabilité pour les juges et arbitres conformément aux orientations ministérielles, sera quant à lui mis en place dès le 1er janvier 2025. La FFCK rencontre toujours les mêmes difficultés techniques, comme de nombreuses fédérations, dans le traitement des fichiers transmis au ministère suite à des erreurs de saisie dans les renseignements (erreur d'orthographe du nom, du code INSEE, etc.). Une grande vigilance est nécessaire au renseignement des coordonnées individuelles des personnes concernées.

Le sport santé et PAGAIE SANTE®

La santé avec et par le sport est de plus en plus reconnue et mise en œuvre dans notre société. La fédération propose plusieurs entrées : Pagaie Fit®, Pagaie santé®, Dragon Ladies®.

Concernant Pagaie Santé®, nous avons organisé la 3ème campagne de labellisation « Club Pagaie Santé® » et la quatrième session de formation d'éducatrices/éducateurs PS®. Nous avons labellisé 7 clubs supplémentaires en 2023 soit au total 24 clubs labellisés sur les 683 clubs de la fédération, ce qui représente seulement 3,51% des clubs. La labellisation « Club Pagaie Santé® » est une

reconnaissance fédérale qui les valorisent auprès des partenaires locaux et des établissements du ministère de la santé.

Une nouvelle session de formation organisée au Canoë kayak Redonnais (merci pour l'accueil) nous permet d'avoir 9 certifiés de plus soit 82 éducatrices/éducateurs PS®. Nous avons organisé le jeudi 8 février un webinaire « Le défi Parkinson sur Loire avec Guillaume Brachet ». Cette action a rencontré un vif succès et elle a été le début d'un partenariat d'accompagnement de la fédération auprès de Guillaume et de son projet de développement d'une thérapie pour vaincre la maladie de Parkinson. La fédération a accompagné Guillaume Brachet Participation à la 360 DI.

WEBINAIRE PAGAIE SANTÉ DU 08/02
06/02/2023



Webinaire « le défi Parkinson sur Loire de Guillaume BRACHET »

L'accès de nos pratiques aux personnes en situation de handicap avec HANDIKAYAK

L'appel à projet handikayak 2023 soutenu par EDF a permis d'aider financièrement 3 nouvelles structures à développer leurs activités handikayak. Cet appel à projet a également permis à la FFCK de travailler en étroite collaboration avec la Fédération Française de sport adapté (FFSA) et d'organiser une sélection nationale lors de la régionale de sprint à Boulogne sur Mer. L'objectif initial était de sélectionner l'équipe représentant la France lors de la coupe du monde de sprint et paracanoë à Vaires-sur-Marne fin août. L'absence de nation étrangère nous a conduit à annuler cette épreuve pour la Coupe du Monde de Vaires-sur-Marne. En contrepartie, l'équipe sélectionnée a participé au marathon international des Gorges de l'Ardèche à bord d'un Cg. Une nouvelle expérience pour ce public et l'occasion de renforcer les liens avec la FFSA.



crédit photographique Maïwenn Le Floch

La deuxième édition de la semaine nationale du handikayak s'est déroulée du 1 au 7 mai 2023. Elle a mobilisé 12 clubs, 8 structures IME, ESAT... 180 personnes en situation de handicap touchées, 9 encadrants professionnels sensibilisés et formés, 100 aidants/ familles/ personnels des structures sollicités et sensibilisés à la pratique du canoë- kayak. 3 clubs ont été aidés pour l'achat de matériel et pérenniser les actions sur ces structures qui ouvrent fortement au public en situation de handicap mental et physique.



Le comité Paracanoë de l'ICF, sous l'impulsion de son président John Edwards, s'est réuni sur le site olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne en mars 2023. John et Diego Doga, le chef classificateur, étaient entourés des classificateurs techniques et médicaux « Level 5 ». Au total, 12 personnes étaient présentes de 9 nationalités différentes. Un programme chargé pour ces 4 Jours de regroupement. Messieurs Jean Christophe Gonneaud et Yann Le Carrer représentaient la FFCK. L'organisation a été confiée à Maiwenn Le Floch (chargée de mission handikayak) et David Bernardeau (conseiller technique national, référent national handikayak).



crédit photographique Maiwenn Le Floch

Visite du directeur sportif du Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) M Jean Minier qui a partagé un temps avec le groupe.

John Edwards président du comité paralympique à l'ICF et Jean Minier directeur des sports du CPSF.

Deux stages ont ponctué cette saison 2023, le stage d'entraînement du groupe La Re-lève au Grau du Roi fin Janvier. Six para-canoëistes ont pu répondre présents dans des conditions hivernales, avec du mistral toute la semaine. Le collectif a été accompagné par le Head Coach Eric Leleuch, et l'entraîneur Florian Revollon à noter le soutien de Gilles Emerial du kayak club Terre de Camargue. Du 6 au 10 mars toujours au club kayak Terre de Camargue au Grau du Roi qui organisait son

stage hivernal d'entraînement en Paracanoë avec 9 para athlètes, (3 piroguiers et 6 kayakistes).

Programme intensif sous la direction des entraîneurs Gilles Emerial, Désiré Dauchez, Jean-Christophe Gonneaud et David Bernardeau, référent national handikayak.



crédit photographique Maiwenn Le Floch

Positionner la FFCK comme un acteur du tourisme

Dans le cadre d'Impact 2024 (dispositif héritage des JOP Paris 2024), la fédération poursuit son projet global et ambitieux d'une pratique respectueuse de notre environnement dans le cadre de l'activité touristique, associative et compétitive. Après la mise en place de la première phase du projet « Démarche qualité environnement ».

La deuxième phase a débuté cette année « La valorisation d'une filière de réparation et de recyclage du matériel »



Communication sur la filière de recyclage pour une grande partie des matériaux utilisés dans les sports de pagaie, notamment via notre partenariat avec Ecologic®. Des points de collectes spécifiques aux ASL (articles de sport et de loisir) ont été mis en place, information sur le site internet d'Ecologic®. Mise en place d'actions de recyclage dans différents lieux et au cours de différents événements sportifs (Coupe du Monde de Slalom sur Vaires).



Un travail sur la durabilité des produits est prévu que ce soit pour les embarcations, les EPI, ou encore le vestiaire, en particulier une action d'atelier d'aide à la réparation a été réalisé lors du Marathon de l'Ardèche.

FEMINISATION-MIXITE

Afin d'aborder ces problématiques en profondeur, un groupe de travail, sous la houlette de Mme Fabienne HABRIOUX, a été chargé de formuler des propositions dans tous les domaines jugés utiles. Nous sommes convaincus que le développement qualitatif et quantitatif de notre fédération passe par une présence plus importante des féminines dans tous les secteurs de la vie fédérale.

Les objectifs visés sont d'augmenter le nombre de pratiquantes féminines, d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique des femmes au sein de nos clubs, d'accompagner les jeunes sportives vers la réussite au plus haut niveau et de préparer nos structures à la parité rendu obligatoire à l'horizon 2028 pour toutes les fonctions électives.

La réalisation de ces objectifs passe par la remise en question de nombreux stéréotypes et notamment les stéréotypes associés au genre. C'est pourquoi les cadres techniques de la fédération ont pu bénéficier des dernières avancées universitaires dans ce domaine au travers de l'exposé de la Professeure des Universités Mme Aïna Chalabaev, Université Grenoble Alpes - Laboratoire SENS, UFR STAPS.

Concernant la formation nécessaire des futures candidates aux fonctions électives au sein de notre fédération, le président Jean ZOUNGRANA a souhaité lier un partenariat avec l'association FEMIX SPORTS®. La convention a été signée le 15 juin par Mme

Emmanuelle DUCROT Présidente-Directrice Générale de FEMIX SPORTS® et Mme Fabienne HABRIOUX, Vice-Présidente de la fédération.

LE SATE CONTINUE SA MISSION D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR RENDRE NOS ACTIVITÉS ACCESSIBLES PARTOUT OÙ C'EST POSSIBLE !

La FFCK s'inscrit dans **dynamique innovante** puis plusieurs années dans une **auprès des territoires** et des acteurs locaux pour la promotion des sports de pagaie.

Un **bureau d'études** a ainsi été créé en 2018 afin d'accompagner au plus près du terrain, les organes déconcentrés (CDCK et CRCK), les acteurs locaux (clubs et membres agréés) et les collectivités. Notre conviction est claire : **les « sports de pagaie » constituent un outil et un levier de développement des territoires**, ce qui se traduit par une amélioration de la qualité pour le payeur et les structures.

Dès 2020, le bureau d'étude a augmenté son champ de compétence, en proposant, en plus de son expertise sur les espaces de pratique (espaces d'eau vive ou d'eau calme), **une expertise sur l'itinérance et la mise en tourisme des rivières, des plans d'eau et du littoral.**

En 2021, le bureau d'étude a ainsi évolué vers **le Service Aménagement Territorial et Equipements (SATE)**, qui regroupe désormais l'ingénierie de projets et le travail de longue haleine de la fédération autour du développement durable.

Ce service place la fédération dans **l'économie sociale et solidaire**, au service **du développement durable**, en tant **qu'acteur de l'eau engagé pour la préservation des milieux de pratiques et des sports de nature.** Pour cela, de multiples compétences sont mobilisées, avec des profils intervenants variés : géographe, aménageur, ingénieures projets, juristes. De nombreuses missions ont lieu en groupement, avec d'autres bureaux d'études, notamment expert du tourisme, du paysage, de la sécurité, de l'eau vive...

Le SATE est donc monté en puissance tout au long de l'olympiade. La structuration d'un service rendu de façon relativement informelle par la fédération a été reconnue comme une innovation majeure au sein du monde sportif, notamment par la mise à l'honneur à l'Assemblée Nationale en septembre 2022, où la FFCK, via le SATE, a été primé du « Trophée Acteurs du Sport, Business et Développement » lors de la 6ème Edition des Trophées Sport et Management.



Structuration – Accompagnement des élus et des organes déconcentrés – Partenariats

Le SATE accompagne l'ensemble de nos représentants dans les instances de gestion de l'eau :

- Dans les 6 comités de bassin : Adour-Garonne (Bastien Dantin), Artois-Picardie (Daniel Renard), Loire-Bretagne (Michel Vendrot), Rhin-Meuse (Eric Louis), Rhône-Méditerranée-Corse (Sandie Cuvereaux et Philippe Caillebotte), Seine-Normandie (Lucien Chaise).
- Dans les Comités Maritimes de Façade : Méditerranée (Arnaud Pitman), Atlantique Sud : Marie Duval, Atlantique Nord (Jacques Thioilat), Manche-Mer du Nord (David Szlachta).

- Au Comité National de l'Eau (Georges Dantin), et au Comité National de la Biodiversité (Philippe Caillebotte et Rosine Grollmund).

Ce service a également permis de nous faire reconnaître encore un peu plus en tant qu'acteurs de l'eau, et à mener à la mise en place de partenariats avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne ou encore l'Association Nationale des Elus de Bassin, avec laquelle nous préparons les Journées Relais de l'Eau, menant à des temps d'échanges sur le sport et la gestion de l'eau en France, lors des JOP de Paris.



Etudes- Expertises

Depuis sa mise en place, le service a pu mener plus d'une centaine d'études, expertises, labellisation de Sentiers Nautiques® dans toute la France, avec plus précisément en 2023, des actions d'études et d'expertises dans la Sarthe (concertation avec des propriétaires riverains pour la mise en place de parcours touristiques), dans le Doubs (étude de navigabilité de rivières), en Dordogne (étude de navigabilité d'une rivière et assistance à

maîtrise d'ouvrage auprès du département), en Martinique (étude de faisabilité pour la création de stade d'eau vive et mise en place d'offres touristiques liés au sports de pagaie), sur le Verdon (schéma de navigation autour des grands lacs). Mais également des expertises réglementaires pour la mise en place de passes à canoës, avec les plans de signalisation y afférant, des concertations avec divers syndicats de rivières, des animations de groupes de travail, notamment autour des cyanobactéries avec les autres fédérations nautiques au sein du CNOSF...



Accompagnement juridique

Le SATE accompagne les clubs, comités départementaux et régionaux dans les échanges avec les services de l'Etat pour faire valoir leurs droits, et défendre l'accès à nos sites de pratiques. Ce sont près d'une vingtaine d'affaires qui ont été suivies en 2024, en lien avec le cabinet juridique Juris-Eco-Espaces-Développement (JED).

L'accompagnement de nos structures, et le dialogue avec nos partenaires publics ou privés, mènent le plus souvent à la résolution de ces situations, c'est pourquoi nous tâchons d'intervenir le plus en amont possible, en rappelant notre rôle attribué par le Ministère chargé des Sports, au titre de la délégation, renouvelée par contrat le 31 mars 2022.

Les outils que sont la Doctrine Fédérale et le Mémento Juridique ont été revu au début de cette olympiade, et constituent le socle de notre action et de nos positions.

Gardiens de la Rivière®

Le SATE est l'incarnation des sports de pagaie en tant qu'acteurs de l'eau au niveau national, c'est également le cas de nos clubs, qui

endossent ce rôle en devenant « Gardiens de la Rivière® ». C'est une reconnaissance du travail qui est mené depuis de très nombreuses années dans nos clubs. Ce label, qui est l'aboutissement du Point Pagaie Nature, développé dans le cadre de l'appel à projet Impact 2024 du COJO, légitime encore un peu plus l'action de nos clubs, et la place qui doit leur être faite dans les instances de gestion de l'eau, dans les Commissions Locales de l'Eau notamment.

Plus de 70 clubs sont labellisés Gardiens de la Rivière® début 2024, une centaine à la fin de l'olympiade est prévue.

La montée en puissance de ce dispositif est enclenchée, avec le recrutement d'un spécialiste du marketing, Dominique Texier, en mécénat de compétence via la MAIF, pour évaluer et faire progresser notre réseau, son action et le soutien fédéral qui y est lié.



Sentiers Nautiques®

Il en est de même avec les Sentiers Nautiques®. Ce dispositif, qui a été testé au début des années 2010, a été reconceptualisé en 2020. Sa mise en place a véritablement débuté en 2021. Les Sentiers Nautiques® sont issus d'initiatives de clubs et d'organes déconcentrés, mais également d'études de navigabilité, qui permettent d'identifier des potentiels intéressants.

Plus de 75 sont en place, comme pour les Gardiens de la Rivière®, une centaine devrait être en place à la fin de l'année 2024.



LA FFCK, UNE STRUCTURE QUI CONTINUE SON DÉVELOPPEMENT ET BÂTIT SON AVENIR AVEC LA MAISON DES SPORTS DE PAGAIE !

Ressources Humaines

Les résultats obtenus en 2023 ont été menés grâce à une équipe de collaborateurs impliqués, engagés et ambitieux qui contribuent au déploiement du projet fédéral. L'ambition du projet porté par l'équipe fédérale s'est traduite par la création de nouveaux postes afin de faire face aux enjeux émergents du sport français. Stabilisé, ce collectif a connu quelques mouvements en 2023.

Départs

- Evelyne SMIT, intervenue en CDD dans le cadre du congé maternité de Stéphanie TRANEL,
- Margot LAPLAINE, assistante du haut niveau, partie rejoindre les équipes de Paris 2024 pour les l'organisation des épreuves de Pentathlon moderne ;
- Benoit GUILLAUME, retourné sur ses terres bretonnes pour reprendre l'entreprise familiale,
- Floriane VIDAL, qui a créé avec son conjoint son entreprise d'organisation événementielle,
- Théo DESVIGNES, parti rejoindre les équipes du CREPS IDF à Vaires-sur-Marne, après l'obtention du concours de professeur de sport ;
- Benoit BERNARD, dont le contrat à durée déterminée spécifique s'est achevé fin septembre ;
- Anabelle BERNARDO, déclarée inapte avec dispense de reclassement par la médecine du travail ;

Fin des alternances de Manon TANGY, Eva DURANT, Juliette WOLF, Julien CARBIER, et du stage longue durée d'Amandine CREGUT

Arrivées

- François MAUCOURANT a rejoint sur un contrat les équipes du haut niveau dans le cadre de la préparation de l'équipe de France paralympique ;

- La Fédération a contribué à ses missions d'intérêt général en participant à la formation d'une nouvelle génération d'alternants promoteurs : Enzo BERTEHLIN, juriste au service accompagnement, Margaux MULLER, au Pôle Espoir de Vaires-sur-Marne et Théo DESVIGNES, membre de l'équipe de France de Kayak cross, au service Politique Publiques sur la mission Tourisme

Financier

L'exercice financier sera présenté par la Trésorière. Je tiens à saluer le résultat 2023 encore une fois dans une période où de nombreuses fédérations comparables présentes des déficits importants, parfois depuis plusieurs années. Je me réjouis que la Fédération :

- Ait pu investir à hauteur de près de 400 K€ de fonds propres sur les équipes de France olympiques et paralympiques, portées par l'intervention de l'Etat via l'ANS, conformément à son engagement ;
- Ait porté l'activité de la Direction des sports à + 1M€, dont 527 K€ de fonds propres, contribuant au déploiement des activités sur l'animation sportive nationale et au maintien d'un programme aussi ambitieux que possible sur le haut niveau ministériel et fédéral.

Ce résultat est fruit de l'engagement de l'ensemble de toutes et tous !

Je tiens également à souligner l'engagement des Conseillers techniques sportifs, nationaux et régionaux, sans qui le projet ne saurait être mis en œuvre sur le terrain. Leur rémunération, portée par l'Etat, a été évaluée à plus de 4.7 M€, soit près de 50 % du budget actuel de la Fédération.

La Maison des sports de Pagaie, un héritage de paris 2024 pour notre fédération !

Les travaux de construction de la Maison des Sports de Pagaie, ont débuté en avril 2022 suite à une consultation des entreprises lancée fin 2021. L'année 2023 a été marquée par des difficultés auprès de certains lots, eux-mêmes confrontés à l'inflation des matériaux. Les services œuvrent au quotidien pour une livraison le plus en amont possible avant les Jeux.

Ce bâtiment accueillera non seulement le siège de la FFCK mais contribuera à l'héritage des équipements du stade nautique olympique d'Ile-de-France, aussi bien par l'organisation d'événements et de compétitions. Notre président reviendra plus longuement sur cet aspect dans son rapport moral.

EN GUISE DE CONCLUSION...

2023 est bien terminée mais surtout 2024 est déjà pleinement engagé avec dans le viseur l'accueil historique de cet événement majeur sur notre territoire national et, en particulier, à Vaires-sur-Marne comme centre de gravité du canoë-kayak mondial !

Notre fédération est en train d'écrire une belle page de son histoire. Saisissons toutes et tous cette occasion unique que nous n'aurons certainement pas la chance de revoir une seconde fois de notre vivant ! Agir sans regret, fixés sur l'objectif ! C'est notre moteur et vous pouvez compter sur nous toutes et tous, agents de la fédération ou CTS, pour nous engager pleinement à la tâche !

Clore ce bilan du DTN, qui sera sûrement le dernier pour ma part, laisse flotter un air de nostalgie et en même temps de fierté pour tout le chemin parcouru. A l'heure où je me prépare à descendre de mon plateau, je vous assure que vous pourrez toujours compter sur moi dans les années à venir. La fibre associative m'a fait grandir et je continuerai dans les prochaines années à m'engager à vos côtés, cette fois en tant que bénévole passionné et gardien protecteur de cette fédération dont nous pouvons être fier !

Le projet politique de notre président et son équipe était beau et ambitieux ; ce fut un honneur et un plaisir de le conduire et de le mettre en œuvre ! Je souhaite le meilleur à celles et ceux qui s'engageront dans quelques mois pour servir à leur tour notre belle fédération !

Amitiés à toutes et tous

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023



Emmanuel GIRARD

Secrétaire Général

Cette Assemblée Générale 2023 qui a lieu au mois d'avril 2024, est l'occasion de faire un retour sur cette année 2023 mais aussi de faire le bilan des deux olympiades en tant que Secrétaire général.

LES STATUTS DE LA FÉDÉRATION, LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET SES ANNEXES

Une partie de l'année 2022 et l'année 2023 ont été nécessaires pour la réécriture des statuts et du règlement intérieur en prenant en compte l'évolution du Code du Sport. En effet, la Loi du 2 mars 2022, dite loi « Sport et Société », a modifié les règles de fonctionnement de toutes les fédérations sportives. La principale modification est l'obligation du vote à 50% minimum, des structures adhérentes à la fédération, lors des assemblées générales électorales. Nous avons pris la décision de conserver pour les autres 50%, le vote des Délégués régionaux élus par les Assemblées Générales des comités régionaux. Ces modifications imposent que l'Assemblée Générale Elective Fédérale sera à la fois en distanciel et en présentiel, permettant à tous d'assister à la présentation des projets fédéraux des différentes équipes candidates et de pouvoir voter sans être obligé d'être présent physiquement à cette Assemblée. Une autre obligation impose qu'un écart entre le nombre d'hommes et de femmes ne soit pas supérieur à un, et ceci, dans toutes les instances dirigeantes fédérales (Comité Exécutif à la place du Bureau Exécutif et Conseil d'Administration en rem-

placement du Conseil Fédéral). Cette règle s'appliquera aussi à partir du premier janvier 2028 dans les Comités Directeurs des comités régionaux. Une Commission des Athlètes de Haut-Niveau (CAHN) sera créée après les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, par des membres élus par les Sportifs de Haut Niveau en liste ministérielle. Les membres de cette CAHN composée d'un homme et d'une femme de chaque discipline de Haut Niveau, pourront être soit actuellement en liste, soit l'avoir été sur les deux dernières olympiades. Deux représentants des sportifs de Haut Niveau (un homme et une femme) élus par cette CAHN, siègeront avec voix délibérative, à la fois au comité Exécutif et au Conseil d'Administration. Ensuite, deux représentants des Juges et des arbitres (un homme et une femme), élus par leurs pairs, soit tous les juges et arbitres nationaux et internationaux selon les règles de l'Annexe 7 siègeront avec voix délibérative, au Conseil d'Administration. Enfin de la même manière, deux représentants des Entraîneurs (un homme et une femme), élus par leurs pairs, soit les entraîneurs fédéraux de deuxième et troisième degré, conformément à l'Annexe 9, siègeront eux aussi, avec voix délibérative, au Conseil d'Administration.

Il reste à réécrire les Annexes du Règlement Intérieur pour être en conformité avec les nouveaux Statuts et ce Règlement en particulier les Annexes 2, 7, 9 et la création d'une nouvelle Annexe 6 concernant les règles d'utilisation sur les systèmes d'informations (Exalto, logiciel de compétition), les règles d'utilisation des listes de diffusion et des mails.

Pour revenir au travail de ces deux mandats, la réécriture des Statuts et du Règlement intérieur avaient été faits en 2017, pour accompagner la fusion ou l'absorption des régions, décision arbitraire de l'Etat. Certains comités régionaux se sont retrouvés « au pied du mur » et doivent encore travailler pour améliorer les fonctionnements et gérer des territoires très étendus. Cela doit redonner une véritable place au Comités Départementaux, plus proches des structures, dans le maillage territorial, pour plus d'efficacité et d'accompagnement.

En 2018, des modifications ont été apportées sur ces textes, avec une nouvelle dénomi-

nation de la Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie et une nouvelle terminologie des licences. En 2019, la modification du lieu du siège social en passant de Joinville-Le-Pont à Vaires-Sur-Marne a imposé un nouveau vote des Statuts et du Règlement Intérieur. Trois Assemblées Générales ont été organisées en 2020, sur une année très particulière avec le Covid 19 et celle du mois de septembre a validé des modifications sur des formulations adaptées aux évolutions notamment de la licence annuelle, des votants, des membres et de l'assurance. En 2021, seul le Règlement Intérieur a été modifié lors de l'AG ordinaire, avec les statuts-types des CDCK et CRCK et un calendrier de convergence de tous les organes déconcentrés, qui vise au plus tard la fin de cette olympiade. En 2022, pas de modification des textes, sauf pour une création de l'Annexe 12 sur l'Ethique et la Déontologie avec une commission du même nom, pour être en conformité avec le Code du Sport. Enfin, en 2023, deux Assemblées Générales ont eu lieu avec modification de nos textes, lors d'une première assemblée au mois d'avril pour autoriser les assemblées en distanciel (ce qui avait été possible pendant la période Covid par autorisation du Conseil d'Etat mais qui n'était pas écrit dans nos statuts) et une deuxième assemblée en distanciel, en décembre pour une réforme plus en profondeur de ces textes, pour la conformité avec la loi du 2 mars 2022 et pour tenir compte du délai imposé au 1er janvier 2024.

Au regard du rapport parlementaire sur les fédérations et certains manquements, et du rapport de Marie-George BUFFET et Stéphane DIAGANA, remis à la Ministre, je ne suis pas certain que nous n'ayons d'autres modifications statutaires et réglementaires dans les années à venir.

Les Membres Affiliés, Agréés et Associés

Nous avons décidé de nous aligner sur l'appellation ministérielle des Membres Associés qui remplacera la notion de membre agréé de type B, anciennement nommé membre conventionné.

Le nombre de Membres Associés qui changeront d'appellation cours de cette année 2024, est de 5 en 2023, par rapport aux 4 structures de 2022.

Celui de Membres Agréés (anciennement de type A) reste stable avec 76 par rapport au 77 de l'année passée.

Celui de Membres Affiliés en 2023 passe à 684 structures par rapport aux 675 en 2022.

Pour comparaison, voici l'évolution du nombre de structures dans ces dernières années pour la FFCK :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total	732	732	733	758	755	756	765

Il est important de préciser que conformément au Code du Sport, une personne issue des membres agréés intégrera le Comité Exécutif, lors de la prochaine Assemblée Générale Elective en décembre 2024. Pour le Conseil d'Administration, deux représentants des membres agréés (un homme et une femme) et un représentant issu des membres associés pourront être élus par l'ensemble des électeurs de l'Assemblée Générale Elective, pour faire partie du Conseil d'Administration. Pour la première fois, toutes les structures pourront voter en respect des règles électorales, à l'élections des instances dirigeantes de la Fédération, représentant à elles-seules 50% des voix. Les autres voix seront réparties aux Délégués régionaux à la condition qu'ils aient été bien élus lors des Assemblées Générales Electives des Comités Régionaux de Canoë Kayak.

L'École Française de Canoë Kayak

Le Label « Ecole Française de Canoë Kayak » s'obtient sur demande des Clubs, avec la vérification des critères d'attribution, par les services du siège fédéral. En 2023, le réseau fédéral compte 248 structures labellisées EFCK, dont 75 avec mention « Performance sportive ». Pour comparaison, le nombre en 2018, était de 190 certifications dont 51 avec mention « Performance sportive ».

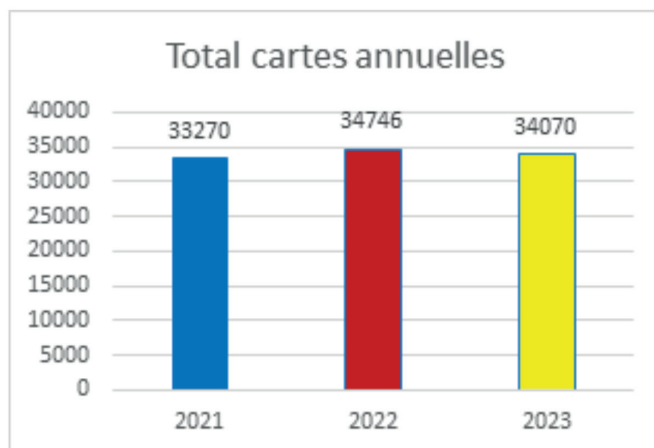
Les licences

Il est important de rappeler la règle fondamentale : un pratiquant, une licence. Malgré les alertes sur le sujet, un certain nombre de clubs n'ont aucune carte 1 jour, afin d'assurer une personne qui souhaite faire un essai ou pour des embarquements sur une journée portes ouvertes. Il s'agit bien de la responsabilité engagée du président du club en cas d'accident.

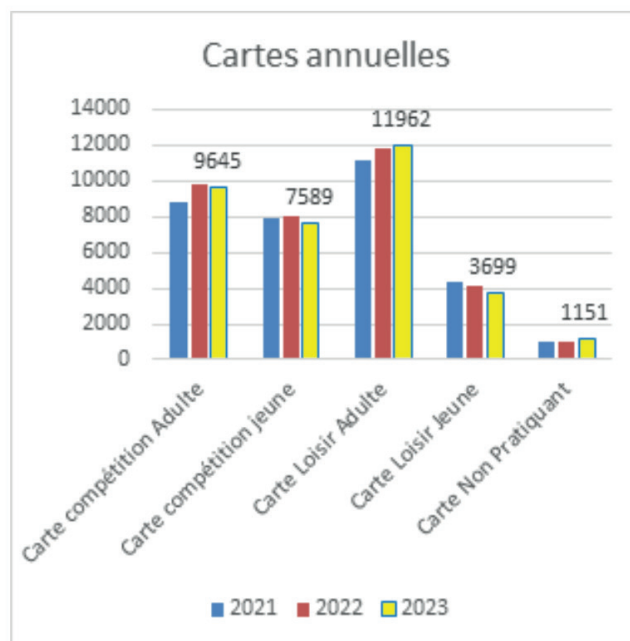
Même si l'année 2022 avait conduit à une belle augmentation des licences par rapport à 2021 et 2020 (années après COVID), il faut se rendre à l'évidence que l'année 2023 diminue à la fois sur les trois durées de cartes (1 an, 3 mois et 1 jour) mais reste supérieure en global, à l'année 2021. L'inquiétude est surtout dans l'observation d'une chute régulière du nombre de jeunes sur plusieurs années et l'augmentation du nombre des Vétérans. Pour exemple, une comparaison sur 10 ans montre que le nombre de jeunes en cartes annuelles baisse de 31% en passant de 20 786 en 2013, soit 50% des licenciés annuels, à 14 297 en 2023, soit 37% des licences. Les 6 500 jeunes perdus correspondent à l'époque, aux 5 908 licences canoë Pass Jeunes et aux 731 licences Canoë Pagaies Couleurs Jeunes et sont remplacés par des vétérans qui passent de 33% de nos licences annuelles en 2013, à 48% en 2023. L'âge moyen de nos licenciés augmente. Si nous devons prendre en compte le besoin d'activité physique de l'ensemble de la population, c'est une bonne chose mais nous devons penser aussi à la pratique jeune dans nos structures.

Lorsque l'on comptabilise toutes les licences (1 an, 3 mois et 1 jour), on observe que 19% des structures représentent 80% des licences et que les autres 81% représentent 20% des licences.

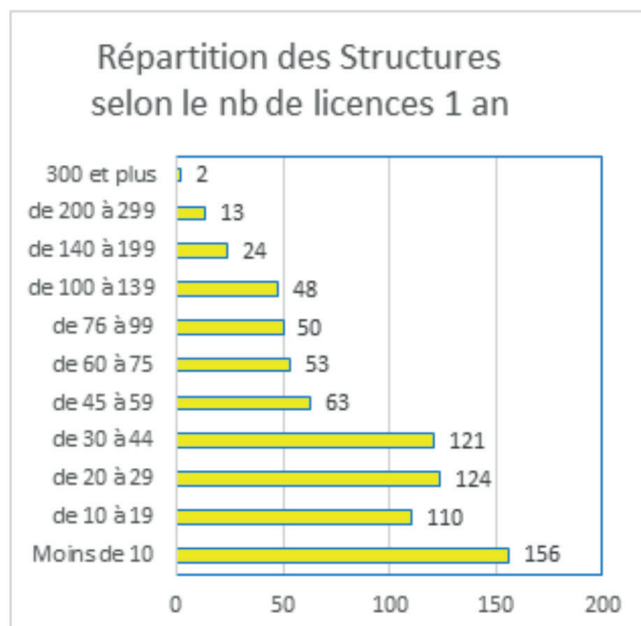
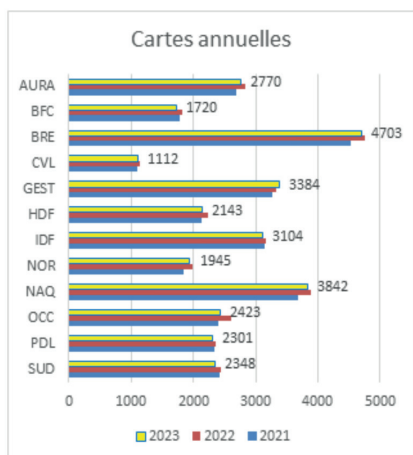
Les cartes annuelles



On observe une baisse surtout chez les jeunes que ce soit en compétition de plus de 5% ou surtout en loisir de plus de 10%. Même si nous avons une augmentation chez les adultes loisir de 1,25% et les non pratiquants de 21%, nous avons aussi une baisse des adultes en compétition de 2%.



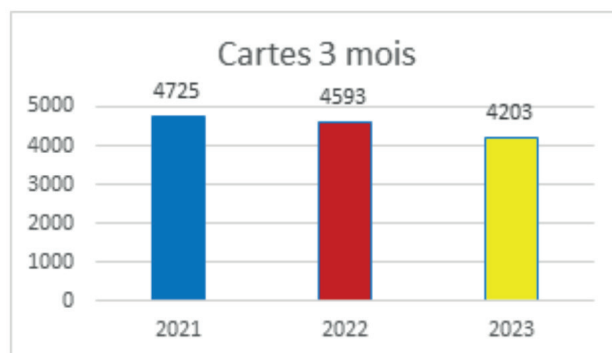
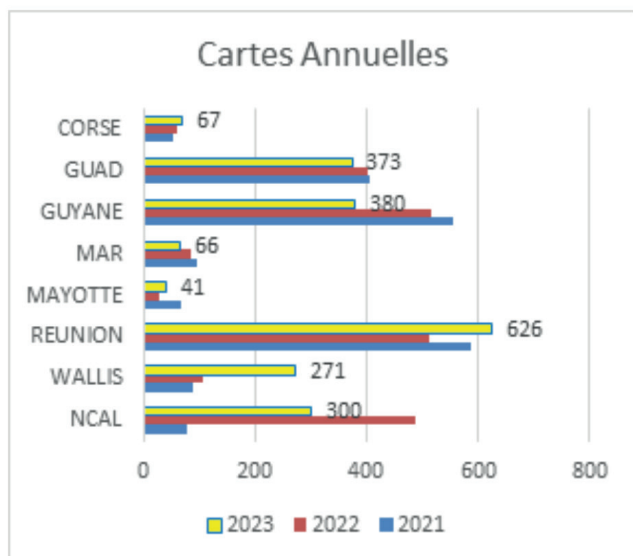
Ces chiffres peuvent être traduits pour chaque comité régional métropolitains et ultramarins.



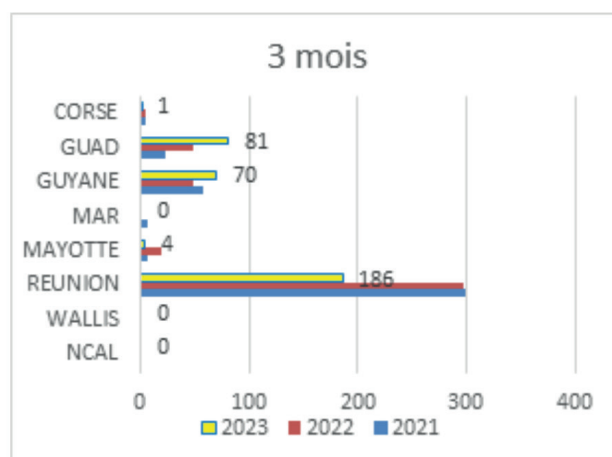
La même analyse peut être faite sur les territoires ultramarins mais avec des résultats très différents.

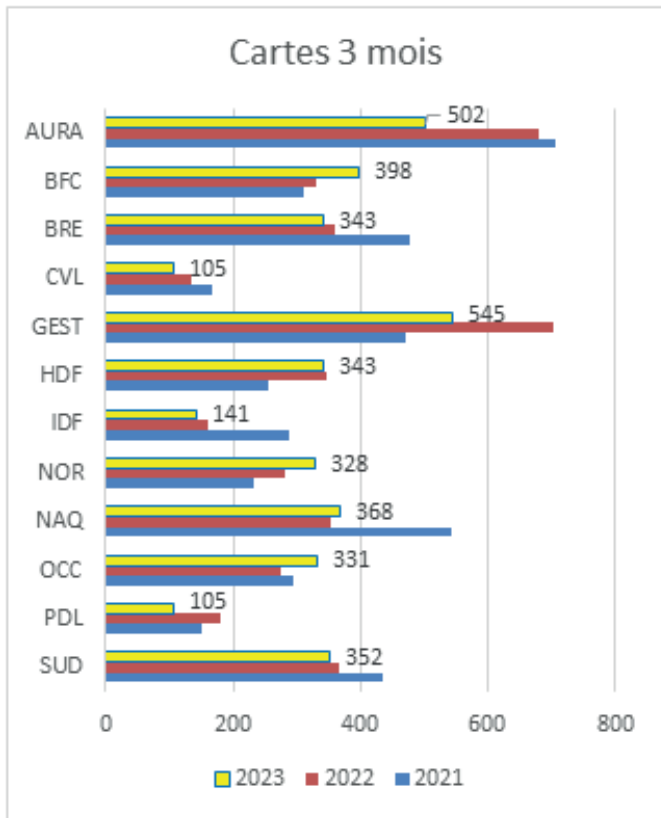
Les cartes 3 mois

Les cartes trois mois présentent des difficultés avec peu de diffusion et seulement quelques clubs qui ont développé ce type de titre, pour des animations spécifiques. Ces actions restent peu développées et mériteraient des partages d'expérience. Nous observons une baisse sur deux années consécutives avec pour cette année une diminution de 8,5%.

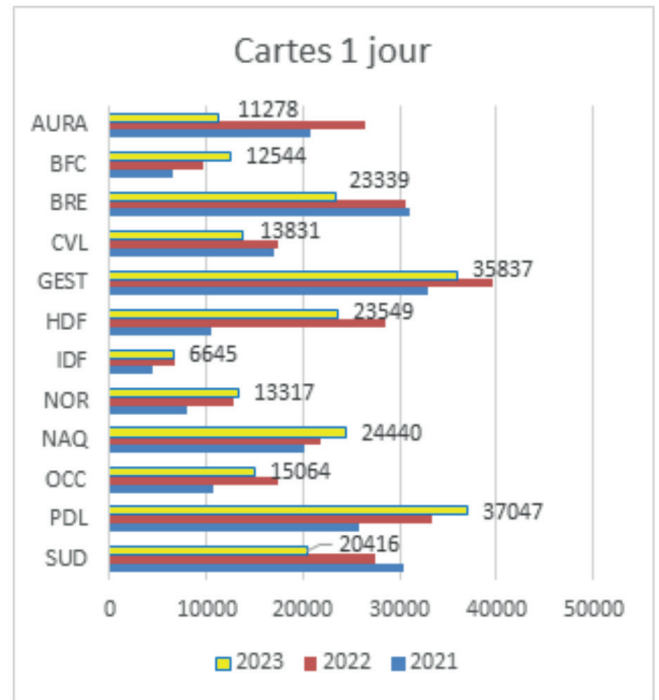


Enfin, il semble important de comparer toutes les structures par rapport au nombre de licences annuelles, pour montrer une forte différence sur la taille de nos structures. 51% de nos structures ont moins de 30 licenciés annuels, et représentent 15% des licences 1 an. Les gros clubs de plus de 75 licences annuelles (18% des clubs) collectent 51% des licences. Enfin, les structures entre 30 et 75 licences 1 an (soit 31% des structures) forment 31% des licences. La structure moyenne est à 44 licences annuelles.

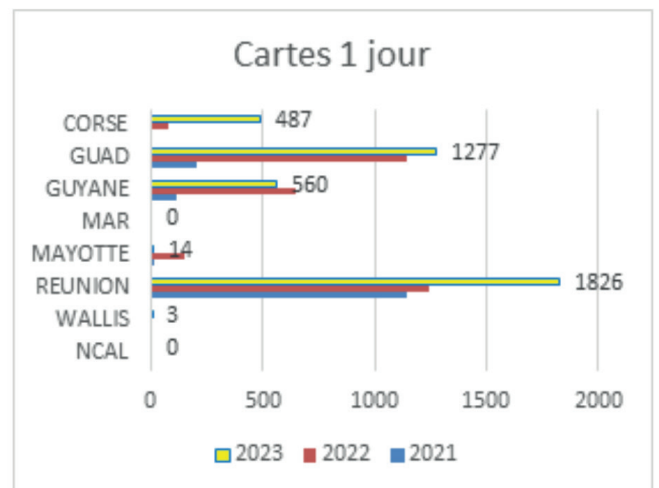
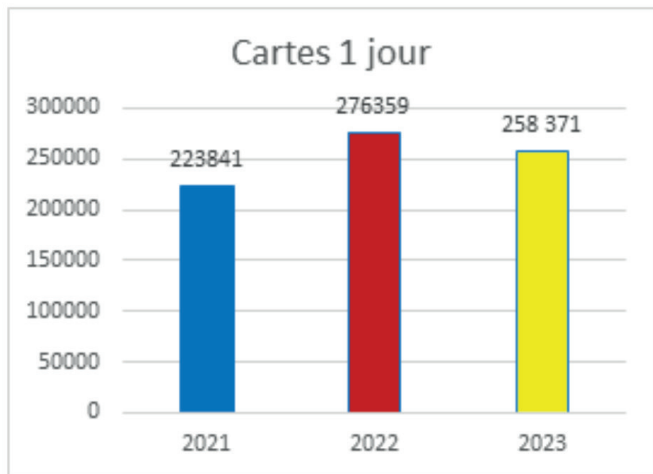




Quelques autres Clubs ont bien fait cette mutation mais ne respectent pas le règlement intérieur en ne déclarant aucune carte 1 jour alors que les activités d'été annoncées dans la presse ou sur Internet, prouvent le contraire.



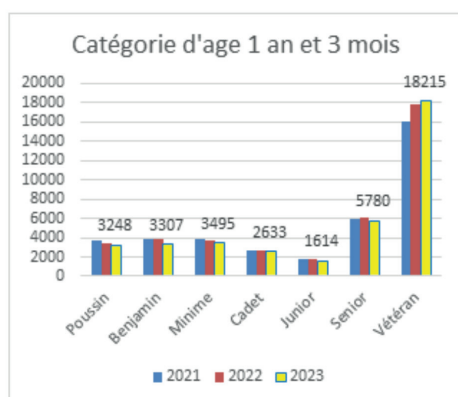
Les cartes 1 jour



Sur l'année 2023, nous avons refusé les grands comptes qui ne voulaient pas remplir le nom, le prénom et la date de naissance de chaque licencié. Deux grosses structures sont responsables de la baisse 2023 sur ces cartes 1 jour. Nous observons que des clubs ont réussi à faire basculer leur modèle économique en allant soit vers la professionnalisation d'opérateurs du tourisme sportif, soit dans le développement dans une logique d'Economie Sociale et Solidaire d'activités à finalité sociale et éducative.

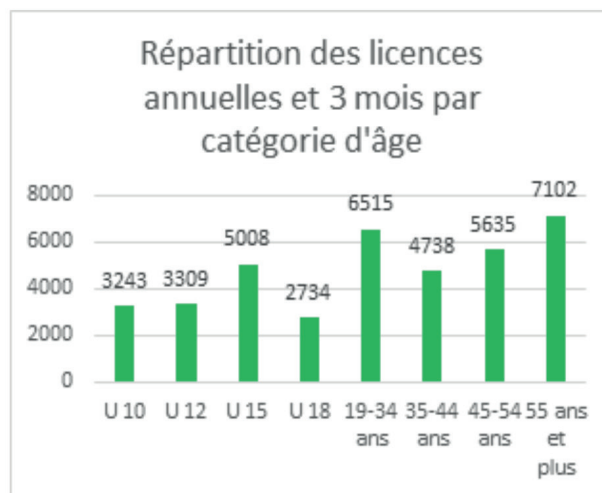
Les catégories d'âge

Nous observons l'augmentation du nombre de vétérans au sein de la Fédération et une diminution du nombre de jeunes en particulier sur les licences annuelles.



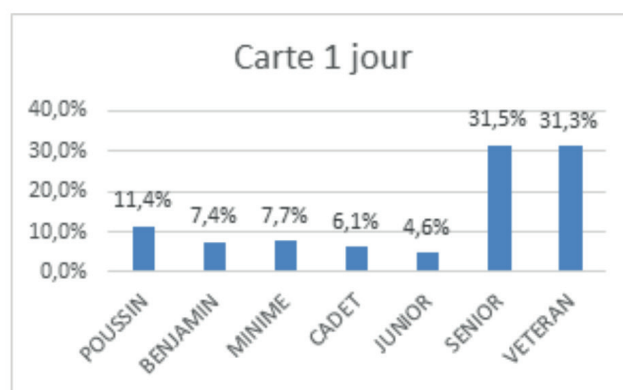
Lorsque l'on compare les licences par catégorie d'âge entre 2021 et 2023, la baisse sur les catégories est de 11,6% chez les poussins de 14,5% chez les benjamins, de 11,2% chez les juniors et même de 8,5% dans la catégorie des minimes. Les cadets et les seniors baissent respectivement de 2% et de 3,2%. Seul, la catégorie des vétérans augmente de 13% ce qui permet de conserver une très légère progression sur l'ensemble des licences entre 2021 et 2023 de 0,85%. Par conséquent, le taux de vétéran par rapport à l'ensemble des licences progresse de 42,5% en 2021, à 45,5% en 2022 et à 47,6% en 2023. Pour comparaison, le taux était de 33% et de 36,4%, respectivement en 2013 et 2017.

Cette baisse de jeunes peut s'expliquer par une baisse de natalité avec une baisse de 13% par rapport à 2010 et de 21% par rapport à 1971. Les jeunes de 2011 et 2012 étant benjamins en 2023, la baisse risque d'encore s'accroître dans les années à venir.



La répartition des catégories d'âge peut se représenter au regard des catégories du Règlement Sportif, en décomposant les vétérans en trois catégories de Master (Master 1 de 35 à 44 ans, Master 2 de 45 à 54 ans et Master 3 pour les plus de 55 ans).

Pour compléter cette analyse, il semble nécessaire de comparer les cartes 1 jour dans lesquelles, la catégorie la plus représentée est celle des seniors, légèrement supérieure aux vétérans. On observera une bonne représentation de la catégorie des U10.



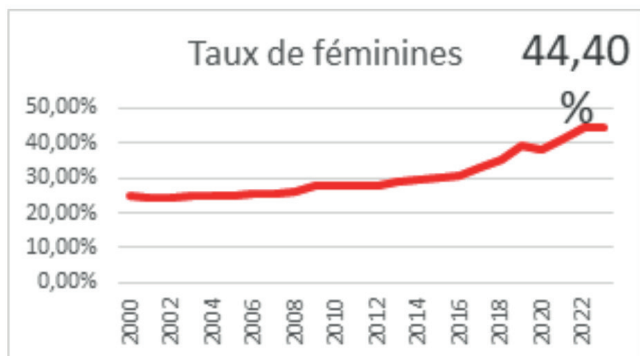
Un dernier point concerne les scolaires, pour lesquels la réforme des titres n'a pas trouvé de solution pour comptabiliser l'ensemble des scolaires qui passent par nos structures.

Le taux de féminisation

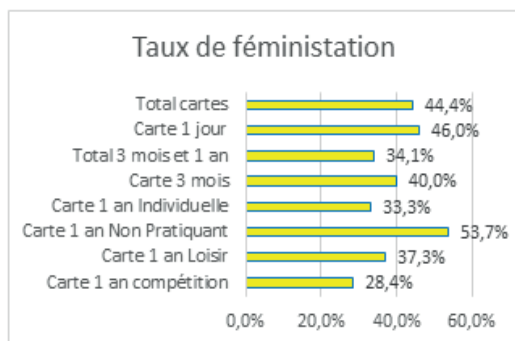
Cet indicateur très observé par le Ministère, doit être une préoccupation pour améliorer la mixité dans nos structures, mais aussi dans la pratique sportive et surtout dans nos instances dirigeantes à tous les niveaux.

Le taux des féminines en 2023 sur l'ensemble

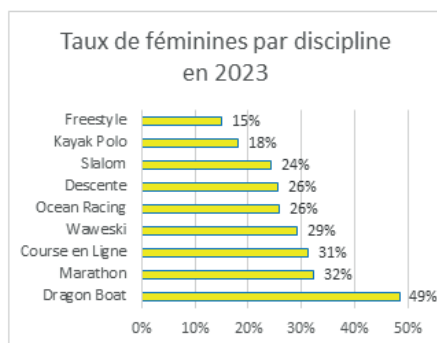
des cartes annuelles, 3 mois et 1 jour est de 44,40% et maintient le passage des 40% depuis 2021. Pour rappel, en 2000, le taux de féminines était à 25%. En revanche, le taux moyen sur les licences annuelles n'est que de 33,3%.



L'analyse de ce taux de féminisation est intéressante en fonction du type de licence avec un taux à 46% pour les cartes 1 jour, 40% pour les cartes 3 mois, 37% sur les cartes annuelles loisir et 28% sur les cartes annuelles compétition. Il faut noter que ce taux est de 54% sur les cartes de non-pratiquants. J'en profite pour remercier tous ces bénévoles non-pratiquants qui donnent du temps dans les structures et dans les organisations de manifestations, sans pratiquer eux-mêmes. Merci pour cette aide précieuse !



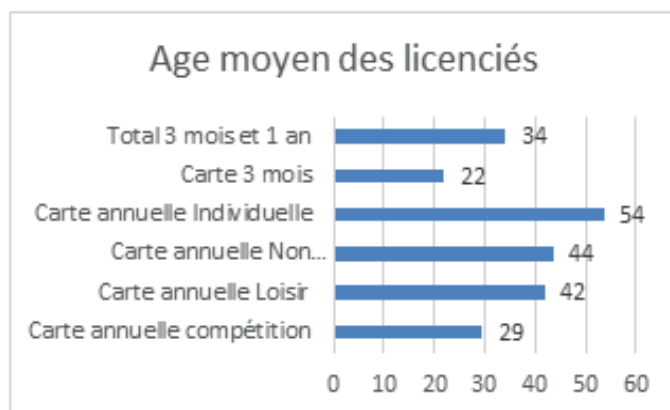
Le taux de féminisation peut être étudié aussi par discipline sportive, sur le niveau national. On rappellera que le nombre de médailles doit être similaire chez les hommes et chez les féminines.



Le dernier taux de féminines que je voulais relever, c'est celui de nos dirigeantes et plus particulièrement, sur les comités directeurs de comités régionaux dont la règle actuelle impose 40% de féminines avant de passer à partir de 2028, avec un écart entre le nombre d'homme et de femme qui ne soit pas supérieur à un. La représentation féminine actuelle des comités directeurs des comités régionaux est actuellement, en moyenne de 25%, sans comptabiliser les membres de droit que sont les Présidents de Comités Départementaux. Pour les présidences des Organes Déconcentrés, nous n'avons qu'une seule femme comme Présidente d'un comité régional et 22% des Présidences de comités départementaux assurées par des femmes.

L'Age moyen des licenciés

A la suite d'une demande de la Commission Nationale Médicale, il m'a été demandé de calculer l'âge moyen de nos licenciés.



La moyenne des licences annuelles et 3 mois est de 34,1 ans pour cette année 2023 et nous pouvons observer une moyenne à 22 ans pour les cartes 3 mois et pour les licences annuelles compétition, à 29 ans. Au contraire, les moyennes augmentent pour les cartes annuelles loisir à 42 ans, les cartes non-pratiquant à 44 ans et les licences individuelles à 54 ans.

La Commission Sportive

Cette Commission Sportive regroupe tous les présidents des commissions nationales d'activités, de la commission en charge des jeunes et la présidente de la Commission des Juges et des Arbitres. Elle s'appelait par le passé Commission Sportive de Compétition. J'ai le plaisir de présider cette commission pour la huitième et dernière année et assister

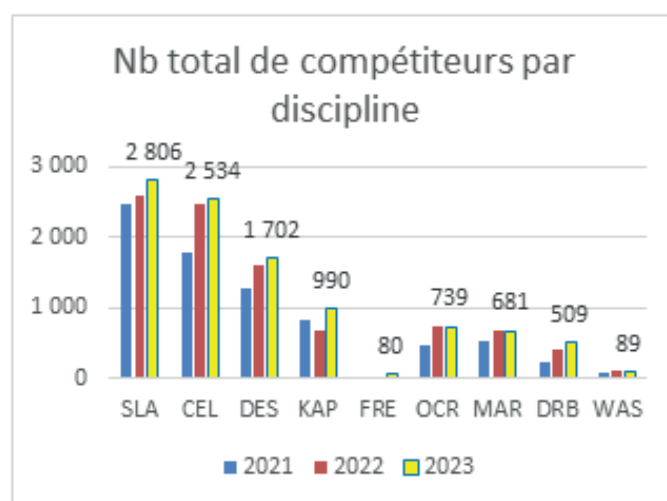
à ses réunions depuis 24 ans (8 ans comme président de CNA, 8 ans comme président de la CNJA avant de rejoindre Jean au sein du Bureau Exécutif). L'idée même de cette Commission est bien de fédérer toutes les activités même s'il est possible d'observer des dérives et une tendance à tendre vers une confédération des sports de pagaie. Je laisse cet héritage aux prochaines équipes. Même si nous avons cherché à alerter, faire prendre conscience des problèmes de sobriété énergétique à toutes les Commissions Nationales d'Activité, je souhaite qu'une réflexion nationale se fasse sur les coûts que représentent les compétitions pour les compétiteurs, les parents et les clubs pour plus de modération économique. Les hébergements et les frais de déplacement ont fortement augmenté et il serait bon qu'un indicateur présentant le taux de sélection au championnat de France, et non le rapport des personnes présentes à ceux-ci par rapport aux sélectifs nationaux. Que les moyens financiers ne deviennent pas le critère pour pouvoir aller au Championnat de France d'une discipline.

Je voudrais juste prendre comme exemple une comparaison de l'animation nationale sur les 30 dernières années. Sur la saison 1993-94 (CK1 n°45), l'animation nationale se composait d'un championnat de France de fond sur une seule journée (à la suite des inter-régions de fond) et du championnat de France de vitesse sur 4 jours couplé avec les régates de l'espoir, faisant suite aux sélections sur les inter-régions de 500 m et de 1000 m. Nous avons une Coupe de France pour le Marathon sur 5 manches réparties sur le territoire national, sans championnat national. En Slalom, le championnat de France de première division se faisait sur un week-end sur deux jours et celui de deuxième division sur un autre week-end. Le championnat de France de descente se faisait sur un seul week-end, ce qu'on appelle maintenant « Classique » sans Sprint ni Mass-Start. Nous avons aussi un championnat de France Eaux Vives cadets qui couplait du slalom et de la descente. Enfin, il était organisé un championnat de France de Waveski sur deux jours et une coupe de France de Merathon (Ocean Racing), ce qui donne un total de 14 jours de championnats de France. En reprenant un ancien calendrier de 2007-2008,

c'est 28 jours de championnats de France avec l'apparition de celui de Marathon en octobre, de Descente Sprint et Classique sur 4 jours, de Slalom sur 6 jours, de Merathon fin août sur 4 jours, d'une finale de championnat de France en kayak polo et le Waveski sur 3 jours, tout en conservant le fond sur 3 jours et la vitesse sur 4 jours. En reprenant le calendrier de 2023, c'est maintenant 47 jours de championnat de France à planifier avec de nouvelles disciplines comme le Freestyle, le Dragon Boat, le Raft, la course short Race, la Mass-Start en descente, le Kayak Cross.

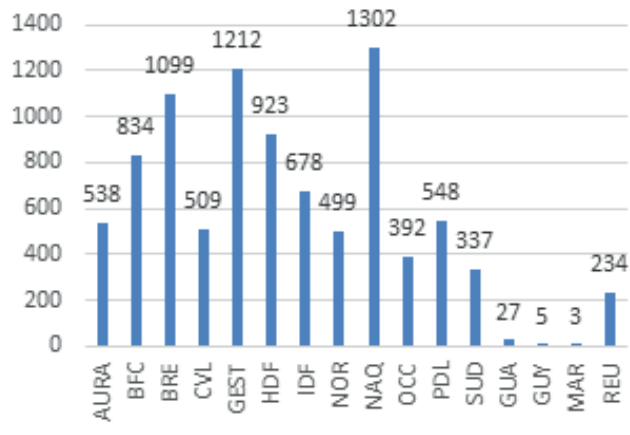
Comment expliquer ce passage de 14 jours de championnats de France en 1993, de 27 jours en 2008 et de 47 jours en 2023 ? Quel est le coût qui en découle pour les Clubs et les compétiteurs ? Le contexte financier ne devient-il pas plus important que la qualité des résultats sportifs des compétiteurs ?

Vous avez ci-dessous, l'évolution par discipline de la participation aux compétitions sur les trois dernières années (selon les inscriptions sur le logiciel CompetFFCK). Il est important de rappeler que le nombre de licences annuelles Compétition est de 17 234 en 2023, mais avec une participation de 8 075 compétiteurs (par les logiciels d'inscription, hors doublons). Si on additionne l'ensemble des disciplines, le résultat est de 10 130 compétiteurs.



La répartition par région est présentée ci-dessous.

Nb total de compétiteurs par région en 2023



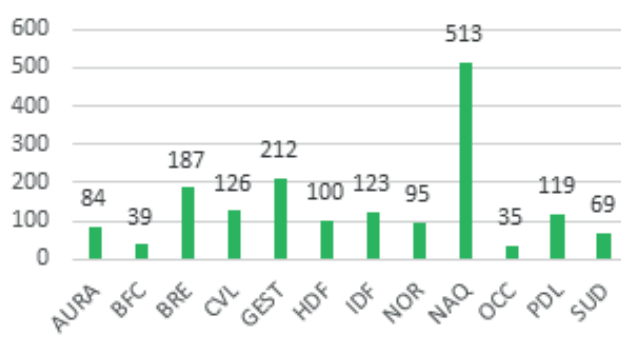
La Course en Ligne, discipline Olympique et Paralympique, a 2 534 compétiteurs sur 177 clubs avec là aussi 6 régions qui concentrent 70% des compétiteurs. Si on prend les clubs de plus de 14 compétiteurs, cela représente 58 clubs pour 76% des compétiteurs.

La Descente à 1 702 compétiteurs sur 173 clubs avec une seule région qui concentre 30% des compétiteurs, mais une activité dans toutes les régions.

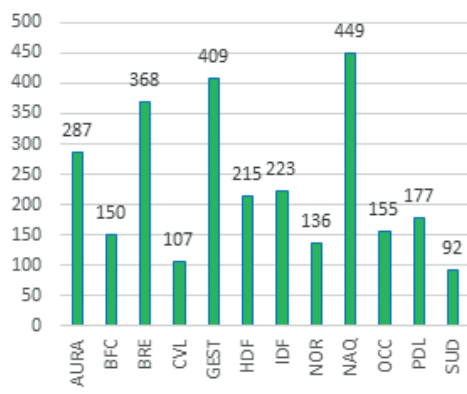
Enfin, afin de faire un début d'analyse intéressante pour préparer le projet Fédéral de chaque Commission Nationale d'Activité, voici

un état de la situation discipline par discipline et par région.

Nb de compétiteurs Descente par région en 2023

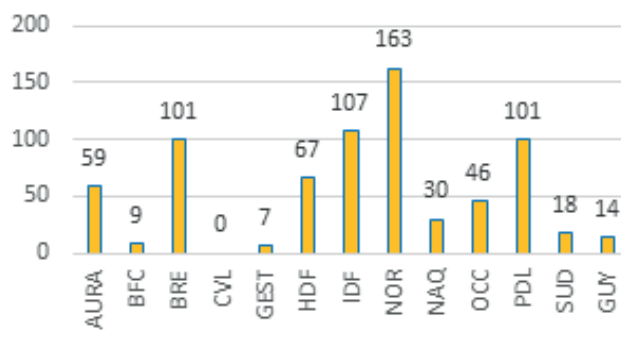


Nb de compétiteurs Slalom par région en 2023



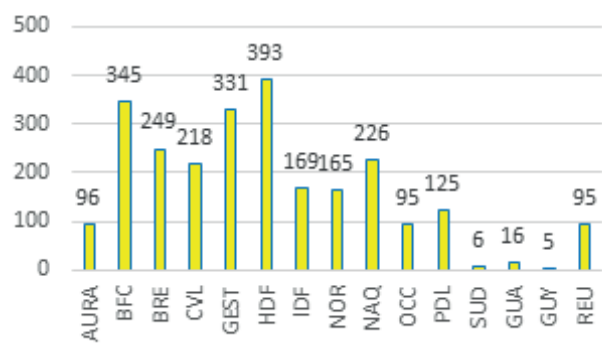
Le Slalom, discipline Olympique, a donc un total de 2 806 compétiteurs (hors inscriptions spécifiques du Kayak Cross mais sans doublon), sur 264 clubs avec une répartition assez homogène même si 6 régions concentrent 70% des compétiteurs.

Nb de compétiteurs Kayak Polo par région en 2023

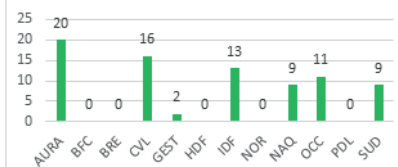


Nous avons ensuite le Kayak Polo qui rassemble 722 compétiteurs au niveau national sur 47 clubs, dont 75% sur les cinq régions de l'arc nord-ouest avec les Pays de la Loire, la Bretagne, la Normandie, l'île-de-France et les Hauts-de-France. Si on intègre les compétitions régionales, le total atteint 990 compétiteurs.

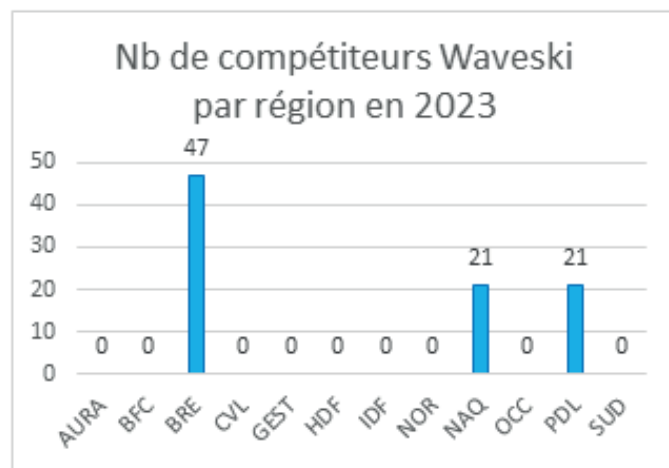
Nb de compétiteurs Course en Ligne par région en 2023



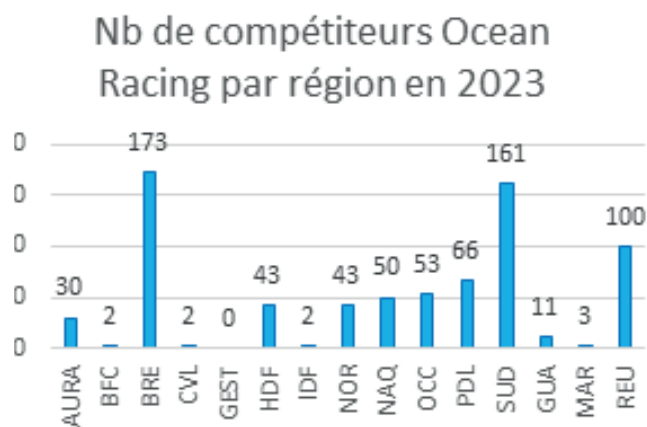
Nb de compétiteurs Freestyle par région en 2023



Le Freestyle dernière discipline de haut niveau ministériel, représente 80 compétiteurs sur 22 clubs sur 7 régions seulement, avec 75% des compétiteurs sur 4 régions.

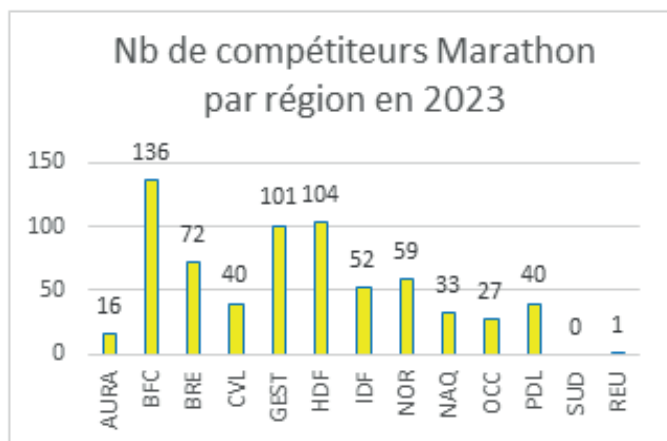


Enfin le Waveski Surfing a 89 compétiteurs sur 3 régions seulement et 25 clubs.

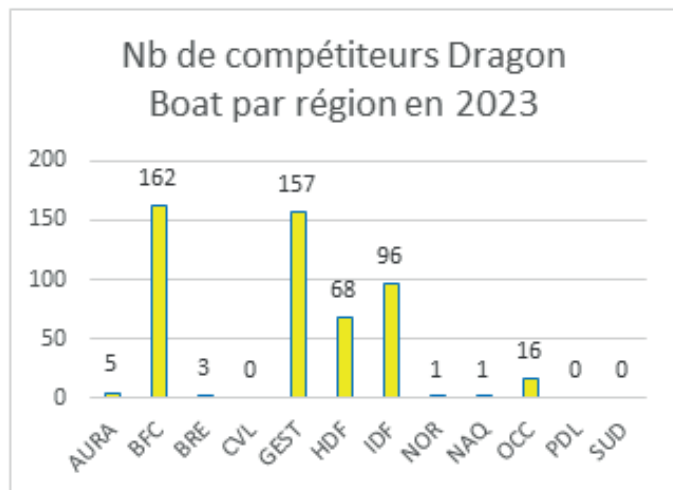


L'Ocean racing rassemble 734 compétiteurs sur 94 clubs avec une priorité sur les régions littorales, ce qui semble logique. 3 régions à elles seules, représentent près de 60% des compétiteurs dont une région ultramarine.

Je voudrais aussi remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réécriture et à la relecture des Règlements sportifs que nous avons proposé à conserver sur quatre années, en ayant décalé de deux ans avec l'Olympiade. Cette solution permettra à la nouvelle équipe de commencer la première année, la réécriture des règles générales et après l'installation des nouvelles CNA de commencer à travailler sur les nouveaux règlements spécifiques à terminer en juin 2026 pour conserver la fin de l'année, aux annexes des règlements sportifs. C'est une charge importante pour les commissions nationales d'activité, en particulier lorsqu'elle est accompagnée de modifications des Règlements Internationaux avec des calendriers en chevauchement. Nous avons mis en place, pour chaque règlement, un groupe de travail avec de l'ensemble de la CNA, un représentant du BEx, du Conseil Fédéral, du Conseiller Technique Référent de la discipline, d'un membre du bureau de la CNJA, d'une personne du service animation sportive et du Président de la Commission Sportive. Merci à toutes ces personnes pour ces relectures et pour leurs commentaires.



Le Marathon rassemble 681 compétiteurs sur 73 clubs. 18 clubs de plus de 15 compétiteurs représentent 61% des compétiteurs. 4 régions concentrent 61% des compétiteurs.



Le Dragon Boat représente 509 compétiteurs sur 50 clubs. Deux régions à elles seules concentrent 62% des compétiteurs.

Pour terminer, je souhaiterais remercier Lionel FRAISSE, responsable du service Animation sportive pour le travail effectué sur la cohésion des commissions nationales d'activité, la commission en charge des jeunes et la Commission des Juges et des Arbitres, depuis 2019, pour animer ce cœur du réacteur de la Fédération. Beaucoup de travail reste à faire pour utiliser les mêmes outils, en particulier des logiciels de course qui permettent de conserver les noms des Juges et Arbitres en

même temps que les résultats de compétition. Toutes ces Commissions nationales sont le reflet de notre animation nationale et la possibilité de voir émerger les futurs athlètes pour constituer notre Equipe de France. Merci à toutes les équipes des commissions, pour l'ensemble du travail de bénévole effectué.

Le Comité des Acteurs du tourisme

Les nouveaux statuts ont intégré un nouveau comité qui a pour objet de développer le tourisme, élément essentiel à l'avenir de la fédération. C'est l'occasion de fédérer toutes les structures qu'elles soient affiliées ou agréées, pour défendre tout d'abord l'accès à l'eau, pour développer les animations d'été mais aussi sur le reste de l'année, à l'accueil du public, pour une mise en place de pratiques raisonnées. La présence d'un membre du Comité exécutif issu des membres agréés et le doublement de représentants de ces mêmes membres agréés au sein du Conseil d'Administration (un homme et une femme) doivent permettre le développement de ce Comité et surtout de ces actions. Une ouverture sur la Fédération des loueurs, à tous les organismes ouvrant des activités de pleine nature et de plein air doit permettre d'être plus fort sur les accès à l'eau et la défense de nos sites de pratique. Ceci doit rester un vecteur prioritaire de notre développement !

La mise en ligne de la Boite à outils du Dirigeant

Sur ces dernières années, un outil a été mis à la disposition des structures sur Extranet avec la « Boite à outils du Dirigeant ». Il permet d'avoir des renseignements sur le fonctionnement administratif, le management des ressources humaines qu'elles soient salariées ou bénévoles, sur la comptabilité avec les aspects fiscaux et la gestion financière, sur la réglementation, sur les responsabilités et les assurances, enfin sur la communication. Ces documents sont à votre disposition pour que tous les dirigeants, responsables de club puissent s'en servir. C'est le moyen trouvé pour répondre à la nostalgie de certains, sur l'ancien Guide Club, « un temps que les plus jeunes ne peuvent pas connaître », par lequel, un dirigeant de club pouvait avoir accès à un ensemble d'informations à la fois règlemen-

taires, de conseils ou de recommandations, pour le fonctionnement du Club. Une mise à jour régulière sera tout de même à assurer.

Le suivi de la Commission Médicale et du Comité Pagaie Santé,

J'ai eu un grand plaisir à participer aux travaux de la Commission Nationale Médicale, depuis sept ans. Des problématiques sur la santé de nos pratiquants sont abordées régulièrement, de même que des informations sur le Suivi Médical Réglementaire pour les Athlètes de Haut Niveau et les difficultés de l'eutrophisation des cours d'eau (ou plans d'eau), encore appelé « la prolifération des cyanobactéries ». Le suivi sur l'accidentologie devra être renforcé dans les années à venir. Les conditions pour la présentation d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé, lors de la reprise d'une licence, sont une des prérogatives de la Commission Nationale Médicale qui propose des recommandations aux Instances dirigeantes de la Fédération.

Merci à tous ces médecins passionnés qui consacrent du temps pour apporter leurs réflexions sur notre fonctionnement et nos pratiques.

Le Comité Pagaie Santé créé en 2016 est devenu Commission Pagaie Santé en 2021 et a bien développé les formations de cadre certifié et la labellisation de structures Pagaie Santé ainsi que des regroupements de clubs. La FFCK a pu créer ces deux labels marque déposée Pagaie Fitâ et Pagaie Santéâ, selon deux critères, les conditions d'accueil et du matériel adapté ainsi que l'encadrement qualifié. Je souhaite que ce travail se poursuive et que plus de structures à l'avenir, puissent développer de telles activités si essentielles à la santé de nos compatriotes.

Un des grands regrets sur ces deux olympiades sera de n'avoir pas pu développer davantage, la partie Sport Bien-être ou Pagaie Fit® à travers la Commission Nationale Loisir. Il est possible que l'idée même d'une commission nationale ne soit pas la solution et qu'il faille organiser ces activités au niveau départemental, plus présent et plus proche des structures et des demandes. Seules des manifestations d'envergures nationales pourraient être conservées au niveau national, à travers un calendrier spécifiquement loisir.

La Labellisation des Structures,

Un des objectifs que nous nous étions fixés, était celui de la labellisation des structures. Malheureusement, ceci n'a pas pu aboutir. Cela nécessite de définir les objectifs et la finalité d'une telle structuration. Il faut aussi que cette labellisation ne change pas trop souvent afin que toutes les structures, les collectivités territoriales puissent se les approprier. Le Label Ecole Française de Canoë Kayak datant de l'ancienne équipe, n'a pas été modifié même si la dénomination de la mention sportive n'était pas très lisible.

La prochaine équipe devra réfléchir à faire évoluer l'ensemble de ces labels tout en conservant le maillage territorial de toutes les structures sur l'ensemble du territoire.

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE



Carole CHEVIET
Trésorière

L'EXÉCUTION DU BUDGET 2023

Le budget initial adopté par l'assemblée générale le 1er avril 2023 s'établissait à 8,8M€. Il avait été élaboré dans le respect des trois principes que s'est fixés la fédération : sécurité pour les produits, réalité pour les charges, clarté dans la présentation, en tenant compte du réalisé 2022.

A l'issue de l'exécution budgétaire et à la clôture des comptes, le résultat net comptable 2023 est un excédent de 41 279 €.

Les produits d'exploitation

Le total des produits s'établit à 10,09M€. Les produits de l'activité associative (licences, formation et ventes) s'élèvent à 5,12M€, les subventions à 4,42M€, les autres produits à 472 k€.

Les charges d'exploitation

Le total des charges s'établit à 10,04M€. La masse salariale s'élèvent à 2,53M€ avec 34 salariés de droit privé.

LES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2023

L'Avancement de la construction de la maison du CK

Au 31 décembre 2023, l'intégralité des fonds de l'emprunt ont été mobilisés, soit 3,45 M€. Le montant cumulé des dépenses depuis le début de la construction en 2022 s'élève à 3,79 M€, dont 2,01M€ pour les travaux réalisés en 2023.

L'Assujettissement des vacances aux cotisations de prévoyance

La FFCK a fait l'objet d'un rappel de cotisations sociales de prévoyance au titre des années 2019 à 2023 pour les rémunérations versées aux vacataires. Le montant du rappel de charges s'élève à 75 k€ et est enregistré dans les charges sociales. Désormais, toutes les vacances devront être assujetties.

L'Organisation de deux coupes du monde

Dans le cadre de la préparation aux JOP 2024, la FFCK a organisé une coupe du monde de sprint en août 2023 et de slalom en octobre 2023. La fédération est en attente de subventions à recevoir dans le cadre de ces organisations : Subventions de 100 k€ et 25 k€ de la DIGES et de 100 k€ de la Région IDF.

CHANGEMENT DE MÉTHODE

Nouvelle définition du résultat exceptionnel

Les ventes de matériel, dont le renouvellement est effectué avec récurrence (38 200€ en 2023 vs 38 457€ en 2022), et la quote-part des subventions rapportée au résultat (161 k€ en 2023 vs 180 k€ en 2022) étaient inscrites en résultat exceptionnel. Afin de donner une image fidèle du résultat compte tenu de leur caractère habituel et donc de clarifier la lecture des comptes, ces produits sont inscrits dans les autres produits du résultat d'exploitation à compter de 2023.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DU PLAN DE PROVISIONNEMENT JOP PARIS 2024

Traditionnellement, la FFCK établit une provision pour charge dans le cadre des Jeux de Paris 2024. La FFCK prévoit historiquement une provision pour la participation des Jeux de 50 K€ par an, soit 200 K€ sur l'olympiade. L'organisation des Jeux 2024 sur le territoire français accentue significativement le risque pour les finances fédérales, du fait des surcoûts liés notamment aux exigences de performance sportive, à l'achat des billets, aux actions de communication.

Le bureau exécutif a donc estimé nécessaire de prévoir une provision supplémentaire de 110 k€ par rapport au 200k€ prévus initialement sur la période 2021/2024.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FFCK

Au 31 décembre 2023, la trésorerie de la fédération s'élevait à 1,45 M€, et ses fonds propres à 2,3M€

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL FEDERAL



**Dominique
LE BELLOUR**
Président
du Conseil Fédéral

Lors de l'année 2023, le Conseil Fédéral s'est réuni, pour la première fois, à quatre reprises, en distanciel (le 28 janvier, le 11 mars, le 18 juin et le 14 octobre) avec un taux moyen de présence de 78%.

On va reprendre en 2024 le rythme de trois réunions à distance et une en présentiel. Celle-ci se tiendra en juin dans la nouvelle Maison des sports de pagaie.

En 2023, le Conseil Fédéral a fonctionné avec 18 membres. Les quatre postes non pourvus sont proposés lors de cette AG. Ce sera pour un mandat de courte durée, puisqu'il s'achèvera lors de l'AG électorale du 14 décembre qui verra le renouvellement complet des équipes dirigeantes et l'application des nouveaux statuts votés fin 2023.

L'implication des membres du Conseil Fédéral dans les instances et les manifestations de la fédération leur permet d'avoir une vision large du fonctionnement de la FFCK :

- 4 membres sont présidents d'un comité régional ou d'un comité départemental,
- 10 membres participent activement au fonctionnement des commissions nationales (dont 4 présidences) ainsi qu'au sein des groupes de travail (sur la modification des statuts et du règlement intérieur notamment),
- un membre est délégué pour le représenter

lors de chaque championnat de France senior ainsi que pour la relecture des règlements sportifs de chaque discipline sportive,

- le président est systématiquement invité aux réunions du Bureau Exécutif et du Conseil des Territoires Conformément à ses prérogatives, fixées dans les textes de la fédération (statuts et règlement intérieur), le Conseil Fédéral a, en 2023 :

- validé les évolutions des règlements sportifs : Course en Ligne/Marathon, Wave ski, Freestyle et Kayak cross,

- fixé la date de l'assemblée générale extraordinaire de modification des statuts,

- fixé la date de l'assemblée générale ordinaire 2023,

- décidé de l'ordre du jour de l'AG 2023, ainsi que de ses modalités de déroulement,

- modifié les annexes 8 et 11 au Règlement Intérieur (Règlement Sécurité & Règlement Commission de Distinction),

- validé le calendrier international des manifestations se déroulant en France,

- validé le compte de résultat 2022 et le budget prévisionnel 2023,

- suivi les évolutions du budget au cours de l'année,

- octroyé des prêts à titre gratuit dans le cadre du Fonds de Développement (40 000 € à 4 associations),

- proposé l'attribution de 22 médailles fédérales,

- validé le projet de modification des statuts et du règlement intérieur avant sa présentation à l'AG extraordinaire.

2024 sera la dernière année de fonctionnement du Conseil fédéral actuel et, conformément aux nouveaux statuts, il fera place en fin d'année à un Conseil d'Administration de 28 membres élargi avec des représentants des

athlètes, des juges et des entraîneurs.

Au-delà du rôle de surveillance et de validation du Conseil Fédéral, les réunions sont dédiées, pour environ un tiers de leur durée, à la présentation par le Président fédéral, par le DTN et par le Secrétaire général des informations sur les sujets d'actualité, sur l'agenda du Président, et la mise en œuvre du projet fédéral.

Les réunions du Conseil Fédéral permettent de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et à partir des points de vue et questionnements exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se déroulent dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance sereine de travail permettant ainsi au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE SLALOM



Franck LACROIX
Président de la
commission nationale

Notre démarche :

Des réunions hebdomadaires ou bimensuelles en fonction des périodes et sujets à traiter.

Trois réunions en distanciel par an avec tous les présidents de Commissions Régionales Slalom

Des états généraux avec les clubs en distanciel

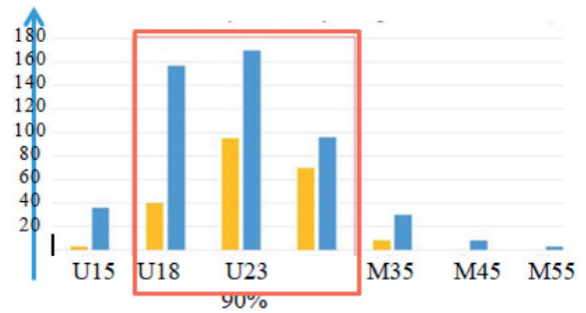
Une réunion avec les représentants des régions lors des championnats de France

Quelques données statistiques :

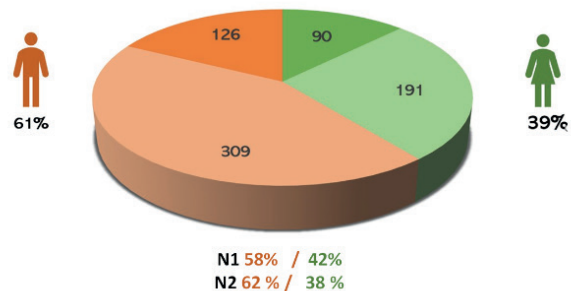
Le nombre d'embarcations classées dans chaque catégorie d'âge (Chiffres 2023) toutes divisions confondues, y compris régionale.

	U15	U18	U23	U 34	M35
K1D	172	118	81	69	48
K1H	510	380	322	147	287
C1D	89	71	45	28	7
C1H	219	191	123	64	99

Répartition par âge en N1 (jaune) et en N2 (bleu)



Répartition par genre



Nombre de compétiteurs classés sur les coupes de France N3 et N2



3490 compétiteurs en 2023 contre 3314 compétiteurs slalom en 2022 et 2471 en 2021

Les changements proposés en 2023 :

- Pour répondre à la demande exprimée par de nombreux clubs de permettre aux compétiteurs de juger, nous avons modifié le format des courses régionales des coupes de France N3 et N2 en 2 manches indépendantes (compétiteurs pouvant juger sur la manche non courue)
- Création de la catégorie U23
- 1er championnat de France sur 6 jours au lieu de 9 à Bourg St Maurice où le club, la ville et le Comité régional ont tout mis en œuvre pour avoir réussi le challenge.
- Différenciation du championnat de France Elite et des courses de sélection.

- La finale de la coupe de France N1 s'est déroulée lors du championnat de France élite sur un nouveau bassin Cesson Sévigné avec une grosse première organisation pour le club qui a répondu présent.

Champions de France à l'honneur

Champions de France U15 :

	SLALOM		KAYAK CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	Laurette LALY	Martin LAPEZE	Margot LAPEZE	Thomas CRAMPE
C1	Laurette LALY	Cyril MENUAT		
C2	Adélie COURRECH DU PONT / Lina BELHADAD			
C2M	Agathe DI GIOVANNI / Telo EGRAZ			
Combiné				

Champions de France U18 :

	SLALOM		KAYAK CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	Léna QUEMERAIS	Edgar PALEAUBRASSEUR	Nina PESCE ROUE	Jules RAOUL
C1	Nina PESCE ROUE	Martin CORNU		
C2	Dorée DESHOQUES / Lou Ann VUILLEMER	Valerian DESCOT / Aloïs BRUCHER		
C2M	Clara PERROT / Michel PACOME			
Combiné				

Champions de France U23 :

C1D Angèle HUG	K1D Emma VUITTON
C1H Nico GESTIN	K1H Julien PAJAUD

Champions de France U34 :

C2H Thibault BLAISE / Thomas L'HUILLIER
C2M Elena HUGUES / Thomas L'HUILLIER

Champions de France Master

C1D Caroline LOIR
C1H Sébastien DE KERLAU
C2H Charlie CHASSIGNEU / Fabien TOUR-NADRE
C2M Frédérique MERLE / Frederic BOOB
K1D Stéphanie KACZMAREK
K1H Thomas BERSINGER

Champions de France Elite :

	SLALOM		KAYAK CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	Coline CHAREL	Anatole DELASSUS	Coline CHAREL	Mathurin MADORE
C1	Marjorie DELASSUS	Mewenn DEBLIQUY		

Finalisation du championnat du monde U18-U23 à Foix en 2025.

Projection sur les échéances futures sur les différents bassins de niveau N1 et Internationaux, avec identification de tous les bassins Français et leur exploitation en fonction de leur période d'eau (EDF) et une construction du calendrier qui devient de plus en plus compliquée et par ce fait plus tardive avec les aléas des restrictions d'eau, et des bassins en travaux.

Le Bassin de Sainte Suzanne après avoir accueilli 2 RUN Slalom ICF et aménagé un parcours de Kayak Cross a servi de bassin pour la sélection Africaine pour les JO.

La formation :

- Des juges :

Réactualisation annuelle des supports de formation

Réactualisation des certificats de validation

Formation au juge national et examen spécifique sur la 3eme N3 de chaque inter-région en fonction de la disponibilité des formateurs + un rattrapage à Bourg Saint Maurice (10 candidats).

- Des organisateurs :

Poursuite du travail sur le logiciel FFCompet

Mise en place de réunions de formation sur les outils de gestion du Kayak cross élaborés par M.Deguil

Répartition par genre et niveau des juges en slalom :

Juges Régionaux : 660 F / 1314 H
Juges Nationaux : 35 F / 45 H
JA Régionaux : 76 F / 170 H

JA Nationaux : 19 F / 47 H
J Internationaux 14 F / 18 H

Notre animation en Kayak cross

L'année 2023 a vu progresser le nombre d'inscrits sur les coupes de France de Kayak cross puisqu'on est passé de 83 à 404, le nombre de courses aussi a progressé passant de 2 à 6/10 programmées.

Néanmoins il reste beaucoup de travail pour que les organisateurs s'approprient cette discipline et ses contraintes, discipline pourtant de plus en plus plébiscitée par nos jeunes. Nos efforts se sont portés sur :

- Mise en adéquation du règlement suite aux évolutions à l'international
- Mais aussi Adaptation de notre règlement pour favoriser le développement
- Développement des outils de gestion pour faciliter la prise en charge des organisateurs

Reste que la discipline a encore du mal à s'imposer en tant que telle dans un calendrier et des temps de navigation contraints.

En conclusion, la Commission nationale a œuvré dans le but de :

Soutenir le rayonnement des bénévoles, des athlètes, des clubs, des régions

Accompagner et poursuivre la formation des juges nationaux vers des formations slalom et Kayak cross. Accompagner les candidats vers l'examen de juge national partie spécifique, et tronc commun avec la CNJA

Persévérer dans nos projets de respect de l'environnement : La communication par voie numérique lors des gestions de courses, l'utilisation de canaux de diffusion variés, ont permis de limiter les affichages.

Améliorer le traitement des résultats du kayak cross qui pour l'instant sont gérés manuellement par une seule personne, si l'on veut valoriser la prise en compte des régionaux.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE SPRINT - MARATHON - PARACANOË



Daniel BONIN
Président de la
commission nationale

BILAN SAISON DE FOND 2023

Championnats régionaux de Fond:

- 1 régions ont organisé au moins un championnat régional
- 138 clubs ont participé aux régionaux de Fond.

Championnats de France de Fond:

- 96 clubs ont participé aux Championnats de France à Libourne, 95 classés
- 44 clubs remportent au moins une médaille.

Championnats de France de Fond:

- 96 clubs (93 en 2022) (Dont Guadeloupe et Guyane)
- 1005 compétiteurs (1459 en 2022)
- 1103 bateaux (1048 en 2022)
- 783 monoplaces (757 en 2022)
- 251 biplaces (232 en 2022)
- 69 quatre places (59 en 2022)
- 68 courses

Juges et gestion de courses :

- 17 juges et officiels étaient en poste sur ce championnat, pour la bonne tenue de celui-ci.

L'organisation:

Le club de Libourne a, une nouvelle fois, été à la hauteur de l'événement. Le site des Dagueys est un des plus beaux sites de pratique en France pour la course en ligne et l'équipe d'organisation a une nouvelle fois été au top !

La météo a une nouvelle fois été avec nous pour ces championnats.

Les athlètes nous ont offert un spectacle de toute beauté. Avec 120 bateaux alignés, le départ de la course des kayaks homme cadet pouvait faire craindre un grand nombre de dessalages, nos jeunes pousses ont bien maîtrisé, avec peu de «bains».

Nous avons assisté à plusieurs arrivées au sprint qui ont fait vibrer le public venu en nombre sur le bord du bassin.

Un grand merci à toutes et tous pour ces 2 jours de compétitions où les sourires ont remplacé les masques et un grand bravo à l'équipe de bénévoles ainsi qu'au comité d'organisation pour l'accueil, nous reviendrons avec plaisir dans le futur.



BILAN CHAMPIONNATS DE FRANCE VITESSE POSES 2023

Championnats de France de Vitesse:



Championnats de France de Vitesse:

- 1134 compétiteurs : 868 cadets à vétérans + 235 minimes
- 86 clubs plus la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane

Sur 500 mètres:

- 929 bateaux.
 - 547 monoplaces
 - 258 biplaces
 - 124 quatre-places
- 197 départs de courses
- 41 clubs obtiennent au moins une médaille.

Sur 200 mètres:

- 1028 bateaux.
 - 631 monoplaces
 - 269 biplaces
 - 128 quatre-places
- 210 départs de courses.
- 43 clubs obtiennent au moins une médaille.
- 47 clubs ont obtenu au moins une médaille sur une des 2 distances.

Championnats de France de Vitesse:

- 1134 compétiteurs : 868 cadets à vétérans + 235 minimes
- 86 clubs plus la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane

Sur 500 mètres:

- 929 bateaux.
 - 547 monoplaces
 - 258 biplaces
 - 124 quatre-places
- 197 départs de courses
- 41 clubs obtiennent au moins une médaille.

Sur 200 mètres:

- 1028 bateaux.
 - 631 monoplaces
 - 269 biplaces
 - 128 quatre-places
- 210 départs de courses.
- 43 clubs obtiennent au moins une médaille.
- 47 clubs ont obtenu au moins une médaille sur une des 2 distances.

Equipes minimales des régions:

- 15 régions avec Guadeloupe, La Réunion et Guyane.
- 35 équipes. (Une région pouvant présenter plusieurs équipes)
- 235 compétiteurs minimes présents.
 - 124 monoplaces
 - 62 biplaces
 - 96 quatre-places avec le 3000 mètres
 - 95 départs de courses.
- 15 équipes obtiennent au moins une médaille représentant 11 régions.

Félicitations à tous ces jeunes pour le beau spectacle qu'ils nous ont fourni ainsi qu'aux clubs formateurs et les cadres qui les ont accompagnés sur ce championnat.

Juges et gestion de courses :

20 juges et officiels ont officié pour le bon déroulement de ces championnats. Le jugement par drone pour le respect des couloirs a été privilégié une nouvelle fois.

Systèmes de départs automatiques :

La FFCK a mis à disposition 1 ligne de départs automatiques. La seconde est un investissement de la région. Sans ces éléments techniques, il serait impossible de tenir le programme horaire des courses, ils permettent aussi une équité totale sur la ligne de départ. Merci aux cadres fédéraux ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé au montage, démontage et suivi pendant les courses.

Le comité régional Normandie a su relever le défi d'organiser ces championnats de France sur un site où à l'heure actuelle rien n'est en place, toutes les infrastructures étant temporaires. Les clubs normands se mobilisent pour rendre une telle organisation possible. Un grand merci à tous les bénévoles et au sens large, à tous les acteurs qui ont œuvré autour de ce bel évènement.

L'organisation périphérique était parfaite ainsi que l'installation du plan d'eau et les éléments techniques nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Lorsque tout le bassin sera accessible et les infrastructures construites ce bassin fera référence dans le monde de la course en lignes.

Encore un grand MERCI au comité régional de Normandie de nous avoir accueilli.

BILAN CHAMPIONNATS DE FRANCE MARATHON DECIZE 2022



Championnats de France Marathon longue distance :

- 61 clubs français, 1 club anglais, l'équipe de Grande Bretagne, 1 athlète Tchèque
- 516 bateaux inscrits

Juges et gestion de courses :

- 19 juges et officiels ont veillé au bon déroulement de ce championnat

L'organisation :

Le club de Decize a une nouvelle fois réussi à mettre en place une belle organisation en changeant le parcours avec un débarquement ponton et embarquement plage, ce qui a rendu l'exercice plus difficile et où nous avons pu apprécier toute l'expérience des spécialistes.

L'équipe de France de marathon a été mise à l'honneur à l'initiative du Head coach de la discipline, la séance de dédicace a été une belle réussite.

Encore un grand MERCI au club de Decize de nous avoir accueillis à la Pointe de Halles.

Championnat de France de Short Race:



2023 aura vu la 2ème édition du championnat de France de Short Race sur la base de Loisir de Moisson. Organisation portée par le club de Mantes la Jolie.

Les séries se sont disputées le samedi et toutes les finales le dimanche.

Quelques chiffres :

- 221 compétiteurs inscrits.
- 41 clubs.
- 15 titres délivrés.

Juges et gestion de courses :

-16 juges et officiels ont géré ce championnat.

L'organisation:

Le club de Mantes la Jolie a su une nouvelle fois relever le défi.

Les infrastructures et le bassin nous ont permis de mettre en place une belle manifestation. Le savoir-faire de l'équipe d'organisation ne se dément

pas. Le brouillard le dimanche matin nous a quelque peu ennuyé notamment pour la finale des canoës dames partie avec un brouillard tombant et terminée dans un brouillard épais.

Le site et ses infrastructures est adapté à ce genre d'évènement avec la possibilité d'hébergements et restauration sur place, très appréciable pour les clubs.

Un grand merci au club de Mantes la Jolie et son équipe de bénévoles.

Bilan global saison 2023

Une saison « normale » après la crise sanitaire. Une bonne participation à toutes nos compétitions inter régionales et nationales.

Corps arbitral :

Nos juges internationaux ont officié sur les championnats d'Europe et du monde en sprint et marathon. La nomination des juges passe une proposition de la FFCK puis une validation par l'ECA ou l'ICF. Une formation juge international a été organisée lors de la coupe du monde de Vaires sur Marne. Les 7 candidates et candidats ont obtenu leur diplôme, bravo à toutes et tous.

Nos juges nationaux ont quant à eux assuré le jugement sur toutes les compétitions du niveau régional au national, merci à eux pour leur investissement et « professionnalisme ». Pour qu'une compétition puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, il faut :

- Un organisateur
- Des compétiteurs
- Et des juges

Les classements :

Classement par points : 169 clubs ont participé à l'animation nationale

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
3	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
4	OLYMPIC C.K. AUXERRE
5	STRASBOURG EAUX VIVES
6	ENTENTE SPORTIVE ANJOU
7	ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES
8	S.P.N. VERNON
9	ASS. SPORTIVE MANTAISE
10	ASS. SPORTS DES CHEMINOTS

Classement par médaille : 64 clubs ont obtenu au moins une médaille

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES
3	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
4	OLYMPIC C.K. AUXERRE
5	C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
6	ASS. SPORTIVE MANTAISE
7	ENTENTE SPORTIVE ANJOU
8	STRASBOURG EAUX VIVES
9	S.P.N. VERNON
10	E.N.B.C.K. BORDEAUX

Classement Jeunes : 87 clubs classés

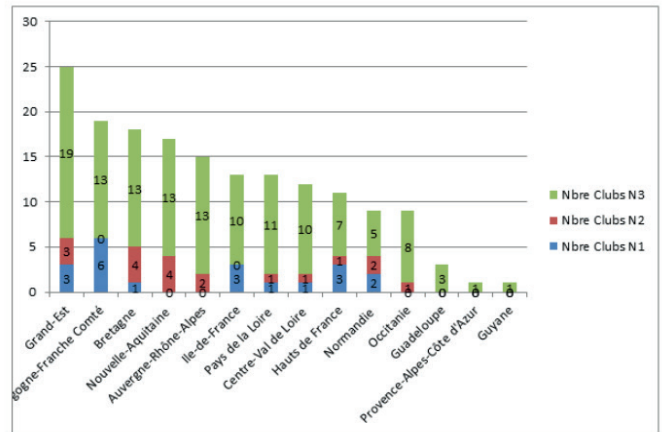
Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
3	ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES
4	SPORT NAUTIQUE BISON TIN
5	OLYMPIC C.K. AUXERRE
6	ASPTT DIJON CANOE KAYAK
7	BOULOGNE CANOE KAYAK
8	ENTENTE SPORTIVE ANJOU
9	STRASBOURG EAUX VIVES
10	CANOE CLUB LILLOIS

Classement Paracanoë : 21 clubs classés

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	E.N.B.C.K. BORDEAUX
3	CANOE CLUB NIVERNAIS
4	CANOE KAYAK LAVAL
5	KAYAKISTES VILLENEVOIS
6	CANOE KAYAK CLUB DE TOURS
7	C.K.C.I.R. ST GREGOIRE
8	BOULOGNE CANOE KAYAK
9	ENTENTE SPORTIVE ANJOU
10	KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE

Quelques statistiques :

Répartition des clubs par Niveaux					
REGIONS	N° Région	Nbre Clubs N1	Nbre Clubs N2	Nbre Clubs N3	Total
Grand-Est	CR05	3	3	19	25
Bourgogne-Franche Comté	CR02	6	0	13	19
Bretagne	CR03	1	4	13	18
Nouvelle-Aquitaine	CR09	0	4	13	17
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	0	2	13	15
Ile-de-France	CR07	3	0	10	13
Pays de la Loire	CR11	1	1	11	13
Centre-Val de Loire	CR04	1	1	10	12
Hauts de France	CR06	3	1	7	11
Normandie	CR08	2	2	5	9
Occitanie	CR10	0	1	8	9
Guadeloupe	CR20	0	0	3	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	1	1
Guyane	CR21	0	0	1	1
La Réunion	CR24	0	0	0	0

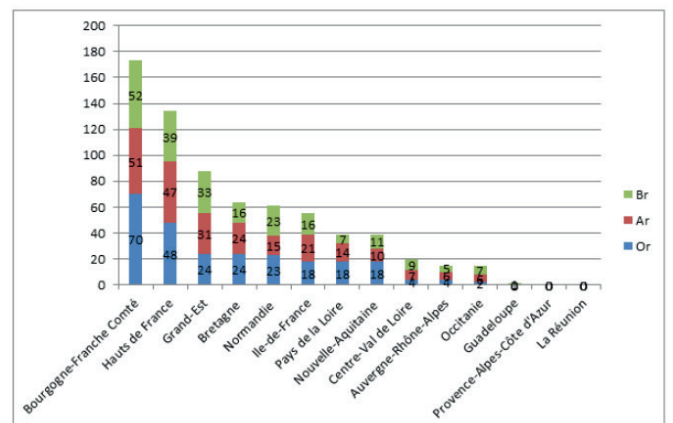


Classement des régions au championnat de France minime :

Clas	Région	Equipe	Région	Points	Canoë				Médailles		
					D	H	D	H	Or	Ar	Br
1	Bourgogne-Franche Comté 1	02 1	CR02	305	25%	25%	25%	25%	1	6	6
2	Hauts de France 1	06 1	CR06	277	25%	25%	25%	25%	7	3	2
3	Grand-Est 1	05 1	CR05	277	25%	25%	25%	25%	3	4	1
4	Bretagne 1	03 1	CR03	266	21%	26%	26%	26%	4	1	1
5	Centre-Val de Loire 1	04 1	CR04	168	24%	29%	18%	29%			
6	Ile-de-France 1	07 1	CR07	164	20%	33%	13%	33%			1
7	Auvergne-Rhône-Alpes 1	01 1	CR01	155	20%	27%	27%	27%	2	1	1
8	Hauts de France 2	06 2	CR06	139	8%	38%	31%	23%		2	3
9	Nouvelle-Aquitaine 1	09 1	CR09	135		23%	38%	38%	1		1
10	Bourgogne-Franche Comté 2	02 2	CR02	125		36%	36%	29%			
11	Bretagne 2	03 2	CR03	121		29%	36%	36%		1	
12	Normandie 1	08 1	CR08	119			50%	50%	1		1
13	Pays de la Loire 1	11 1	CR11	105			50%	50%		1	
14	Grand-Est 2	05 2	CR05	95		40%	20%	40%			1
15	Occitanie 1	10 1	CR10	91	11%		44%	44%	1	1	
16	Guadeloupe 1	20 1	CR20	76			38%	63%			
17	La Réunion 1	24 1	CR24	57			67%	33%			
18	Pays de la Loire 2	11 2	CR11	52	13%	25%	38%	25%			
19	Normandie 2	08 2	CR08	46			100%				
20	Hauts de France 3	06 3	CR06	42		40%		60%			1
21	Nouvelle-Aquitaine 2	09 2	CR09	36	20%	20%		60%			
22	Grand-Est 3	05 3	CR05	20			20%	80%			
23	Provence-Alpes-Côte d'Azur 1	12 1	CR12	16				100%			1
24	Guadeloupe 2	20 2	CR20	16			33%	67%			
25	Nouvelle-Aquitaine 3	09 3	CR09	12	100%						
26	Auvergne-Rhône-Alpes 2	01 2	CR01	11				100%			
27	Normandie 3	08 3	CR08	10				100%			
28	Centre-Val de Loire 2	04 2	CR04	8		100%					
29	Guyane 1	21 1	CR21	7			50%	50%			
30	Ile-de-France 2	07 2	CR07	3				100%			
31	Grand-Est 4	05 4	CR05	1				100%			
32	Ile-de-France 3	07 3	CR07	1				100%			

Classement des régions par médailles

REGIONS	N° Région	Or	Ar	Br	Total
Bourgogne-Franche Comté	CR02	70	51	52	173
Hauts de France	CR06	48	47	39	134
Grand-Est	CR05	24	31	33	88
Bretagne	CR03	24	24	16	64
Normandie	CR08	23	15	23	61
Ile-de-France	CR07	18	21	16	55
Pays de la Loire	CR11	18	14	7	39
Nouvelle-Aquitaine	CR09	18	10	11	39
Centre-Val de Loire	CR04	4	7	9	20
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	4	6	5	15
Occitanie	CR10	2	6	7	15
Guadeloupe	CR20	0	0	1	1



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE DESCENTE

**La descente, l'esprit de la rivière en
compétition,**



Mathias GERARD
Président de la
commission nationale

Après 2014, 2016, 2019, la saison 2023 a accueilli de nouveau le championnat de France classique, sprint et mass-start sur la rivière Ubaye début juillet. La vallée de l'Ubaye est à l'image de la Descente, engagée, sauvage procurant les sensations que celle la Descente peut donner sur un parcours de classe III-IV avec des bateaux de compétition, sur un parcours hautement technique. La réussite de cet événement ne repose pas uniquement sur la qualité des organisateurs, le comité régional de la région Sud Provence Côte d'Azur, mais se retrouve de plus en plus tributaire des conditions du niveau d'eau. En effet, le réchauffement climatique rend le niveau d'eau de plus en plus faible début juillet et avoir des conditions optimales devient de plus en plus aléatoire. Nous avons eu la chance, malgré un début de saison 2023 encore marqué par la sécheresse avec plusieurs compétitions annulées ou déplacées, d'avoir un niveau d'eau optimal sur l'Ubaye et des conditions parfaites.

Finalement l'Ubaye s'inscrit sur le site de compétition où les championnats de France ont été les plus concourus ces 10 dernières années. Une vraie réussite de la Descente d'avoir encore ce parcours naturel, un comité d'organisation et une vallée toujours prête à accueillir le monde de la Descente !

La saison 2023 s'est ensuite clôturée avec le championnat de France des régions, finale coupe de France, et le premier championnat de France U15 individuel, sur les bassins d'Epinal, organisés par le club de l'AS-Gérardmer.

Cette manifestation de fin de saison, sur un double bassin (bassin d'Epinal du centre ville sur la Moselle, et nouveau bassin artificiel) a été un succès. L'utilisation des bassins artificiels devient une nécessité en fin de saison où la variabilité des niveaux d'eau devient de plus en plus aléatoire. Néanmoins, la consommation électrique des bassins à pompe doit nous faire collectivement réfléchir et optimiser leurs utilisations en privilégiant si possible les bassins gravitaires.

Ce premier championnat de France individuel U15 a permis de tester sur une année pleine ce changement de règlement des catégories d'âge, avec l'apparition en Descente des catégories U15 et U18 au lieu des minimes, cadets et juniors. Ces catégories qui sont plus denses, apportent l'intérêt chez les U18 d'avoir un temps plus long de progression sur les parcours nationaux. Pour les U15, les ex-minimes ont maintenant leur propre championnat de France individuel. Les ex-cadets 1 se retrouvent plus longtemps dans cette catégorie pour parfaire leurs gammes avant l'arrivée en U18. Un ajustement de règlement a été proposé en 2024 pour permettre aux U15 de courir sur les nationales N1, afin de se confronter aux meilleurs parcours d'eau-vive.

Fin de l'olympiade

Les JOP en 2024 doivent être une chance sur la mise en lumière du canoë-kayak et de toutes ses disciplines. Nous devons profiter de cet événement pour faire passer nos messages, nos valeurs de sports de nature, au travers de la vitrine que va nous offrir ses jeux olympiques à la maison. La Descente et son image de sport nature devraient pouvoir être mises en avant.

Nous allons continuer à naviguer sur nos parcours. Les championnats de France 2024 Classique et Mass-start reviendront à Treignac, deux ans après les championnats du monde.

Les championnats de France sprint, et championnats de France U15 des régions seront organisés sur le site olympique de Vaires-sur-Marne. Cet événement de fin d'Olympiade, avec (presque) toutes les disciplines du canoë-kayak, sera une mise en avant des valeurs universelles de notre fédération, celles qu'a toujours portées la Descente, en favorisant la multi-disciplinarité, malgré certains courants contraire !



Affiche championnats de France 2023 sur l'Ubaye

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE DRAGON BOAT



Patrick FAUDOT
Président de la
commission nationale

2023 année record de participation pour le Dragon Boat

La saison sportive 2023 a été marquée par une participation record de plus de 500 compétiteurs qui ont été acteurs de l'animation Nationale.

L'année avait déjà bien débuté avec la coupe de France Indoor, animation hivernale en salle sur des ergomètres : 2 sélectives à Besançon et Mantes la Jolie et une finale à Reims qui avait réuni 18 équipes. Pour une première édition complète ce fut un véritable succès qui avait réuni environ 110 participants :

Les 2 sélectives organisées par les clubs de Pagaies des Bords de Saône (Lac de Chour) et du CDCK 02 (Lac de l'Ailette) ont permis de qualifier 44 bateaux (un record) qui se sont retrouvés lors du Championnat de France organisé au Lac du DER sous un soleil radieux par le club de La Pagaie Wasseyenne les 30 septembre et 1 octobre.

Cette année 2023 a vu une domination des clubs de la Société Nautique de Besançon et du Red Star Club de Champigny. Toutefois 9 clubs se sont partagé les podiums.

Le Top 5 des Equipages de chaque catégorie lors du Championnat de France :

Catégorie DB 20 : participation de 11 équipages

SN BESANCON CK 1
RED STAR CLUB CHAMPIGNY
PARIS PAGAIE FIT DRAGON
AS GERARDMER
PAGAIES DES BORDS DE SAONE

Catégorie DB 10 U 21 : participation de 6 équipages

SN BESANCON CK
RED STAR CLUB CHAMPIGNY
AS GERARDMER
AS MANTAISE
PAGAIES DES BORDS DE SAONE

Catégorie DB10 STANDARD : participation de 18 équipages

SN BESANCON CK
RED STAR CLUB CHAMPIGNY
AS GERARDMER
AS MANTAISE
PAGAIES DES BORDS DE SAONE

Catégorie DB10 MASTER : participation de 9 équipages

PAGAIES DES BORDS DE SAONE
ASS. SPORTIVE MANTAISE
PARIS PAGAIE FIT DRAGON
RED STAR CLUB CHAMPIGNY
REIMS OLYMPIQUE C.K.

La commission Nationale remercie chaleureusement les organisateurs de ces manifestations ainsi que les bénévoles et juges qui ont été sollicités.

La Coupe de France Dragon Boat 2023 a recensé la participation de 51 clubs et le classement du top 10 en est le suivant :

SN BESANCON CANOE KAYAK	1861,00 pts
REIMS OLYMPIQUE C.K.	1261,00 pts
PAGAIES DES BORDS DE SAONE	1232,00 pts
RED STAR CLUB CHAMPIGNY	1096,25 pts
LES PELLE CHALONNAISES	932,00 pts
PARIS PAGAIE FIT DRAGON	779,00 pts
C K AMICALE LAIQUE TOUL	755,00 pts
PAGAIE WASSEYENNE	525,25 pts
BELFORT ASSOCIATION C K	504,75 pts
AS GERARDMER CK	489,50 pts

Formations 2023 :

- Formation de 5 nouveaux juges
- Certification de 16 barreurs en 2026
- Travail sur la formation des Entraîneurs de club : des modules d'entraînements vont être proposés aux clubs début 2024

Equipe de France :

La saison 2023 ne proposant pas de compétition internationale dans un périmètre géographique raisonnable, le choix de ne pas aligner d'équipe de France a été fait.

Toutefois un regroupement a été organisé en vue de la préparation de la saison 2024 début novembre au Lac de l'Ailette.

Un projet de développement sur les saisons 2024 et 2025 a également été construit avec le soutien de nombreux clubs.

Calendrier 2024 :

Indoor :

- 21 janvier : Sélective à Saint Jean de Losne organisée par Pagaies des Bords de Saône
- 18 février : Sélective à Thillois organisée par Reims OCK
- 17 mars : Finale à Besançon organisée par le SN Besançon

Sélectives :

- 25 et 26 Mai : Lac de Gérardmer organisée par l'AD Gérardmer
- 22 et 23 juin : Lac de Divonne les Bains organisée par Dragon Boat Divonne

Championnat de France :

- 28 et 29 septembre : Lac de l'Ailette organisé par le CDCK de l'Aisne(02)

Sélection Equipe de France

Regroupement des candidats à l'équipe de France :

- 20 janvier à Saint Jean de Losne organisée par Pagaies des Bords

de Saône

- 17 février à Reims organisée par Reims OCK
- 16 mars à Besançon organisée par le SN Besançon

Tests de sélection Equipe de France :

- 7 avril à Vaires sur Marne

Compétition Internationale : objectif principal

- Championnat d'Europe EDBF à Raccice (Rep Tchèque) du 4 au 7 Juillet

Formations 2024 :

- Juges : (mars - avril)
- Certifications de barreurs : juin
- Entraîneurs Dragon Boat : Communication au printemps

Pour tout contact avec la commission nationale : cna-dragonboat@ffck.org

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE FREESTYLE



Jérémie DEMALINE

Président de la
commission nationale

2023 fut pour la commission Nationale Freestyle, une année du renouveau par un changement de l'équipe, en lien étroit avec l'ancienne.

La saison sportive s'est bien déroulée avec une participation redevenue identique à 2019. Nous avons retrouvé nos spots habituels pour nos courses du FKT'N (Tournon Saint Martin, Millau, Longues, Saint Pierre de Bœuf, Pau). En 2023, le club d'Orthez a organisé un FKT'R, ce qui a permis à de nombreux freestyleurs à découvrir un nouveau lieu de pratique.

Depuis de nombreuses années, nous mettons l'accent sur le développement de freestyle au féminin. Un stage est organisé, tous les ans, qui rassemble 15 kayakistes. En 2024, ce stage aura lieu le week-end du 8 au 12 mai à Millau.

De la même manière, nous essayons de faire découvrir cette discipline auprès des plus jeunes. En

Ile de France, il a été organisé une animation freestyle lors d'un challenge jeune, à destination d'enfants âgés de 8 à 12 ans. Cette animation a permis à 80 jeunes de voir et pouvoir utiliser un bateau freestyle.

Ce type d'événement sera reproduit sur l'ensemble du territoire pour 2024.

En Avril 2023, un stage de détection et de perfectionnement a été réalisé sur Orthez et sur une vague à proximité, afin de préparer aux championnats du monde à Columbus (États-Unis). Ce stage regroupant toutes les catégo-

ries a permis de prendre les marques sur la pratique du freestyle en vague.

La Commission Nationale remercie chaleureusement les organisateurs ces manifestations ainsi que les bénévoles et juges qui ont été sollicités.

CHAMPIONNAT DE FRANCE :

En juin 2023, nous avons organisé le championnat de France et le sélectif équipe de France à Longues (63).

Résultats :

- K1HJ : 1- Gaël BEAL 2- Noam CHAMPAGNAC-MAGNOL 3- Rémi TEIL
- K1DJ : 1- Soizic DEMALINE 2- Anaëlle GABARD 3- Elise DUCASSE
- K1DS : 1- Marine IZAC 2- Julie HUET 3- Océane MICHAUD
- K1HS : 1- Corentin REAU 2- Valentin PARASME 3- Thomas RICHARD
- C1DS : 1- Soizic DEMALINE
- C1HS : 1- Abel THEVENET 2- Tom LAY 3- Florentin ABEL

L'INTERNATIONAL :

La coupe d'Europe freestyle s'est déroulée en 3 trois manches, entre juin et juillet ; une manche en Allemagne (Plattling), une en France (Millau) et une en République Tchèque (Prague).

A Millau, lors de l'évènement des Natural Games, nous pouvons noter les très belles 1ère places en C1HS (Jean-Yves Moustrou) et en K1DJ (Soizic Demaline), la 2nde place en K1HS (Corentin Réau), les 3ème places en K1HJ (Gaël Bael) et en C1DS (Soizic Demaline). A Prague, en juillet, 2 de nos compétiteurs ont représenté notre nation. Jean-Yves Moustrou se classe 1er en Canoë et Florian Barachon se classe 8ème en kayak homme senior.

Malheureusement, aucun français ne s'est présenté pour la manche à Plattling, la date étant sortie tardivement et placée pendant la période d'examen.

Au final, l'édition 2023 de la coupe d'Europe se traduit par une médaille d'argent pour Jean-Yves Moustrou en Canoë Homme Senior et une médaille de bronze pour Soizic Demaline en Kayak Dame Junior.

Le championnat du monde de canoë et kayak freestyle s'est déroulé du 9 au 14 octobre à Columbus (Etats-Unis).

Nous revenons de ce championnat avec une médaille de bronze obtenu par Tom DOLLE en Kayak Homme Senior. Dans cette catégorie, nous pouvons aussi noter la 6 place de Mathieu DUMOULIN. Depuis 2 ans, la catégorie Canoë a été ouverte aux femmes. Nous avons une représentante, Soizic DEMALINE, qui se place 6ème.

CLIMAT :

L'année 2023 a été marquée par une sécheresse importante sur la quasi totalité du territoire. Dès le mois d'avril, lors de la compétition à Tournon Saint Martin (36), nous avons dû gérer au mieux le niveau d'eau. Nous devons être conscient de ces nouvelles difficultés qui ne feront que croître au cours des prochaines années.

CALENDRIER 2024 :

Calendrier National des FKT'N 2024 :

- 16 Mars à Millau (12) Sélectif équipe de France
- 18 et 19 Mars à Tournon Saint Martin (36)
- 8 et 9 Juin à Longues (63)
- 29 et 30 Juin Natural Games à Millau (12)
- 28 et 29 Septembre à Saint Pierre de Boeuf (42)
- 01er et 2 Novembre à Vaires sur Marne (77) Championnat de France

Calendrier Régionale des FKT'R 2024 :

- 26 Avril à Eymontiers (87)
- Octobre à Pau (64)

Calendrier International :

- 24 mai au 02 juin : Coupe du Monde à Plattling Allemagne
- 26 au 31 août : championnat d'Europe à Gratz Autriche

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE KAYAK POLO



Virginie Brackez
Co-présidente de la
commission nationale



Matthieu Loir
Co-président de la
commission nationale

L'année 2023 aura été une année particulière pour les membres de la commission nationale de kayak polo. À la suite de la démission de Frédérique Escaffre, dit « Némò », en début d'année 2023, l'équipe de la commission nationale a dû se restructurer pour assurer la continuité des activités.



Après presque une année sans président de commission la CNA Kayak polo a retrouvé un président. Ou plutôt, de deux co-présidents !



Avec la candidature de Virginie Brackez et de Matthieu Loir, la CNA kayak polo devient la première commission nationale à expérimenter un fonctionnement avec une co-présidence.

La composition de la CNA se trouve également modifiée, avec l'arrivée de David Droual et Marion Robert.

Charline Heudre, quant à elle quitte le bureau mais reste chargée de mission à la CNA, nous la remercions pour son investissement.

Différents travaux ont été initiés en partenariat avec les clubs et les bonnes volontés, avec pour but de définir les futurs contours de nos différents championnats. Ces travaux ont été réalisés grâce des réunions distancielles et un suivi du projet a été assuré par Camille Richer alias Kamin.

Ces réunions ont permis notamment de :

- Confirmer la mixité dans nos championnats jusqu'à la nationale 2.
- Reconduire la division Nationale d'Excellence mixte.
- Faire évoluer les transitions entre championnats : une formule de jeu plus respectueuse de l'implication (du niveau sportif) sur le weekend grâce à une formule de rencontres entre l'ensemble des équipes présentes aux playdowns.
- Favoriser le modèle de performance du jeune, à travers des formats de compétition en 4 vs 4 pour les U15.

Résultats

- Faire évoluer la temporalité des calendriers en favorisant notamment deux « fêtes du kayak polo » : une en juillet pour les jeunes et les équipes féminines et masculines en nationale 1, et la deuxième en octobre pour les playdowns et la coupe de France.

Merci à toutes et tous pour votre investissement dans cette co-construction !

Organisations



Côté organisation internationale, le club de Thury-Harcourt a déclenché le cycle des manches de l'ECA cup en France, avec l'accueil d'une des manches sur ces bassins en Normandie.

La commission nationale d'activité était également de cette aventure, au service des organisateurs, pour participer au mieux au bon déroulement de l'événement, comme lors de l'incontournable Tournoi International du Pas-de-Calais.

Le Club de St-Omer accueillera à son tour une manche de l'ECA cup en juin 2024.



Côté internationale, lors des championnats d'Europe des nations à Brandenburg en Allemagne, les seniors Dames terminent troisièmes, les U21 Hommes terminent 4ème, les U21 Dames terminent 4ème et les seniors Hommes terminent 7èmes.



Quant au championnat d'Europe des clubs qui se déroulait à Arcos en Espagne, l'équipe Féminine d'Avranches remporte pour la seconde année consécutive le titre de championnes d'Europe des clubs, et les acignolaises finissent 5ème.

Chez les hommes, les montpellierains terminent au pied du podium à la 4ème place, et l'équipe d'Avranches termine à la 7ème place.

Arbitrage

En 2023, deux formations ont eu lieu à Dinard au Nord-Ouest et l'autre à Angoulême au Sud-Ouest.

En ce qui concerne 2024, deux formations ont eu lieu en début d'année, Dinard au Nord-ouest et Décines au Sud-est avec comme nouveauté le passage de la partie spécifique et du tronc commun à une semaine d'intervalle soient 35 nouveaux nationaux stagiaires ayant réussi les deux examens. Félicitations et bienvenue dans la famille des Arbitres !

Nous terminerons ce rapport en remerciant les clubs organisateurs, les juges arbitres, ainsi que tous les bénévoles présents sur toutes les manifestations, et, qui œuvrent de près ou de loin souvent dans l'ombre pour le kayak polo sans qui rien ne serait possible.

Credit photos : Hans Jansen, Denis sainte martine, Jérôme Legendre



Au niveau national, le club d'Avranches trustee les 2 titres de champions de France mais gagne aussi les coupes de France hommes et dames.

Le club d'Avranches gagne 6 des 9 compétitions disponibles cette saison C'est donc naturellement qu'Avranches termine pour la 2eme année consécutive à la première place du classement National des Clubs 2023.

Félicitations à tous ces athlètes pour leurs performances !!

PlayOff Hommes		PlayOff Dames		Championnat National Excellence Mixte	
1	Avranches	1	Avranches F	1	Avranches
2	Corbeil-Essennes	2	Angné F	2	Corbeil-Essennes
3	Strasbourg	3	Montpellier F	3	Strasbourg
4	Comé-sur-Mère	4	CD Loire-Atlantique F	4	Comé-sur-Mère
5	Saint-Omer	5	Port-d'Oulley F	5	Saint-Omer
6	Saint-Denis	6	CD Loire-Atlantique F	6	Saint-Denis
7	Saint-Denis			7	Port-d'Oulley
8	Strasbourg			8	Strasbourg

Nationale 3 - Finales N3 Finales		Championnat de France -18	
1	Avranches B	1	Saint-Denis 18 I
2	Corbeil-Essennes B	2	CD Loire-Atlantique 18 I
3	Strasbourg	3	Avranches 18 I
4	Comé-sur-Mère I	4	Thury-Harcourt 18 I
5	Amanches B	5	Port d'Oulley 18 I
6	Mandelieu-la-Napoule I	6	Angné 18 I
7	Angné B	7	CR Guyane 18 I
8	Cergy-Pontoise	8	Corbeil-Essennes 18
9	Bank-sur-Entre B		
10	Divonne les Bains I		
11	Dreux I		
12	Vers-sous-Saône B		

Championnat de France -15		Championnat de France des Régions -21 ans Hommes U21H	
1	Avranches 15 I	1	CR Bretagne -21
2	Thury-Harcourt 15 I	2	CD Loire-Atlantique -21
3	CD Loire-Atlantique 15 I	3	CR Normandie -21 I
4	Comé-sur-Mère 15 I	4	CR Hauts de France 21
5	Saint-Omer -Filles 15 I	5	CR Occitanie 21
6	CR Guyane 15 I	6	CR Bretagne -21 R
7	CR Bretagne 15 I		
8	Cergy-Pontoise 15 I		

Championnat de France -21 ans Dames U21D		Coupe de France Hommes	
1	CR Normandie -21 F	1	Avranches
2	CD Loire-Atlantique -21 F	2	Angné
3	CR Bretagne -21 F	3	Montpellier
4	CR de France -21 F	4	Comé-sur-Mère
		5	Strasbourg
		6	Saint-Denis
		7	Port-d'Oulley
		8	Angné B

Coupe de France Dames		Coupe de France -15	
1	Avranches F	1	CD Loire-Atlantique -15
2	Angné F	2	CR Bretagne -15
3	Montpellier F	3	Strasbourg -15
4	Port-d'Oulley F	4	Thury-Harcourt -15
5	CD Loire-Atlantique F	5	Port-d'Oulley -15
6	CD Loire-Atlantique F F	6	Comé-sur-Mère -15
7	CR Bretagne F	7	CD Loire-Atlantique -15

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE OCEAN RACING/VA'A



David SZLACHTA
Président de la
commission nationale

BILAN D'ACTIVITE 2023

L'année 2023 est riche de résultats sportifs en Va'a et en surfski. Regrouper les pagayeurs et rameurs au sein d'une même commission est une vraie force. Beaucoup de clubs pratiquent les deux activités sur l'ensemble du territoire. Alors oui, il peut arriver que l'une ou l'autre des activités se sente parfois lésée. Il n'en est rien. Nous devons collectivement développer nos pratiques en mer et accueillir toutes celles et tous ceux qui utilisent une pagaie en mer. Cette diversité fait notre force. Chacun d'entre nous doit accepter le désaccord, pouvoir l'exprimer, puis accepter le choix collectif. Votre CNA est composée de pratiquants Va'a, d'OC et de surfski encore tous actifs sur les compétitions. Pour travailler avec chacune d'entre elles et chacun d'entre eux, vous pouvez être assuré que les choix de la CNA sont au plus près des échanges de bord de mer que nous pouvons tous avoir.

L'année 2023 est marquée par :

- Une belle édition de championnats de France (avec des échanges multi-supports très constructifs) ;
- Un premier titre de champion du monde Océan Racing ;
- Un titre aux Championnats du Monde Va'a Longue Distance ;
- Des médailles d'or aux Jeux du Pacifique ;

- La validation par le BEX du règlement sportif 2023-2026 ;

- La validation par le BEX des annexes 2024-2025. Pour la première fois, les annexes sont validées pour 2 ans, afin de nous laisser le temps de mettre en œuvre les axes de développement.

Je commencerai par remercier les personnes qui œuvrent à toute heure pour que les projets puissent se réaliser et pour leur forte contribution au contenu de ce bilan :

- Lionel FRAISSE, responsable du service animation sportive ;

- Claudine LEROUX, chargée de missions Va'a ;

- Olivier TANTON, manager de l'équipe de France Océan Racing.

Je remercie également les membres de la CNA pour leur investissement et leur disponibilité sur les longues soirées de réunion en distanciel :

- Floriane BROUSTAL – Chargée du suivi numérique / Développement du sport féminin ;

- Iloha EYCHENNE – Développement Va'a / Développement du sport féminin. ;

- Tanguy JACOB – Référent du corps arbitral ;

- Benoit LEROUX – Développement Océan Racing / Référent de l'inter région Ouest / Formations ;

- Nicolas LAMBERT – Développement Océan Racing / Référent de l'inter région Sud. ;

- David SZLACHTA – Délégué Technique Fédéral Océan Racing/Référent de l'inter région Nord ;

- Tony COULANGE – Développement Va'a / Formations ;

- Daphné DE GUEMBECKER – Développement Va'a/OC/Développement du sport féminin ;

Et des personnes ressource :

Thomas BUTON (Développement SUP, Va'a,

OC), Marcel PIGEON et Bernard FILLON (classement et suivi numérique)

Enfin je tiens à remercier Fabienne HABRIOUX, vice-présidente de la FFCK, chargée du suivi de notre commission, pour son écoute et son accompagnement sur notre développement.

Au-delà des missions qui guident chacun dans son investissement, c'est bien une équipe de techniciens, de pratiquants et/ou d'élus de clubs qui travaillent conjointement sur l'ensemble des sujets. Des groupes de travail ont lieu, selon les thématiques, sur la base du volontariat de chaque membre.

DU SPORT ET DES RESULTATS AVANT TOUT !

C'est fait ! Un titre en mondial en Océan Racing et un titre mondial en Va'a longue distance. Un grand BRAVO à Mathis ROUDAUT, jeune pagayeur du Finistère, qui fait l'unanimité sur ses qualités sportives et humaines. Un grand BRAVO à Iloha EYCHENNE qui fait la même unanimité auprès de la communauté de la pagaie en mer.



CHAMPIONNATS DU MONDE OCEAN RACING

Il aura fallu attendre 7 éditions des championnats du monde, 10 ans depuis 2013... Pour enfin l'entendre raisonner cette Marseillaise dans le pays de l'océan racing, l'Australie !

Mathis ROUDAUT, 18 ans, est devenu CHAMPION DU MONDE U18 d'OCEAN RACING !!

Et ce fut un kiff total pour toute l'équipe de France, mais aussi pour tous ceux qui aiment la glisse salée. Alors juste un grand bravo pour Mathis, pour son club formateur, l'Estran de Ploudalmézeau, pour toute sa famille impliquée dans son projet depuis le début.

Car l'exploit est total. Se faufiler entre Australien et Sud-Africain en océan racing, ce n'est pas simple tellement ils sont au-dessus depuis... toujours ! Alors cette Marseillaise, on l'a chanté, on l'a crié (on nous entend même dans la vidéo...) ! Et on a aimé ça. Il y aura véritablement un avant et un après, car cette quête fut longue et difficile. Avant lui, Hector HENOT avait conquis 3 fois le titre de vice-champion du monde (2015, 2017, 2019) et Claire DEWASTE en 2021. Jamais l'or, jamais la Marseillaise. Là, c'est fait !

Autre exploit, Marin LANEE se hisse à une 7ème place en U23. Après son podium sur la Doctor, on rêvait d'un podium. Pour sa 1ère année en U23, cela reste une formidable performance.

L'année 2023 était aussi une première année pour le double mixte officiel. La France poussait déjà pour cette ouverture de catégorie au niveau européen. L'ECA s'appuyant sur les règles ICF, le double mixte sera donc aussi catégorie officielle aux championnats d'Europe 2024.

JEUX MEDITERRANEENS – HERAKLION

10 km sur 2 tours en triangle. Pas le plus beau downwind de l'année, mais un parcours habilement tracé et, avec l'avantage certain, d'être vu et filmé sur toute la course en direct !

A ce jeu, les Français ont tiré leur épingle du jeu avec 2 médailles :

Argent pour Thaïs DELRIEUX en SS1 WOMEN. La sociétaire du Biarritz Sauvetage Côtier n'a rien pu faire contre la championne d'Europe en titre, Judith VERGES XIFRA (ESP) qui remporte avec une avance confortable cette épreuve. Cependant, Thaïs n'a pas cédé face à l'expérimentée Amaya OSABA (ESP). A l'usure et au terme d'un dernier tour épique, elle remporte cette médaille d'argent. Derrière, Floriane BROUSTAL (Brest Bretagne Nautisme) signe une belle 5ème place et Claire DEWASTE (CK Lillois) finit 6ème.

Bronze pour Hector HENOT : chez les hommes, on savait Walter BOUZAN intouchable surtout dans ces conditions light, il n'a pas tremblé et s'impose en patron. Derrière, la bagarre entre Hector HENOT (sociétaire du club de St Grégoire) et Bernardo PEREIRA aura tenu en haleine le nombreux public de la plage jusqu'au dernier mètre. Le sprint final s'est conclu à la course à pied et le Portugais, champion du Monde junior 2021, s'impose d'une courte tête devant le Français.

Nicolas Lambert (Kayak Club Terre de Camargue) et Victor Doux (CK Lyon) terminent respectivement 4ème et 5ème.

The Doctor (Australie)	Championnats du Monde (Australie)
Homme Open <ul style="list-style-type: none"> 6 Hector HENOT 14 Pierre VILELLA 60 Victor DOUX 	Femme U23 <ul style="list-style-type: none"> 11 Thaïs DELRIEUX 14 Claire DEWASTE
U23 Homme <ul style="list-style-type: none"> 3 Marin LANEÉ 	Homme U18 <ul style="list-style-type: none"> 1 Mathias ROUDAUT 7 Kaël MENEZ
U23 Dame <ul style="list-style-type: none"> 11 Thaïs DELRIEUX 17 Claire DEWASTE 	Homme U23 <ul style="list-style-type: none"> 7 Marin LANEÉ
U18 Homme <ul style="list-style-type: none"> 1 Mathis ROUDAUT 7 Kaël MENEZ 	Homme OPEN <ul style="list-style-type: none"> 19 Pierre VILELLA 30 Nicolas LAMBERT 34 Victor DOUX 40 Hector HENOT
Homme Over 40 <ul style="list-style-type: none"> 5 Nicolas LAMBERT 	Homme MASTER
	40-45 ans <ul style="list-style-type: none"> 3 Nicolas LAMBERT
	50-54 ans <ul style="list-style-type: none"> 11 Olivier TANTON
	55-59 ans <ul style="list-style-type: none"> 7 Roland LEBEAU
	SS2 Mixte U23 <ul style="list-style-type: none"> 3 Claire DEWASTE/Marin LANEÉ
	SS2 Mixte open <ul style="list-style-type: none"> 6 Nicolas LAMBERT/ Thaïs DELRIEUX



CHAMPIONNATS DU MONDE VA'A LONGUE DISTANCE - SAMOA

Iloha EYCHENNE l'a fait. Elle remporte les championnats du Monde Va'a longue distance qui ont eu lieu aux Samoa en août 2023. Sur une course musclée et engagée, Iloha a su faire preuve de persévérance et a mis en application ses habiletés techniques et physiques en Va'a. Près de 20 nations étaient représentées lors de ces championnats. Iloha était la seule représentante française et a ramené la meilleure médaille possible. Patrick BEYNET V1 M50 finit à une belle 4ème et Alexandra VERMOREL en V1 M40 finit 10ème. Un petit effectif français qui ramènera beaucoup d'expérience.



JEUX DU PACIFIQUE

Iloha n'en est pas restée là. Direction le Pacifique en décembre 2023 pour participer aux Jeux du Pacifique. Et, grande nouveauté, le surfski fait son entrée et Iloha ses premières courses internationales sur ce bateau. Preuve de la polyvalence, Iloha remporte 5 médailles d'or sur ces jeux sous le drapeau Tahitien.

K2 500m = or

K2 marathon = or

K1 500m = or

K1 marathon = or

V6 marathon = or

Côté hommes, Titouan PUYO et Benjamin LE-GAVRE remportent le K2H 500m



Des résultats et des athlètes à suivre. Bravo à eux !

CHAMPIONNATS DE FRANCE A BREST

Je tiens d'abord à remercier les clubs du CKCB et de l'Estran Ploudalmézeau pour l'organisation de cet évènement.

Il n'est pas facile de prendre en compte l'ensemble des contraintes d'un organisateurs (cahier des charges sportif, collectivités, contraintes règlementaires locales...). Cette année, la synthèse de toutes ces contraintes a été bien prise en compte. Ces championnats sont les deuxièmes à accueillir le championnat course courte. Ce format est un vrai atout pour notre sport, son développement et sa mise en valeur.

C'est aussi le choix de séparer la course V6 mixte de la course V6 hommes. Un pari gagnant qui aura orienté la CNA dans ce choix pour tous les équipages mixtes lors des prochains championnats de France.

Ces championnats sont aussi l'aboutissement du travail de Daphné, Iloha et Floriane sur la pratique féminine. Le nombre de bateaux a amené la CNA à ouvrir officiellement les catégories SS2D et OC2D pour 2024 et 2025. En revanche, la catégorie OC1HS sera fermée faute de participants en nombre suffisant sur nos animations 2023.

C'est l'occasion de faire un point sur les ouvertures et les fermetures de catégorie. C'est vous, compétiteurs, qui avez les clés en mains. Ouvrir une catégorie, c'est engager des frais (médailles notamment). Notre budget est fixé chaque année par le siège. Chaque catégorie ouverte sans réalité sportive diminue notre capacité d'action tout au long de l'année. Il y a évidemment des exceptions : les axes de développement de la FFCK (pratique féminine et pratique jeune). Les catégories peuvent alors être créées pour tenter de dynamiser le développement. Pour le reste, séparer les seniors des vétérans par exemple, c'est possible mais dans une dynamique ascendante. L'investissement sur l'ensemble des courses de l'année et sur les championnats de France de l'année N seront pris en compte pour les ouvertures et fermetures de catégories de l'année N+1.

Encore un grand merci au CKCB et au club de l'Estran Ploudalmézeau. Direction l'organisation de la BOR 2024 et je me suis laissé murmurer une ambition d'accueillir un évènement international ... affaire à suivre.

RÈGLEMENT SPORTIF 2023-2026

Il a été relu et validé par les instances fédérales. Vous pourrez le trouver en ligne sur le site de la FFCK.

ANNEXES 2024/2025

Nouveautés significatives :

- Rédaction des annexes pour 2 saisons sportives
- Modification des dénominations des catégories d'âges pour plus de clarté et de cohérence entre les différentes embarcations
- Fermeture de la catégorie OC1HS
- Ouverture des catégories SS2D et OC2D
- Epreuves mixtes à part dans le programme des C2F
- Respecter un départ avancé de 19% pour les femmes et pour les U15
- Pourcentage de sélection unique pour toutes les catégories
- Nouvelle simplification des modalités de participation à la course courte. Epreuve course courte ouverte sans conditions de sélections pour les C2F
- Possibilité, lors des Championnats de France, de constituer un équipage féminin ou un équipage jeune avec 50% de l'équipage sélectionné pour ces Championnats. Les autres équipières et équipiers devront toutefois répondre aux obligations de licences et de niveau pagaie couleur.

ET APRES...

La CNA travaille et trouve son rythme. Des clubs sont intéressés pour accueillir les C2F, pouvant alors nous emmener jusqu'en 2027. Un calendrier international est en cours de réflexion sur demande du siège. Nos actions de développement sur le terrain doivent continuer de convaincre du plaisir de pagayer en mer ! La commission s'attache à coordonner la réalité du terrain, mais se propose aussi de suggérer des axes de développement aux clubs. C'est ensemble que nous pourrons continuer de développer nos activités. Merci à tous pour votre engagement.

Je terminerai ce rapport en ayant une forte pensée émue pour un grand MONSIEUR de l'Océan Racing qui nous a quitté cette année. Marc BERCON était un pagayeur connu et reconnu de tous. Il a inspiré et/ou eu un impact sur beaucoup de pratiquants de l'océan racing. Il a aujourd'hui pris le large sur un océan nouveau. Merci Marc pour toutes ces années. Kenavo !

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE WAVESKI SURFING



Gérard LUCAS
Président de la
commission nationale

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Le nombre d'adhérents à l'année en waveski-surfing reste stable dans les clubs des régions Bretagne, Pays de Loire, Aquitaine et Guadeloupe.

Les actions réalisées dans l'année :

- Une coupe de France à Tanchet organisée par le CKCL qui a rassemblé une trentaine de compétiteurs en mars dernier.
- Une belle organisation avec des animations sur la coupe de France d'Anglet organisé par l'AOCK en partenariat avec le BELAMBRA qui nous servira d'exemple pour les futures organisations.
- Déplacement aux championnats d'Europe à Pantin avec des médailles en Open femme: Océane Lucas (Or), Esther Debray (argent), Lou Peter (Bronze) et en Open homme : Maxime Gaborit (argent), Nathan le Bars (bronze)
- Des championnats de France annulés en Bretagne à cause de la tempête et reportée sur un week-end où il n'y a malheureusement pas eu de vagues.
- Formation juge avec 22 nouveaux juges arbitres formés.

POINTS DIVERSES

POINTS POSITIFS :

- Inscription en ligne permet une meilleure organisation pour les compétitions.
- Grosse dynamique waveski sur les clubs de Bretagne qui nous servent de modèles
- Développement de la discipline en Guadeloupe avec une remise en place du championnat régional
- Développement du waveski féminin important : introduction d'une nouvelle catégorie mixte, le waveski tandem qui a été intégré aux coupes de France et championnats de France.
- Bonne relation avec Jean-Pascal Crochet pour le haut-niveau, un grand merci à Didier Baylacq pour son implication bénévole. Difficulté quant à l'obtention un budget et d'avoir des échanges avec le DTN.

POINTS NÉGATIFS :

- Formation webinaire difficile à mettre en place.
- Remboursement long et laborieux, relation entre la commission et la FFCK difficile, merci à Lionel Fraisse d'avoir mis beaucoup d'énergie pour maintenir les liens et résoudre les problèmes.
- Le remboursement de la coupe de France de Bretagne qui a été annulée, n'a toujours pas été faite auprès des clubs.
- Calendrier FFCK et site non mis à jour.
- Difficile de connaître le budget de la commission, n'ayant pas de regard sur ce budget nous avons perdu en fin d'année entre 1000 et 3000€ qui n'a pas pu être reporté sur l'exercice suivant.

PERSPECTIVE 2024

Objectifs de la Commission :

Développer la pratique du waveski-surfing.

Objectifs sportifs :

Ramener des médailles des championnats du Monde en Afrique du Sud.

Calendrier:

Sélection équipe de France : 27/02 au 01/03
: Cap Breton

Circuit national :

30/03 au 01/04 : N1 Crozon (Bretagne)

18/05 au 19/05 : N1 Lacanau (Aquitaine)

28/09 au 29/09 : N1 Les Sables d'Olonne
(Pays de la Loire)

Championnats de France en Guadeloupe :

25/10 au 27/10 : Anse Bertrand

Championnats du monde en Afrique du Sud

: 29/06 au 07/07 : Nahoon Reef - Afrique du
Sud.

REMERCIEMENT

Un grand merci à tous les membres de la CNA et les bénévoles des clubs qui entourent le monde du waveski. Des bénévoles passionnés qui donne sans compter. Merci à vous.

RAPPORT DE LA CNJA



Edwige BAKKAUS
Présidente de la
commission nationale

En 2023, nous, Edwige Bakkaus, Maryse Vi-seur, Philippe Bretzner, membres de la formation restreinte de la Commission nationale statutaire des juges et arbitres, avons essayé de rester fidèles à la feuille de route établie il y a maintenant 8 ans.

Notre objectif premier et constant a de tout temps été de travailler en faveur de l'arbitrage pour améliorer la qualité des compétitions en faveur de nos athlètes et d'accompagner tous les juges et arbitres dans leurs missions de bénévoles.

Malgré notre volonté d'assurer un travail régulier et sérieux, des obstacles conjoncturels et structurels ont pour la seconde année empêché notre commission nationale statutaire d'avancer.

Structurel : un immobilisme sur des sujets récurrents qui doivent être améliorés pour faire passer l'arbitrage de notre fédération au XXI^e siècle et arrêter d'être dans une gestion amateuriste du corps arbitral et cesser d'en laisser l'organisation à chacune des disciplines qui le fait comme elle en a envie avec des degrés plus ou moins de réussite.

Conjoncturel : le fait qu'un certain nombre de personnes extérieures à la CNJA ne jouent toujours pas le jeu du collectif et auraient souhaité entraîner la CNJA dans les joutes verbales de pouvoir que connaît actuellement notre fédération. L'arbitre ou le juge est neutre et par transposition la CNJA est restée neutre.

Néanmoins il faut reconnaître qu'à notre grand regret, malgré de nombreux appels à des changements, rien n'a changé depuis plus de deux ans et nous n'avons pas pu avancer comme nous l'aurions voulu.

Alors que le statut de l'arbitrage au sein de notre fédération a progressé régulièrement, depuis le début du premier mandat de Jean ZOUNGRANA, le bilan de ces deux dernières années et plus particulièrement de 2023 est loin d'être selon nous, à la hauteur de ce que doit être l'arbitrage dans une fédération ayant des disciplines olympiques et paralympiques.

Comme l'année dernière, nous nous sommes interrogés si nous devions continuer ou non. Nous avons, une fois encore, décidés de rester dans nos fonctions et ce pour deux raisons.

D'une part nous nous sommes interrogés sur, qui pourrai(en)t reprendre la suite pour piloter dans un contexte plutôt trouble et incertain et porter l'arbitrage sans faiblir au niveau auquel nos athlètes aspirent. Nous n'avons pas trouvé. Le sujet arbitral ne passionne pas, nous l'avons bien vu lorsque nous avons fait un appel à candidature pour étoffer notre formation restreinte comme nous le permet maintenant l'annexe 7.

D'autre part nous nous sommes demandés si seraient préservés les choix objectifs et neutres, principes que nous appliquons à la CNJA depuis le début. Ces priorités nous les avons appliquées ces deux dernières années pour l'organisation du programme des juges ITO et NTO aux JOP en France pour hausser la qualité de l'arbitrage. Notre part d'héritage !

Dans ce contexte :

Malgré des batailles, nous avons dû renoncer à :

- Devoir travailler à un nouveau vestiaire juge. La fédération ayant changé de prestataire pour ses vêtements officiels, sans avoir mis la CNJA dans la boucle et par conséquent sans avoir pris en considération les besoins spécifiques des juges (les vêtements du catalogue ne permettent pas aux arbitres de pouvoir évoluer pleinement dans ce sport spécifique de plein air, et ainsi assurer à 100% leurs fonc-

tions d'arbitre).

- Demander pour la énième fois, à ce que le fichier fédéral des juges/arbitres soit créé et viable. Pour mémoire un tel fichier est nécessaire car obligatoire pour les futures élections fédérales. La CNJA craint qu'une nouvelle fois, le travail va être fait au dernier moment à l'arrache et surtout pas de manière fiable au risque de rendre invalide les élections. Aucune anticipation laissant la porte ouverte à des erreurs, des insatisfactions...

- Accompagner les CNA dans leurs changements de textes réglementaires. Certaines nous ont laissé de manière récurrente, uniquement quelques jours pour relire, analyser et faire des propositions. Ceci n'est pas respectueux ni des relecteurs, ni du travail de la CNJA. (Nous avons renoncé pour toutes les disciplines, et ce pour marquer notre désapprobation face une telle désinvolture)

- Co élaborer, suivre le budget de la CNJA conformément à l'annexe 7 statutaire.

Nous avons malgré tout réussi grâce à notre pugnacité à :

- finaliser le portage de l'examen du tronc commun via des QCM. Merci aux référents arbitrage des CNA de nous avoir accompagnés sur ce changement

- accompagner la désignation aux Jeux olympiques et paralympiques des juges ITO et NTO (international technical officials et national technical officials). L'arbitrage française sera présent lors de ces jeux : 8 NTO et 1 ITO en slalom, 24 NTO et 1 ITO en sprint et 14 NTO et 1 ITO en Paracanoë. Cette action est presque une réussite. Presque car la CNJA s'est aperçu qu'une personne retenue par le COJO ne faisait pas partie du programme originelle des NTO et que pour ce faire un juge qui suivait ce programme a été écarté sans en être informée par qui que soit. La CNJA ne comprenant pas comment on en est arrivé là, pose actuellement des questions que ce soit aux instances décisionnaires de la fédération et à la commission nationale d'activité. Ces questions restent sans réponse depuis deux mois au moment de la rédaction de ce rapport.

-suivre individuellement les juges à l'international (nomination, déplacement, suivi de carrière, formation en anglais).

- le travail de lobbying opéré par Maryse Viseur au sein de l'Association française des corps arbitraux multisports (AFCAM) en tant que membre du conseil d'administration de cette association

- proposer au BEX la liste ministérielle des juges de haut niveau

- continuer à agir en toute transparence et honnêteté vis-à-vis de tous les juges et arbitres et avec éthique vis-à-vis de la fédération et ses satellites.

Les 3 membres du bureau restreint de la CNJA, Edwige Bakkaus, Philippe Bretzner et Maryse Viseur

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION



Samuel BONVALET
Président de la
commission nationale

L'activité de la Commission Nationale Enseignement Formation a poursuivi son objectif de déploiement, sur l'ensemble du territoire, des outils mis en place ces dernières années dans de nombreux domaines.

Pour cela, le Bureau Enseignement Formation (BEF) a continué de se rassembler en visioconférence, comme il le fait depuis près de huit ans, à raison d'une fois par mois. Ces temps de travaux d'une durée de deux heures sont riches d'échanges et source de réflexions et de propositions.

Le BEF a jugé utile d'organiser un temps de regroupement physique en présentiel. L'opportunité de rassemblement s'est créée à Vaires-sur-Marne lors de la dernière manche de la coupe du monde de slalom du 6 au 8 octobre 2023. Il a été en particulier possible d'assister à une conférence sur l'entraînement, animée par Pierre DEVAUX et avec l'intervention de Sylvain CURINIER et Yann LEPE-NEC. Ce week-end a aussi permis de travailler sur la révision du guide du formateur et de la formatrice AFMPC.



Le guide du formateur et de la formatrice MFPC sera le prochain à être révisé.

Des guides pour les formateurs et formatrices pour les filières Entraîneur Fédéral et Guide Fédéral pourront également être réalisés dans un second temps.

Des temps d'échanges avec les Commissions Régionales Enseignement Formation se sont également déroulés derrière les écrans. Ils ont permis de mieux prendre en compte les besoins et ressentis de chacune et chacun au sein de la diversité de nos terri

Le déploiement du dispositif Pagaies Couleurs relancé en 2021 est maintenant effectif. Le nombre de pagaies délivrées reste stable et cohérent avec les années précédentes. Il faut constater que si les formateurs et les structures s'appuient bel et bien sur l'outil « Pagaies Couleurs » pour créer et aménager leurs séances, ils ne se sont pas tous emparés des validations pour faire grandir le nombre de nos pratiquants colorés.

Le nombre de Pagaies Couleurs validé sur le territoire approche les 6000, comme en 2022.

Des mesures d'affichage doivent se mettre en place au sein des commissions d'activités pour rendre plus visible et donner l'envie à tous d'obtenir la validation supérieure.

toires et de présenter les évolutions liées au CQP Moniteur de Canoë-Kayak ainsi que les nécessaires adaptations avec l'année olympique qui arrive.

Comme déjà indiqué l'an passé, l'important espace ouvert de travail, au siège de Vaires-sur-Marne, bouillonne, lui aussi, de missions, de rédactions, de prises de contacts et de mises en réseau pour la bonne application de notre projet commun et la diffusion régulière d'une infolettre liée à l'enseignement et à la formation. Les téléphones et adresses de courriers électroniques des différents interlocuteurs et interlocutrices restent disponibles et, en permanence accueillants.

Il est donc possible de tracer un état des lieux des différentes actions actuellement en cours.

FORMATIONS FÉDÉRALES :

Dispositif Pagaies Couleurs :

Les pagaies rouges et noires en particulier restent peu validées. Sur le terrain pourtant, des pratiquants aimeraient faire reconnaître leur niveau de pratique.

Nous espérons toujours que l'utilisation renforcée du carnet des enfants de l'eau, Nirveli, au sein de l'ensemble de nos structures, permettent un accroissement sensible de la délivrance des pagaies blanches et jaunes auprès des publics les plus jeunes mais soit aussi une source d'inspiration pour nos formateurs afin de motiver d'autres publics.

Des réflexions quant à la création de pagaies couleurs concernant le support Packraft sont en cours.

Les référentiels de compétences et de certifications ont été revus début 2023, en tenant compte de différentes remarques et points de vue collectés, afin de proposer une pagination moins énergivore en encre et plus fonctionnelle pour l'ensemble des structures.

Nous restons également persuadés que nous pouvons améliorer, grâce à la commission des Espaces Sites et Itinéraires de la Navigation Durable, les contenus environnementaux de notre outil fédéral.

Il a aussi été réfléchi la mise en place d'un dispositif de passation des pagaies couleurs rouges et noires par validation des acquis de l'expérience.

Nous rappelons qu'aujourd'hui, la validation des Pagaies Couleurs peut être accélérée par les présidents de CREF ou les CTR. Sans action de leur part, les Pagaies Couleurs sont automatiquement validées 15 jours après leur saisie.

Voici ci-dessous un tableau récapitulatif, en fonction des couleurs de pagaies, pour les dernières années :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Pagaie Blanche	182	439	590	704	554	441	575	588	634	2673	506	397	341	458	718	645	10445
Pagaie Jaune	382	1969	2081	2173	2121	2010	2328	1941	2059	2040	1848	1573	1094	1867	1888	1861	29235
Pagaie Verte	311	2835	2982	3159	2630	2946	2773	3207	2951	2901	2457	2528	1500	1934	2519	2527	40160
Pagaie Bleue	59	364	351	545	564	688	705	705	700	671	626	709	500	716	927	968	9799
Total	0	29	11	14	14	31	28	30	35	10	17	39	0	23	19	28	328
				2				1	11	24	16	3	0	156	4	14	270

Echanges avec la commission Mini Pag' :

Lors du Bureau Enseignement Formation de décembre 2023, un échange fructueux et riche d'enseignements a été particulièrement apprécié. Celui-ci s'appuyait sur des données concrètes présentées par Maxime Lignereux, président de la commission Mini Pag' et Jean-Pierre Latimier, chargé de l'animation de cette commission.

Il en ressort notamment que : la majorité des titulaires de pagaies couleurs ont plus de 2 ans de licence. Ce qui pourrait s'analyser par le fait qu'après deux ans ont commencé à participer à des compétitions.

30 % de jeunes n'ayant pas de Pagaies Couleurs confirme également que le dispositif n'est pas assez utilisé pour valoriser la progression de nos jeunes.

Formations d'Aspirants, de Monitrices et de Moniteurs :

Une version 2023 du Mémento de la Monitrice et du Moniteur a été mise à jour et éditée en novembre 2023. Cette nouvelle version prend en compte la nouvelle architecture de formation 2023 et les dernières évolutions réglementaires.

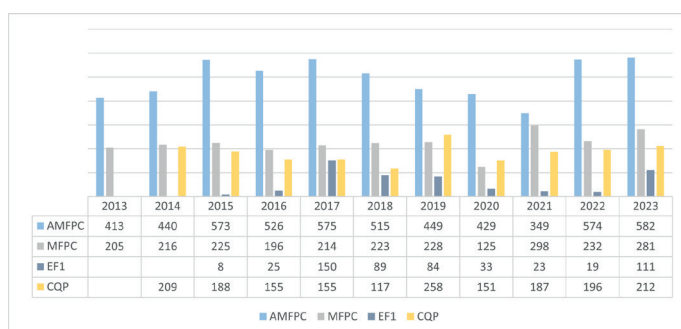
Une nouvelle version du livret de formation a été écrite. Il est nécessaire que les commissions régionales se l'approprient.

2023 est plutôt une bonne année sur le volume de formation avec plus de monitorat et de CQP validés qu'en 2022. Pour les AMFPC, le nombre est légèrement en deçà des chiffres de l'année passée.

Le manque de femmes inscrites sur ces formations continue de nous questionner. Seulement un quart des diplômés sont des femmes pour l'AMFPC et ce pourcentage tombe à 15 % pour les MFPC et CQP.

Deux formations de formateurs fédéraux ont été proposées en région par le service formation et ont permis des échanges et des mises à jour quant aux évolutions de contenus. Il nous a paru essentiel de décentraliser ces formations afin de venir plus facilement au contact des personnes qui professionnellement ou bénévolement interviennent dans les formations régionales ou départementales.

Voici ci-dessous l'évolution de nos formations fédérales sur les dix dernières années :



La forte évolution du cadre juridique de la formation professionnelle dans le champ du sport nous a incités à revoir notre format de CQP Moniteur de Canoë-Kayak pour l'année 2024. Dans le courant de l'année, le CQP Moniteur prendra donc une nouvelle forme. Un CQP socle de moniteur de canoë kayak en eau calme va être créé. Il pourra être complété par deux options permettant d'encadrer en mer et/ou en eau vive.

Avec une moyenne de 200 certifiés chaque année le CQP est la formation professionnelle la plus délivrée en canoë-kayak. Cela conforte son rôle professionnalisant et structurant puisqu'il permet à nos structures membres de bénéficier d'éducateurs sportifs capables d'accueillir tout type de publics pour des activités associatives ou des activités à vocation commerciale.

CQP Accompagnateur de Raft et Nage en Eau Vive :

Dès 2020, une consultation large des bases d'eau vive a incité à engager notre fédération dans la création d'un CQP accompagnateur de raft et de nage en eau vive. Ce CQP porté par la FFCK et la branche sport a été enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles en avril 2023. Les premières formations seront proposées au printemps 2024, dans les alpes du nord, dans les alpes du sud et les Pyrénées.

Formation des Entraîneurs EF1, EF2, EF3 :

Ce parcours propose de monter en compétences dans 4 domaines :

- La préparation physique générale,
- La relation entraîneur / entraîné,
- L'organisation de l'entraînement,
- L'entraînement dans une discipline.

L'EF1 dont tous les contenus sont accessibles en ligne sur le site fédéral est le premier niveau d'entraînement est destiné à toute personne désireuse de s'engager dans le parcours de formation. Les EF1 formés cette année sont plus nombreux, que les années précédentes. Cela s'explique notamment par le changement de cadre réglementaire qui permet de

L'EF2 se spécialise par discipline et propose un contenu de formation à destination d'entraîneurs déjà en fonction. Quant à l'EF3 il vise à accompagner les entraîneurs experts désireux de monter en compétences.

Formation des Entraîneurs EF2 et EF3 – DEJEPS – DESJEPS

Le volume d'actions de formation EF2 et EF3 proposé en 2023 est assez conséquent. Il y a au en effet 7 modules sur 2 niveaux – EF2 et EF3.

EF2 – DEJPES.

Deux types de formations :

- Soit organisées dans le cadre du DEJEPS et portées par le niveau national
- Soit organisées localement dans le cadre d'EF2.

Contenus proposés en 2023 :

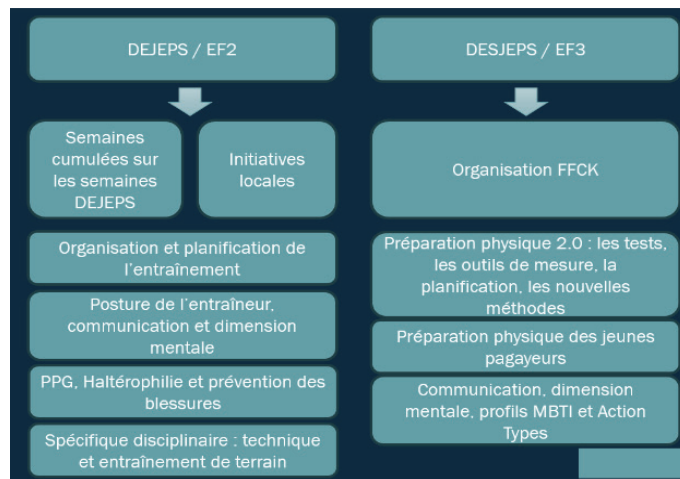
- Planification et organisation de l'entraînement,
- Posture de l'entraîneur, communication et dimension mentale
- PPG, Haltérophilie et prévention des blessures
- Spécifique disciplinaire : technique et entraînement de terrain

EF3 – DES JEPS Performance – formations portées au niveau national uniquement.

- Préparation physique 2.0 : les tests, les outils de mesure, la planification, les nouvelles méthodes
- Préparation physique des jeunes payeurs
- Communication, dimension mentale, profils MBTI et Action Types.

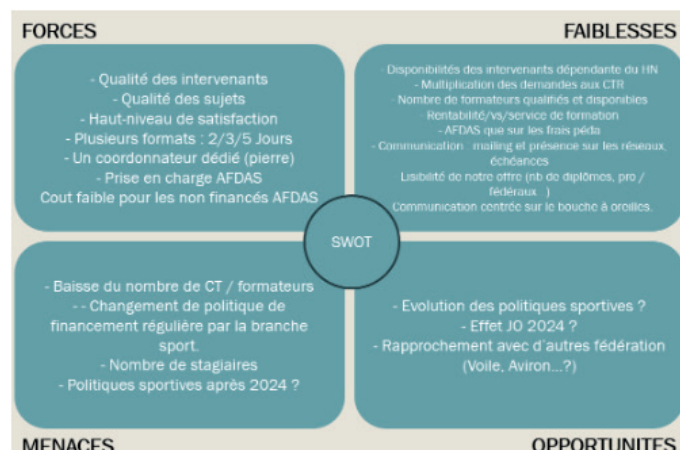
Il est notable que lorsque les actions sont portées par des initiatives locales, le nombre d'inscrits est plus important

Le bilan SWOT de la formation d'entraîneurs résume les points positifs et les difficultés rencontrées sur l'organisation et le déploiement des formations.



Plusieurs questionnements découlent de cette réflexion, et notamment comment pérenniser la formation des entraîneurs de niveau 2 et 3.

- Mieux communiquer ?
- Se renouveler ?
- Digitaliser certaines formations ?
- Former à quel coût ?
- ... ?



Il apparaît clairement que s'appuyer sur des ressources locales permet de mobiliser plus largement que lorsqu'elles sont portées par le siège.

Cela est démontré par les formations portées par Claudine Leroux dans le Grand Ouest, ou Camille Richet sur les formations associées à l'activité kayak-polo.

En parallèle de cette offre formation fédérale, la FFCK propose, avec le Creps de Toulouse, une formation DE JEPS Performance sportive en Canoë Kayak Eau Calme ou Eau vive. Ce parcours de formation doit permettre d'alimenter nos clubs formateurs et nos pôles espoirs en entraîneurs diplômés et compétents.

Depuis 2020 la FFCK s'est également rapproché de l'INSEP pour proposer un DES Performance sportive. La formation entame sa 4ème cohorte. Elle ambitionne de former les cadres techniques et entraîneurs de demain.

Enfin les dernières Coupes du Monde organisées sur le site olympique ont été l'occasion de mettre en place les conférences de l'académie des entraîneurs durant lesquels des entraîneurs renommés ont pu partager leur expérience au plus grand nombre.

Formation pour Sportifs de Haut Niveau :

Il a été proposé que les Sportifs de Haut Niveau de la FFCK puissent accéder gratuitement aux formations proposées par la FFCK lorsque celles-ci ont un lien direct avec leur projet professionnel.

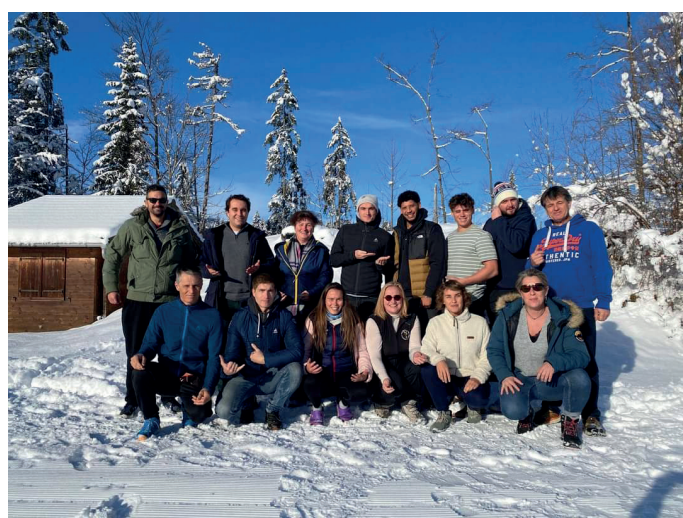
Cela permet notamment d'officialiser la participation de certains Sportifs de Haut Niveau aux formations d'entraîneurs qui s'organisent dans les pôles.

- DESJEPS Direction de structure et de projet

2023 c'est également la 5ème session du DES JEPS Direction de structure et de projet. Ce diplôme de niveau 6 est structurant pour notre réseau et offre un parcours de formation aux cadres techniques fédéraux, aux responsables de clubs et de bases nautique. Cette

année, c'est un véritable Tour de France des sites de sport nature qui s'est organisé :

Le management était questionné à Saint Malo, la gestion de projet s'effectuait à Vendays Montalivet alors que la formation avait débuté à Sarzeau au travers des relations interpersonnelles et la communication. Les premières semaines de 2024 auront mené le groupe à Prémanon pour travailler les thèmes du droit et du travail, à la Chapelle sur Erdre concernant la maîtrise d'un budget et l'analyse financière avant d'envisager un dernier temps début mars à Montpellier au travers de l'évolution de la posture professionnelle et de la démarche qualité



LIENS AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES SCOLAIRES :

Point d'avancé sur les travaux FFCK et USEP

Comme convenu dans la convention Nationale USEP / FFCK les membres des commissions enseignement formation et Mini Pag sont représentés au côté de l'USEP lors des réunions de la commission mixte qui travaille actuellement à la définition et à l'organisation de la Rencontre Associative USEP Canoë kayak. Il a été convenu qu'elle serait destinée à des enfants scolarisés en Cycle 3 (CM1, CM2), qu'elle se devra d'être inclusive, que la question du développement durable y sera centrale et que l'enfant devra y être ac-

teur de l'animation. L'outil Nirvelli y sera utilisé comme support et la journée sera organisée en deux temps : l'un sur l'eau et l'autre à terre.



Les travaux de la commission mixte se concentrent sur l'identification de sites où il y a déjà une activité en cours mais également des écoles USEP à proximité.

Parcours de formation destinés aux enseignants sur la plateforme Magistère – plateforme de formation en ligne.

Les travaux concernant la création d'un parcours de formation des enseignants via la plateforme Magistère du ministère de l'Éducation Nationale sont en cours.

Le cahier des charges du parcours de formation est travaillé conjointement pour une meilleure harmonisation. La création des contenus est assurée par des collaborateurs issus du réseau fédéral et des personnels de l'Éducation Nationale. Ce projet devrait se finaliser d'ici la fin de l'année scolaire.

La Fédération Française de Canoë Kayak et sports de pagaie est identifiée comme la fédération en avance parmi les fédérations de pleine nature.

Les perspectives :

- Soit rentrer dans les 30 min d'activité quotidienne – mais le dispositif est peu adapté au canoë kayak
- Intégrer les deux heures d'EPS supplémentaires au collège,
- Devenir légitime pour intégrer des formations spécifiques CK proposé au Plan National de Formation.

Déploiement de plateformes distancielles de formation interne à la FFCK :

Notre commission a travaillé au déploiement d'une plateforme distancielle pour nos formateurs fédéraux. En particulier, la première ambition qui nous animait était de pouvoir proposer des modules de formation pour le diplôme fédéral d'Aspirant Moniteur et Monitrice ainsi qu'une formation en ligne directement utilisable au sujet des violences sexuelles et sexistes.

Malheureusement, le projet est en standby pour des raisons techniques.

Organisme de formation FFCK :

L'olympiade a été l'occasion de développer et structurer l'organisme de formation de la FFCK. Labélisé Qualiopi depuis 2021, il se positionne comme un relais des actions de formation portées en région à destination des membres des ETR et des dirigeants employeurs. Il permet également à la FFCK de déployer une offre de formation continue variée, comme les formations Pagaie Fit et Pagaie santé qui permettent aux encadrants bénévoles et professionnels de développer des compétences permettant à nos structures d'adapter ou de développer leur offre de pratique.

Par ailleurs, cela permet de concrétiser des partenariats avec d'autres organismes de formation du secteur à l'image de ceux passés avec le Creps de Toulouse pour le DE, l'Insep pour le DESJEPS performance, le CRFCK de l'Argentière la Bessée que la fédération accompagne dans la mise en place du CQP et d'une formation BEPJEPS Eau vive, Nautisme en Bretagne formation pour le déploiement du CQP et l'organisation du DES JEPS Direction de structure.

L'organisme de formation de la FFCK a validé l'audit de surveillance de Qualiopi sans aucune non-conformité au début de l'année 2023. L'audit de renouvellement devra être programmé d'ici octobre 2024. En raison des JOP, il semble opportun de décaler la date de l'audit au mois de juin 2024.

REMERCIEMENTS :

Comme les années passées avec beaucoup de ferveur qu'au terme de ce rapport et pour toutes ces actions, je tiens à remercier les membres du Bureau Enseignement Formation :

Sylvie BARATHIEU, déléguée sur la formation des dirigeants, la professionnalisation et la formation à distance ;

Rémi FRANCOIS, délégué sur le dispositif Pa-gaies Couleurs, la rénovation de la filière de formation et le guide fédéral ;

Juan GUERRERO, délégué sur l'accessibilité des formations et des diplômes aux personnes handicapées, la formation des juges et arbitres, celle des entraîneurs ;

Guillaume VILAIN, délégué sur les prérogatives en mer.

Nous avons une pensée très amicale pour Maiwenn LE FLOC'H qui continue d'œuvrer à nos côtés en lien avec ses missions au siège fédéral.

Nous n'oublions pas Didier CHAVRIER, Vice-Président Fédéral en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation qui assure la cohérence des travaux effectués, au regard des orientations politiques données par le Bureau Exécutif de notre fédération.

Il est incontournable de remercier Benoît LEHUEDE, Benoît a su se rendre incontournable au fil de ces dernières années, il a, cette année encore, à nos côtés, su avec amabilité et bienveillance, écouter et encadrer nos réflexions. Je l'en remercie très sincèrement.

Caroline BARBAUT, Pierre DEVAUX, Caroline LOIR, Amélie PALASZ, Nicolas PARGUEL et Stéphanie TRANEL rejoignent ponctuellement nos travaux lors des Bureaux Enseignement Formation. Ils sont toujours avenants et disponibles et cela facilite grandement nos relations de travail.

Nous pensons également au collectif des

cadres techniques et des encadrants permanents qui œuvrent sur le terrain des apprentissages et de la formation tout au long de l'année en symbiose avec les présidents et présidentes de Commissions Régionales Enseignement Formation.

Enfin, nous remercions le Président Fédéral Jean ZOUNGRANA, son équipe et son Directeur Technique National, Ludovic ROYE, pour la confiance qu'ils nous portent et nous ont portée depuis 2017.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE MINI-PAG



Maxime LIGNEREUX
Président de la
commission nationale

VIE DE LA COMMISSION

La Commission Nationale Mini-Pag est composée de quatre membres, un Conseiller Technique Sportif (CTS), ainsi qu'une référente BEX représentant les régions Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. La commission se réunit une fois par mois pour discuter et développer divers projets.

Elle opère de manière transversale en échangeant régulièrement avec d'autres commissions telles que la Commission Sportive, la Commission Formation et Enseignement, ainsi que la Commission Juges Arbitres. Ces échanges favorisent la coordination des efforts et la mise en place de synergies pour le développement du Mini-Pag au niveau national.

Parmi les projets prioritaires pour l'année 2024, la commission se concentre sur l'implication de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), l'engagement des jeunes officiels, ainsi que l'évolution du cahier des charges détaillé pour les animations Mini-Pag. Ces initiatives visent à promouvoir la pratique du sport chez les jeunes et à garantir la qualité des événements Mini-Pag organisés à travers le pays.

BILAN 2023

Après s'être déroulée en 2022 dans le Morbihan et l'Hérault, le Comité Régional d'Île-de-France a pris les rênes de l'organisation de l'animation nationale Mini-Pag sur le site de Vaires-sur-Marne, du 6 au 8 octobre, en parallèle de la finale de la Coupe du Monde de Slalom. L'objectif principal était de proposer des activités à la fois divertissantes et instructives, visant à cultiver une culture sportive tout en encourageant les pratiques individuelles et collectives en eaux calmes et vives.

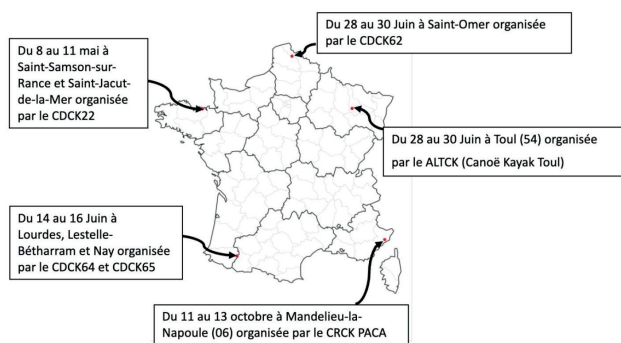
Au cours de cette manifestation, 31 délégations départementales représentant 24 départements, incluant la Guyane, ont participé. Sur les 120 U14 présents (contre 140 en 2022 répartis sur deux sites), on comptait une majorité de 65% du public cible. Parmi ceux-ci, 32% ne possédaient pas de pagaie couleur, tandis que 33% disposaient d'une pagaie blanche ou jaune.

Il est également intéressant de noter que les U14 présents avaient en moyenne trois années de pratique, avec 93 ayant une carte de compétition jeune d'une année, 26 une carte de loisir jeune d'une année, et une seule personne détenant une carte de loisir jeune pour trois mois.



PROJETS 2024

En 2024, 5 animations nationales seront organisées à travers la France :



Mini Pag dans les Côtes d'Armor

Cette animation offrira une expérience unique au cœur de la vallée fluviale et maritime de la Rance à St Samson sur Rance, ainsi qu'en mer à St Jacut de la Mer dans l'archipel des Ebihens et dans la baie de Beausais. Sur une durée de trois jours, cet événement sera une célébration des Jeux Olympiques de 2024, mettant en avant diverses activités à la fois sur terre et sur l'eau.

Les participants auront l'occasion de vivre des moments magiques lors de la retraite

aux flambeaux, créant ainsi une ambiance chaleureuse et conviviale. Un groupe musical animera également l'événement, ajoutant une touche festive et entraînante à cette expérience unique.

Les participants auront également la possibilité de participer à un atelier de préparation de chorégraphie, offrant ainsi une opportunité de créer et de partager des moments de créativité et de mouvement.

En plus des activités terrestres, les amateurs d'aventure aquatique pourront s'essayer au Dragon Boat et au C9, offrant ainsi des défis excitants sur les eaux de la Rance et de la mer. Cette Mini Pag promet d'être une célébration inoubliable du sport, de la culture et de la convivialité dans un cadre naturel magnifique.

Mini Pag des Pyrénées

Fruit de la collaboration entre le CDCK64 et le CDCK65, se déroulera dans une atmosphère dédiée aux valeurs olympiques, aux sports de pagaie et à la préservation de l'environnement naturel. Les activités se déploieront le long du pittoresque Gave de Pau, à travers trois sites d'exception : le Lac de Lourdes, Lestelle-Bétharram et Nay.

Sur l'eau, les participants pourront s'adonner à diverses animations telles que le dragon boat, le paddle game et le kayak cross, offrant ainsi une expérience aquatique riche en sensations et en camaraderie. Pendant ce temps, sur terre, des ateliers interactifs tels que l'animation Desman, Eau'lympisme et Petits débrouillards permettront une découverte ludique et éducative de l'environnement fluvial.

Entre les activités, les participants auront l'occasion de partager des moments conviviaux et festifs, renforçant ainsi les liens et l'esprit d'équipe. Enfin, une descente collective en rafting viendra clôturer en beauté cet événement épique, offrant à tous une expérience inoubliable au cœur des magnifiques paysages pyrénéens.

Mini Pag à Toul

Cette Mini Pag 2024 se tiendra à Toul, offrant une expérience inédite au cœur de la Moselle. Les participants auront l'occasion de vivre un parcours unique avec passage d'écluse, une expérience enrichissante qui permettra de découvrir de près le fonctionnement d'un barrage grâce à l'expertise de Voies Navigables de France (VNF).

Au cours de cette aventure, une descente de la Moselle naturelle promet des moments de pure immersion dans la beauté naturelle de la région. Sous la guidance des parcours d'Emilie, les participants découvriront des paysages à couper le souffle et auront l'opportunité de se familiariser avec la richesse environnementale de la Moselle.

Entre découverte du patrimoine fluvial et sensations fortes, le Mini Pag à Toul promet trois jours d'exploration et de divertissement au cœur de la nature, offrant aux participants une expérience mémorable et enrichissante.

Mini Pag 2024 dans le Pas-de-Calais

Le week-end du Mini Pag 2024 dans le Pas-de-Calais s'annonce intense et passionnant pour les équipes participantes. Le samedi, chaque activité accueillera quatre équipes, avec une pause de 15 minutes entre chaque session. Le dimanche, les équipes seront réparties en deux groupes, bénéficiant d'une pause plus longue de demi-heure entre les activités.

Durant ces deux jours, les participants auront l'opportunité de se mesurer à un total de six activités le samedi et quatre le dimanche. Les disciplines incluront le kayak, le paddle, le canoë, le VTT, la course d'orientation ainsi qu'un parcours surprise pour tester leur agilité et leur esprit d'équipe.

La compétition atteindra son apogée le samedi soir avec la remise des trophées, reconnaissant l'effort et le dévouement des équipes. Cette cérémonie sera suivie d'une soirée où les participants pourront se détendre et célébrer leurs performances.

Pour ceux qui souhaitent profiter pleinement de l'événement, l'arrivée dès le vendredi est possible, offrant ainsi la possibilité de se préparer et de s'imprégner de l'ambiance avant le début des festivités.

Il est à noter que la confirmation des activités VTT et de course d'orientation sera annoncée ultérieurement, ajoutant une dose de suspense à cet événement déjà palpitant.

Mini Pag 2024 dans le PACA

La Mini-Pag de Mandelieu-la-Napoule (06) promet une aventure captivante avec une chasse au trésor thématique sur l'olympisme. Cette escapade ludique sera l'occasion idéale de découvrir les richesses de la région tout en célébrant l'esprit sportif des Jeux Olympiques.

Les activités prévues incluent le Stand Up Paddle (SUP), le kayak-polo, la course d'orientation ainsi que des défis terrestres excitants. Que ce soit sur l'eau calme ou en mer, ou encore sur la terre ferme, les participants auront l'opportunité de se surpasser et

de vivre des moments d'émotion et de camaraderie.

Ce week-end sera également l'occasion de prolonger la dynamique de la Tribu Paris 2024, marquant ainsi la continuité de l'engagement en faveur du sport et de l'olympisme. De plus, il permettra de célébrer les JOP et les ambassadeurs de la Tribu Oëka dans une ambiance festive et conviviale.

En somme, la Mini-Pag de Mandelieu-la-Napoule promet une expérience mémorable, alliant sport, exploration et engagement, dans un cadre enchanteur de la Côte d'Azur.

ANIMATION 2025

La Commission Nationale Mini-Pag lance un appel à candidature pour l'organisation des animations 2025, en mettant à disposition ce cahier des charges :

Participants :

- Les participants doivent être titulaires d'une licence d'un an en loisir ou en compétition, ou d'une licence de trois mois en loisir.
- L'âge des participants ne doit pas dépasser 15 ans.
- Un niveau minimum de pagaie blanche est requis.
- Un animateur d'au moins 16 ans, titulaire du brevet AMFPC (Animateur de Mini-Pag et Formation Pagaie-Couleur), doit être présent.
- Un responsable majeur, titulaire d'une licence d'un jour par jour, doit être désigné.

Organisateurs :

- Les organisateurs doivent prendre en charge l'organisation de la restauration.
- Un lieu de bivouac doit être prévu pour les participants.
- La durée de l'événement doit être d'au moins trois jours.
- Les animations sont laissées au libre choix des organisateurs, dans le but de valoriser les sites de pratique.
- Aucun classement n'est établi.
- Des bateaux doivent être mis à disposition des participants.
- Le prix de l'inscription est laissé à la discrétion de l'organisateur.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PAGAIE SANTE



Catherine PADLETTI

Présidente de la
commission nationale

Les voyants furent à l'orange vert :
Nous avons continué à développer l'activité malgré les vicissitudes et interruptions d'activités forcées de plusieurs d'entre nous. Notre bureau reste stable par la confiance que nous portons les uns aux autres, connaissant l'investissement en région ou au national de nos membres qui restent malgré tous disponibles. Le travail est toujours autant réflexif pour le développement de cette activité récente.

Deux formations en région sur Montpellier et Redon, ont réuni une vingtaine de stagiaires et permis de valider la certification de quinze éducateurs.ices Pagaie Santé dont un tiers de féminines.

Régis Scott poursuit l'animation de ses formations qui sont mises en place par Benoit Lehudé, Responsable du service formation et professionnalisation et Benjamin Louche, cadre technique chargé des politiques publiques de sport de pagaie, à la suite du départ en région de Caroline Loir.

Un tournant fut pris à Redon avec l'implication des cadres locaux, acteurs de l'activité : Clothilde Le Louarn et Mélanie Roger et ce sera de même prochainement en Nouvelle Aquitaine.

La troisième campagne de labellisation à la suite de l'instruction des dossiers, a permis à sept clubs sur 10, d'obtenir le label. Deux clubs non labellisés ont fait l'objet de visites

de cadres nationaux, afin de les accompagner dans leurs projets respectifs.

L'évaluation des projets ou des activités en place nous ont fait porter l'accent sur la capacité de concevoir, mettre en œuvre et faire vivre un projet Pagaie Santé®, en formation des éducateurs.ices.

La campagne PSF 2024 prendra en compte ce Label. La mise à jour des clubs labellisés fait perdre ce label lorsqu'ils ne disposent plus d'un éducateur.

Nous avons encouragé la VAE ou la formation des cadres à chaque fois que la situation du départ de l'éducateur se présentait.

La délivrance de certification par VAE a enfin démarré. Deux personnes l'ont obtenues et je suis optimiste pour le futur, l'expérience sur le terrain doit être reconnue.

Le chantier du recyclage se poursuit et les éducateurs se verront proposés une nouvelle version afin de renouveler leur certification.

La commission a pu participer à plusieurs animations et se réjouit de voir se multiplier les regroupements inter clubs en inter-régions, plus souples à organiser.

Nous continuons à travailler sur les préconisations spécifiques dans la mise en place des animations.

Les fiches Pagaies Santé continuent à être rédigées par la commission nationale médicale et permettent d'élargir le réseau de spécialistes qui participent à leur rédaction et viennent enrichir cette dernière.

Le réseau Pagaie Santé s'étoffe en région. La Nouvelle Aquitaine sera notre prochaine étape en Mars et Juin et nous seront présents au retour des Jeux à Vaires avec la famille des sports de Pagaie



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE MÉDICALE



Philippe GRIPPON
Président de la
commission nationale

Protéger la santé des pratiquants, veiller à la sécurité des pratiques, aider à l'amélioration des performances des sportifs dans le respect de l'éthique, prévenir les accidents et lorsqu'ils surviennent, traiter les blessures ; sont quelques-unes des missions des médecins qui œuvrent dans chacune de nos fédérations sportives.

Ces dernières années, en raison de la pandémie, les pratiquants, leurs encadrants, les responsables de clubs, les structures déconcentrées fédérales, les organisateurs de compétitions, les salariés du siège, toutes et tous ont dû s'adapter à de nouvelles façons de pratiquer, de travailler, de se réunir. Les rencontres en présentiel sont devenu l'exception. Les rencontres en distanciel sont certes plus faciles à mettre en œuvre mais moins propices à la convivialité.

L'année 2023 est marquée par la préparation des jeux olympiques tant pour nos athlètes que pour nos bénévoles investis pour nombre d'entre eux comme volontaires pour accueillir le monde du sport à Paris

La Commission Médicale est composée statutairement du Médecin élu à l'assemblée générale: le Docteur Cadet Michel, du médecin coordinateur du haut niveau : le Docteur Scalliet Thomas, du médecin chargé de la gestion nationale de la surveillance

médicale réglementaire : le Docteur Chanut Charles, de la présidente de la commission pagaie santé : le Dr Paoletti Catherine, des Médecins Fédéraux Régionaux élus au sein de chaque région notamment le Docteurs Desclaux François et le Docteur Selton Olivier, et de médecins nommés apportant leur expertise, particulièrement le Docteur Koechlin Daniel et le Professeur Carre François.

Le bureau exécutif de la FFCK est représenté par Monsieur Girard Emmanuel (secrétaire général) et la direction technique nationale par Monsieur Deguil Mehdi jusqu'à son affectation a d'autres missions puis par Monsieur Fraise Lionel.

Nous regrettons, une fois de plus, que dans de nombreuses régions le poste de médecin fédéral régional soit vacant, bien qu'il s'agisse d'une obligation statutaire (membre élu au sein du comité directeur de la région). Le Médecin Fédéral Régional est un conseiller du Président du Comité Régional et du Conseiller Technique Régional sur les questions de santé.

La commission Médicale se réunit statutairement lors des plénières des commissions fédérales, le bureau médical de façon trimestrielle et à chaque fois qu'un sujet l'exige.

Notre commission a travaillé en lien avec le Médecin Fédéral National, avec la Commission Pagaie Santé®, et les différentes structures du siège.

LES AXES DE TRAVAIL EN 2023 PORTAIENT SUR :

1- Des actions fédérales d'ordre général

- Une contribution à la réécriture de l'annexe 3 – Règlement Médical Fédéral
- Un avis sur périodicité du Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique du CK (CACI)
- Un apport sur l'élaboration du Questionnaire Santé sport (QS-Sport).
- Une réflexion sur les sur classements et l'élaboration d'un avis de vigilance auprès du Bex et du Conseil Fédéral
- Une réflexion sur les catégories sportives en Coupe de France d'une nouvelle discipline : le Kayak cross
- L'actualisation du dictionnaire « médico sport santé » en lien avec la commission médicale du CNOSF.
- Des propositions de prise en charge du risque estival potentiel lié aux cyanobactéries en lien avec la réglementation nationale du « risque baignade »
- La présence et les contributions au Conseil Fédéral du Dr Michel CADET élu en son sein et des docteurs Philippe GRIPPON et Catherine PAOLETTI, au titre de Président (e) s de commissions.
- La présence au colloque annuel médical interfédéral du CNOSF à Toulon en 2023.
- Un travail à l'Union Nationale des Médecins Fédéraux (contribution à l'élaboration et la réécriture de nouveaux statuts et du Règlement Intérieur)
- La présence de nos médecins à la remise des prix de certaines compétitions nationales

2- Une action forte sur le Pagaie-Santé®

- L'élaboration de fiches pratiques à l'usage des éducateurs Pagaie Santé formés par la FFCK (Cancers sein et colon, diabète type I et II, Obésité), fiches réalisées à hauteur de 75%
- La création d'un diaporama à l'usage des formateurs des éducateurs Pagaie Santé
- La participation à la formation Pagaie Santé, initiale et de recyclage et à la première conférence des éducateurs à Vaires-sur-Marne
- L'élaboration d'un formulaire spécifique de prescription pour les médecins généralistes ou spécialistes prescripteurs

3- Un travail au plus proche des athlètes

- L'harmonisation des catégories d'âge pour la pratique compétitive dans un cadre de contraintes physiologiques et de sécurité.
- Le conseil médical, l'orientation et le suivi des pratiquants, encadrants, patients qui nous sollicitent.
- L'analyse des dossiers médicaux difficiles transmis par nos collègues professionnels de santé, voire le règlement de litiges médicaux
- L'adoption par le Conseil fédéral du « gel » du statut de nos sportives de tout niveau et dans toutes les disciplines, obtenu lors depuis la date de la déclaration de grossesse jusqu'à 6 mois après l'accouchement
- Le suivi des demandes de sur classements.
- Le suivi et la prévention de l'accidentologie observée au cours de la pratique du CK qu'elle soit compétitive ou de loisirs (MAIF, Askamon)
- Une liste actualisée des contre-indications à la pratique du canoë-kayak destinée aux médecins prescripteurs

4- Des actions pour le haut-niveau

- Le bilan de la surveillance médicale réglementaire des athlètes de haut niveau et le suivi de leur état de santé grâce au travail du Docteur Chanut Charles.
- L'accompagnement des équipes de France au cours des stages et compétitions internationales avec l'aide des professionnels de santé paramédicaux
- Un travail d'étude en cours sur la réalité de la fréquence, le retentissement et l'éventuelle prévention nécessaire de la « lyse isthmique » chez les SHN.
- La tenue de la réunion médicale du haut-niveau annuelle (SHN, SMR)

Conseiller la fédération dans ces choix, règlements et démarches administratives tout en accompagnant les sportifs de toutes les disciplines et notamment ceux devant participer aux JOP de Paris 2024, favoriser une pratique sécurisée dans la durée d'une carrière ou d'une vie de sportif, développer le sport-santé, mettre en place une veille épidémiologique afin de prévenir blessures et accidents, travailler avec les médecins des autres fédérations sportives tels sont nos objectifs pour l'olympiade en cours et la prochaine saison.

RAPPORT CNESIND



**Philippe
CAILLEBOTTE**
Président de la
commission nationale

La commission continue à agir à tous les niveaux : national, interrégional, régional, départemental et local.

Chaque « échelon » est impliqué en termes de veille réglementaire, de participation aux instances de gestion des milieux aquatiques, suivi de projets d'aménagement des espaces sites et itinéraires de pratique... Accès à l'eau et à la ressource, continuité de parcours, conflits d'usage ... nous sommes sur tous les fronts : eaux vives, eaux calmes, mer.

Tout ceci nécessite de la disponibilité, de la vigilance et des compétences juridiques, environnementales, techniques, relationnelles et rédactionnelles. Elles s'exercent collégalement car il n'est pas facile de réunir toutes ces compétences sous le même casque. La mise en réseau de tous les acteurs est un des moyens permettant de partager ces compétences et de les faire fructifier.

Autre aptitude nécessaire : la persévérance car bon nombre de projets se poursuivent au fil des années comme le dossier de réhabilitation du Barrage de la Planche à Saint Sauveur de Montagut qui a été lancé en 2014 et devrait être terminé en 2024 (intégration d'une passe à canoës et règlement d'eau incluant la pratique ck).

Un certain nombre de dossiers bénéficient de l'indispensable appui du Service d'Assistance Territoriale et Equipements (SATE) du siège et des compétences du Cabinet JED.

Cette année a été à nouveau soumise à une

grande variabilité au niveau des précipitations alternant sécheresse et crues cataclysmiques. Les températures estivales élevées et prolongées ont provoqué des « soucis » au niveau des débits des cours d'eau et de réchauffement de l'eau facilitant la prolifération de plantes aquatiques et de cyanobactéries.

Parallèlement la demande de sports de nature et en particulier nautiques et aquatiques continue à progresser.

Tous ces éléments relayés par les services et institutions chargés de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques provoquent encore des tensions conduisant à envisager de limiter voire interdire nos activités.

Les tensions sur la ressource en eau ainsi que sur l'énergie sont aussi venues impacter les activités directement liées aux lâchers d'eau et aux soutiens d'étiages.

Ces conséquences de l'évolution du climat mais aussi de l'évolution de la demande de nature nous questionnent sur l'avenir de l'ensemble de nos activités.

Les questions de l'énergie et de l'impact des transports ne doivent pas être oubliées.

Le suivi des projets liés à la poursuite de politique de rétablissement de la continuité écologique est toujours d'actualité.

UNE COMMISSION NATIONALE INVESTIE :

Comité National de l'Eau :

-Copilotage par Thierry BURLLOT (président Comité Bassin Loire Bretagne, Frédéric MOLOSSI (Vice-président ANEB), et Georges DANTIN (VP FFCK), du groupe de travail «Grand cycle de l'Eau» dans le cadre de l'élaboration du Plan Eau annoncé par le président de la République en mars 2023 qui prévoit notamment la généralisation des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE

;

-Poursuite du travail sur la prise en compte de la continuité de la navigation dans le cadre du groupe de travail sur la mise en œuvre apaisée de la continuité écologique,

-Veille sur le Guide sécheresse 2023,

-Contribution dans l'avis du CNE pour une meilleure prise en compte de nos activités dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Partenariat avec l'Association nationale des Etablissements de Bassin :

-Signature d'une convention de partenariat lors de la Coupe du Monde de slalom à Vaires, le 7 octobre,

-Lancement des Relais de l'Eau, sur le thème Sports et gestion de l'Eau, à Nancy en novembre, pour une mise en œuvre dans les territoires en partenariat avec les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin au printemps 202 dont le point d'orgue envisagé est un séminaire lors des JOP. Forte implication du SATE pour faire aboutir ce partenariat

Comité National pour la Biodiversité :

-Avis relatif au projet de Stratégie nationale pour la biodiversité 2030

-Participation aux Assises de la biodiversité

Comités de façade :

Participation à la définition des Stratégies de façade

Réseau ESIND

qui s'étoffe, se renouvelle, mais peine encore dans certaines régions et départements

=> Nécessité de travailler sur la lisibilité et la communication, le lancement d'un travail collaboratif avec les commissions Loisirs / Tourisme et Sportives est toujours d'actualité

Pagaies couleurs :

=> Travail sur le volet environnement toujours en panne

Partenariat EDF :

Réunions régulières pour suivi spécifique de dossiers sensibles (aménagement d'ouvrages, lâchers d'eau, ...) résolution des difficultés de collaboration sur les territoires CRCK/UP EDF, CDCK/GEH EDF), approche prospective dans le cadre du changement climatique, ... ;

Autres partenariats (implication forte du SATE):

Mise en œuvre d'une convention avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, elle devrait aboutir pour 2024 sur un travail d'analyse et de fonctionnalité des ouvrages de franchissement mixte.

Contacts pour démarche similaire avec d'autres agences (Rhin-Meuse, Loire-Bretagne, Rhône Méditerranée...)

Veille juridique :

=> Réactivation d'une cellule de veille et lobbying comme celle qui a permis la prise en

compte de nos activités dans la Loi sur l'eau de 1992 puis celle de 2006 toujours d'actualité

Cyanobactéries et Canoë Kayak (voir SATE):

=> Analyse juridique et de risque à travers la bibliographie disponible. Sollicitation du CNOSF pour piloter une étude plus large intégrant tous les sports nautiques

Travail de mémoire de la commission

entrepris par Rosine Grollimund

ACTUALITÉ RICHE AU SEIN DES TERRITOIRES :

Gestion de l'eau et des parcours

- Comités de bassin Adour Garonne, Artois-Picardie, Loire Bretagne, Rhin Meuse, Rhône Méditerranée, Seine Normandie. La réflexion sur les futurs SDAGE 2023/2028 est lancée sur les six bassins
- Topoguide de navigation Haut Rhône (Visite de terrain réalisée, ébauche des versions numérique et « papier », recherche de partenaires techniques et financiers).
=> l'objectif à terme est de réaliser les mêmes actions jusqu'à la mer.
- Allier et Loire : études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat)
- Copil SAGE Ardèche, SAGE Arve, SAGE Haut Allier, SAGE Drac/Romanche, SAGE Loire en Rhône Alpes, Contrats de rivière Basse vallée de l'Ain Ardèche, Beaume/Drobie, Chassezac, Eyrieux, Doux, Drac Isérois, Dranses, Fier, Guiers/Ayguebelette, Natura 2000 Moyenne Vallée de l'Ardèche, Eyrieux/Boutières, Milieux alluviaux du Rhône Aval, Printegarde, Comité consultatif Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche,
- Comités de rivières BV Dranses Est lémanique, Fier & Lac d'Annecy, Romanche
- Canal de Bourgogne : inventaire des utilisateurs et des améliorations à apporter, navigation et environnement proche (vélo, randonneur, kayak, pénichettes)
- Doubs (Le Theusseret – Saint Hypollite) circuits, sentiers nautiques sur 60kms (appui du SATE)
- Négociations difficiles avec EDF pour les lâchers d'eau sur le Chalaux et la Cure
- Natura 2000 à Saint Brisson
- VNF Commission Locale des Usagers à Briare et Auxerre
- Concertation gestion Lac des Settons.
- COPIL Grand Site Verdon (Gestion des flux, accès à l'eau, parkings...)
- Inscriptions ESI Verdon au PDESI04
- Travail sur le PDESI 06, mise en place d'un support numérique incluant 19 itinéraires nautiques (rivière et mer)
- Participation à la CLE du SAGE Siagne
- Cartographie SIG des parcours du Grand EST
- Poursuite des inventaires des dégâts en rivière à la suite des tempêtes Alex et Aline
- Inventaire des accès à l'eau Chassezac
- Sentier nautique Le Thérain de Therdonne à Hermes (Appui Sate)
- COPIL RNR de l'Ill Wald et de la Moselle, RNN du massif forestier Strasbourg-Robertsau, du massif forestier Strasbourg-Neuhof, de la forêt d'Offendorf, du delta de la Sauer, de l'APPB Basse Moder, Comité de gestion de l'Ill domaniale
- Rencontre usagers de la Sarre
- Reconnaissance de nos services par la DDT 25 de Besançon et les instances du Jura
- Des difficultés à communiquer avec les instances de Haute-Saône
- SAGE Oise CDCK sans contact
- CDESI Oise CDCK pas sollicité, grande difficulté à être reconnu comme interlocuteur

Veille réglementaire

- Démarches pour le levé des interdictions de navigation sur le Rhône (seuil de Caluire et Cuire / Hawaï sur Rhône) l'Isère, le Drac et la Romanche
- Listes LEMA Loire, Haute Loire (appui SATE), Savoie, Bourgogne
- Doubs (Montancy – Glères) projet d'Arrêté Préfectoral pour la réglementation de la pratique
- Révision arrêtés préfectoraux de navigation sur l'Isère et Doron de Bozel amont de Moutiers (levée des arrêtés d'interdiction après essais réalisés avec EDF), Isère -La Bathie, sur le Drac et la Romanche (suite effacements d'ouvrages), RPPi Rhône Saône (Traversée de Lyon sur le Rhône) et AP navigation seuil de la Feyssine, AP navigation motorisée - Défilé de Donzère (07 et 26), Arc (amont de Modane)
- Démarches pour le levé des interdictions de navigation sur le Var
- Projet de Réglementation navigation sur le Lac du Bourget, de Chaudanne
- Recours AP navigation sur la Durance
- Aube : accès à la Plaine - négociation EDF et collectivité
- l'AP navigation Lac d'Orient
- Val de Sarre : réglementation navigation avec VNF

Prévention de conflit d'usages et environnementaux

Rivière d'Ain : Suivi de la charte des usagers nautiques de la rivière d'Ain

Chassezac Réflexion Charte des loueurs

Doubs (Montancy – Glères) projet d'Arrêté Préfectoral pour la réglementation de la pratique

Chaloux et la Cure Partage de la ressource en eau

Ressource quantitative/conciliation des usages, débits d'étiage, qualité de l'eau et activités nautiques sur la Loire à l'Aval de Grangent et Villerest.

Au sein du groupement des utilisateurs non professionnels du Comité de bassin Loire Bretagne travail sur le partage de l'eau tant au niveau national qu'au niveau du bassin.

Amélioration des conditions de navigation

Expertise sur la signalisation des ouvrages et des accès à l'eau, signalétique des chemins de contournement, finalisation pour le Haut Rhône (amont de Lyon) et en cours pour le Rhône de Lyon à la mer ;

-Loue - Barrage de Port Lesney et Barrage d'Ounans : centrale Hydro + passe à canoë

-L'Ognon - Barrage de Courchapon : passe à canoë + passe à poissons

Projets en cours :

- Ain (barrage Neuville sur Ain),
- Allier : Langeac, passerelle de Langeac,
- Arly : barrage des Montets
- Arc : Franchissement et signalisation MCHE d'Ayguebelle
- Ardèche : devenir barrages de St Martin d'Ardèche et d'Ucel
- Arve : barrage d'Arthaz, seuil de Passy, digue d'Annemasse, DUP sédiments), Etrembières _ Travaux Piles du pont et réhabilitation bassin de slalom
- Arveyron : Gravière Chamonix Modification du seuil Cottard à la suite de la demande de renouvellement de la concession de l'entreprise, demande d'une modification de ce seuil prise en compte par la DDT74.
- Ardèche-Beaume-Chassezac-Drobie : restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement (EPTB Ardèche)
- Bonne : contrat de restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement, aménagement du barrage de Valbonnais
- Chéran – Plan de gestion des Gorges – Communauté communes grand Annecy
- Doron de Bozel : avis projet MCHE amont de Vignotan
- Dranses d'Abondance (Protection de berges) : Avis rendu - Signalisation

- Eyrieux : Réhabilitation du barrage de La Planche à Saint sauveur de Montagut
- Fier : Centrale de Cléchet - renouvellement de concession - Signalisation
- Dranses : Comité de pilotage étude DREAL impacte des éclusées centrale EDF
- Dranses de Morzine : DUP Restauration hydromorphologique
- Drac : suivi du Plan d'Action Prévention de l'Inondation
- Guiers (passe à canoës seuil du Moulin Neuf à Entre-Deux-Guiers),
- Isère : franchissement pont Morens à Montmélian
- Leysse : travaux de réhabilitation
- Loire (passe à canoës et signalisation barrage des Grands Moulins), Franchissement barrage de Grangent (avec EDF et SM Gorges de la Loire, rampe PMR à St Just St Rambert (Préfecture+CR paralympique+Commune+S-DEJS)
- Haute Loire : Visite et contrôle des ouvrages faisant obstacle à la navigation
- Rhône : Réhabilitation des Lômes de Baix, Vion, Lorient + aménagement seuils de Tournier et Lucey et barrage de Yenne
- Normandie : Travail avec DREAL et EDF à propos des effacements et aménagement d'ouvrages (appui SATE), suivi du Plan d'Action Prévention de l'Inondation
- Projet de réaménagement bassin slalom des Marettes à Glun (07 et 26),
- Doubs : Goumois, Montancy (Brémondcourt) – Glères, Audincourt, Montbéliard, Voujeaucourt, Colombier Fontaine, Clerval, Roche les Clerval, Besançon, Avanne – Aveney, Saint Vit, Orchamps, Fraisans, Dole Crissey, Sentiers nautiques Theusseret à Saint Hippolyte
- L'Ognon : Marnay, Courchapon
- Loue : Lods, Vuillafans, Ornans, Chenecey-Buillon, Port Lesney, Ounans
- Réhabilitation d'un embarquement sur la Vésubie
- Projet de création de deux terrains de Polo, d'un espace Slalom et d'un parcours randonnée sur la Siagne
- Meurthe : rampe d'accès à Lunéville, à Ste Marguerite
- Nied : accès pour un parcours nautiques à Bouzonville
- Bief de la Sarre à Grosblie, pour accès compét et suites études bassine aux vives
- Accès à l'eau : lac Remiremont, lac de

Bruyère, Moselle à Epinal

-Franchissement du barrage du Rianois sur la Semouse à Lunéville

-Barrage de la Robertsau à Strasbourg VNF : passe à canoës et pontons amont/aval

Des gros dossiers qui peinent à avancer

-Allier - Barrage de Poutès (EDF): Amélioration du franchissement/contournement

-Doubs - Barrage de Crissey (EDF) : centrale Hydro + passe à poisson + passe à canoës et chemin de portage (à confirmer).

-Loue - Moulin privé de Vuillafans : Sécurisation pour la pratique CK

Nettoyage des rivières

Arve, Ardèche, Cance, Loire, Eyrieux, Rhône avec des partenariats collectivités, clubs, Cd et professionnels

Cure (du saut du Gouloux aux Iles Ménéfriers), pris en charge par le PNR.

Nettoyage Lac de Castillon et Verdon à Castellane (Club, section sportive, professionnelles, collectivités)

Le CDCK06 et deux clubs (COV et Mandelieu) aidés de Aquareve Rafting a organisé le nettoyage de l'embarquement de St Jean de la Rivière fortement endommagé par la tempête ALEX en 2020. Partenariat et avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et la collaboration de EDF 06.

Le club de Mandelieu-La-Napoule a procédé au nettoyage de la Siagne sur 2 km

le Thérain : Villers saint sépulcre/Hermes (site du club Hermes Canoe Kayak), centre-ville de Beauvais (Site du Club de Canoe Kayak du Beauvaisis), Cires les Mello /Montataire (site du Canoe Kayak Club du Thérain)

Ill et dépendances à Sélestat, Brunnenwasser, Meurthe à Saint-Dié, Molsheim, Vologne, Sarre

Sans oublier le travail des référents en Bretagne, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Occitanie et dans les Comités de Façades Maritimes.

SERVICE AMÉNAGEMENT TERRITORIAL ET EQUIPEMENT :

Le service composé d'Antoine Dubost et de Dominique Massicot (à temps partiel) a pu bénéficier en 2023 de l'apport d'Amandine Crégut lors de son stage ingénieur terminal et à partir de septembre 2023 de Dominique Texier qui a rejoint le service à temps partiel dans le cadre d'un mécénat de compétence proposé par la MAIF

Des missions récurrentes

Pagaies Natures

Année 2 du projet pluriannuel du COJO Paris 2024 en partenariat avec la filière tourisme, cette seconde phase a finalisé le Label Pagaie Nature avec la désignation des premières structures labellisées et déployé l'énergie sur le matériel présent au sein de notre réseau fédéral et ses possibilités de recyclage. Des actions de formation à la réparation ont été mises en place, et tout un travail a été conduit avec les filières de recyclage existantes pour évaluer les possibilités de seconde vie à notre matériel nautique, dont le point d'orgue devait être la Coupe du Monde de slalom à Vaires où une opération de collecte devait être organisée. Malheureusement, diverses contraintes, n'ont pas permis la concrétisation de ce temps fort, mais la collaboration avec Ecologic, éco-organisme, continue de se construire.

Gardiens de la Rivière®

Près de 70 structures se sont engagées dans ce projet des Gardiens de la Rivière. Si des territoires comme l'Île de France ont montré une forte mobilisation, il demeure une forte disparité sur le plan national. L'expertise de Dominique Texier dans l'approche marketing du projet des Gardiens de la Rivière® a pu mettre en évidence un certain nombre de pistes d'amélioration qui seront déployées dès 2024 notamment sur la Nouvelle Aquitaine.

Sentiers Nautiques

Le développement suit son cours, avec près de 75 sentiers actuellement en place ou en projet. Les demandes sont nombreuses.

Etudes

Année chargée pour le service sur le plan des études avec une grosse étude d'itinérance avec 63 ouvrages sur la Dronne, à la demande du Département de la Dordogne, une étude d'itinérance transfrontalière sur le Doubs, deux études en partenariat avec le Cabinet Alliance sur les Dranses et le Verdon, une étude en sous-traitance avec Hydrostadium sur la Martinique et le début d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le département de la Dordogne, dans le cadre du stade d'eau vive de Bergerac, la réalisation du topoguide du Haut Rhône, numérique et « papier », pour le compte du CRCK AURA. De nombreuses « petites » sollicitations ont également lieu, pour diverses collectivités ou syndicats de rivières : plans de signalisation, accompagnement sur les caractéristiques de passes à bateaux, réflexion sur les embarquements, etc.

Juridique

La tendance à la judiciarisation des relations entre usagers continue à se renforcer ; l'accompagnement du Cabinet JED demeure toujours une ressource essentielle pour la FFCK avec des dossiers qui se prolongent sur plusieurs années sur le Drac, la Romanche, la Réserve Naturelle des Près Salés d'Arès, sur l'Hérault, les arrêtés sécheresse dans l'Aude...

Accompagnement de la CNESIND

Le service a continué à accompagner la Commission, que ce soit auprès des élus membres, des Comités de Bassin ou des Comités de Façade Maritimes et autres instances de gestion de l'eau, ou dans le suivi de la commission et de ses temps formels de réunion.

Sécheresse

De nouveau une année marquée par une hydrométrie compliquée, rendant nombre de parcours sous la menace de restrictions préfectorales. L'articulation entre les arrêtés de bassin, l'interprétation par la DREAL et les Préfets de département a conduit l'administration française à une créativité qui a plus touché l'Occitanie mais qui a nécessité

une mobilisation du service sur des arrêtés à l'échelle des bassins et sur des arrêtés départementaux, notamment en Adour Garonne, sur l'Ariège, l'Aude, l'Hérault, ou encore le Lot

Cyanobactéries

Corollaire de la situation hydrique compliquée, les administrations départementales ont multiplié les réglementations de pratique sur le fondement du risque cyanobactéries. Si le service est directement intervenu auprès des Préfectures concernées, un travail de fond a été engagé, en complément de l'expertise juridique du Cabinet JED, au sein du CNOSF avec des fédérations potentiellement concernées. Ce travail nécessite des études approfondies qui sont toujours en cours de définition et des modalités de faisabilité.

Ce bilan a été établi à partir des comptes rendus transmis par les différents référents territoriaux. Merci à tous les contributeurs en espérant ne pas avoir trop détourné leurs propos !

Un grand bravo à tous ceux, bénévoles, cadres techniques, qui œuvrent à tous les niveaux.

Merci aussi au Président Fédéral, au Bex, à la Direction Technique Nationale qui croient en l'importance de ce travail et nous soutiennent.